



PEU DE VIE ET PEU D'ESPOIR E 10

La coqueluche Russell Crowe ne réussit pas à porter son nouveau film « Preuve de vie »

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 12 DÉCEMBRE 2000

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA
C'EST PAYANT
avec
l'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

Saignée à la santé

Jusqu'à 15 000 embauches par année à cause du vieillissement

EXCLUSIF

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Au cours de la prochaine décennie, une vague d'embauches déferlera dans le réseau de la santé au Québec.

Bon an mal an, un peu plus de 2000 employés prennent leur retraite. Avec le vieillissement de l'effectif, ce nombre passera graduellement à 6000 en 2009. Pour combler tous les départs et répondre aux nouveaux besoins en matière de santé publique, il faudra alors recruter jusqu'à 15 500 nouveaux travailleurs par année.

Selon les prévisions du ministère de la Santé et des Services sociaux, les 450 établissements du réseau recruteront 9000 personnes en 2000; 11 500 en 2005 et 15 500 en 2010. Et si l'on s'étire le cou jusqu'en 2015, le nombre de nouvelles embauches pourrait atteindre tout près de 16 500.

Le réseau de la santé et des services sociaux emploie actuellement 223 000 personnes. Tout près de 60% de ces travailleurs ont plus de 40 ans.

Des 223 000 employés du réseau, tout près de 60% ont plus de 40 ans

Pour Robert Tremblay, directeur de la planification de la main-d'œuvre et de la recherche au ministère de la Santé et des Services sociaux, toutes les catégories d'emploi au sein du réseau seront touchées par les mouvements de personnel.

Évidemment, tout le secteur des soins aux malades sera affecté. C'est normal compte tenu qu'à peu près 50% des emplois s'y retrouvent, a fait remarquer M. Tremblay. Il est question ici des infirmières, des infirmières auxiliaires, des préposés aux bénéficiaires, des techniciens de tout acabit, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes et des pharmaciens.

Si le recrutement des infirmières s'annonce déjà épineux — il ne sortira pas suffisamment de diplômées des collèges et des universités pour répondre adéquatement à la demande — le ministère va chercher à savoir, au cours des prochains mois, s'il ne vivra pas les mêmes misères avec d'autres corps d'emploi, notamment du côté des techniciens en radiothérapie.

Voir SAIGNÉE en A 2 >

AUJOURD'HUI

Argent

BioChem Pharma vendu. La société britannique Shire fera l'acquisition de la québécoise pour la somme de 5,9 milliards \$. **Page B 1**

Sports

252 millions \$. Alex Rodriguez a signé le plus riche contrat de l'histoire du sport acceptant une très généreuse entente de dix ans avec les Rangers du Texas. **Page E 38**

Le Québec

Louise Harel garde le cap. La ministre aux Affaires municipales ne se laisse pas impressionner par les manifestations antifusions de la fin de semaine et réaffirme que les objectifs de son projet de loi « sont fermes ». **Page A 10**



Le retour de Mario Lemieux met clairement en évidence le fait que la LNH n'a pu, au fil des trois dernières saisons, trouver quelqu'un, quelque part, pour saisir le flambeau qu'il a passé en annonçant sa retraite.

Pour Lemieux... ou le pire

Bonne nouvelle pour les partisans des Penguins de Pittsburgh, pour les admirateurs du grand Mario ou pour les simples amateurs de hockey: le Magnifique reviendra bel et bien au jeu.

Meilleure nouvelle encore, Mario Lemieux a promis qu'il effectuera ce retour le plus vite possible et qu'il redeviendra le joueur qu'il était dès qu'il ira décrocher le chandail numéro 66 qui flotte au plafond de l'igloo de Pittsburgh depuis l'annonce de sa retraite prématurée, au printemps 1997.

Ça promet!

En santé, poussé par une nouvelle passion pour un sport qui a toujours semblé le laisser bien indifférent et convaincu qu'il est encore capable de trôner sur cette ligue qu'il a dominée pendant la majeure partie de sa carrière, le grand Mario combinera ses rôles de propriétaire et de joueur au moins jusqu'à la fin de la saison.

Pour ne pas écorcher ses nouveaux amis proprios, et par respect pour ses camarades du syndicat, Lemieux a décidé qu'il se verserait le salaire annuel moyen de la LNH: soit 1,4 million \$... en devises américaines bien sûr. Un gros lot pour le commun des mortels, une aubaine pour le proprio des Penguins qui s'offre l'un des plus grands joueurs de l'histoire de la LNH pour la moitié du salaire de Martin Rucinsky.



François Gagnon

FGagnon@lesoleil.com

Voir MARIO en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Au salaire moyen Page E 38

AFFAIRE BENOÎT PROULX Dangereux précédent

L'intégrité de la justice remise en cause, plaide Québec

■ OTTAWA — Les avocats du gouvernement du Québec ont demandé à la Cour suprême du Canada de ne pas donner de suite à la poursuite en dommages et intérêts entreprise par l'ex-journaliste de Québec, Benoît Proulx, qui veut être indemnisé après avoir été blanchi d'une accusation de meurtre.

Il en va de l'intégrité du système de justice, a plaidé Québec, hier, devant les juges du plus haut tribunal du pays.

« Si vous voulez avoir un système de justice qui fonctionne adéquatement, il faut éviter de donner l'ouverture à des poursuites en dommage à répétition contre (la Couronne) », a affirmé M^e Claude Gagnon.

« Les conséquences seraient énormes pour le (procureur de la Couronne) qui sera constamment harcelé dans son travail par la menace de poursuite. Il y aura toujours quelqu'un, rétrospectivement, qui pourra prétendre qu'il n'a pas été consciencieux », a-t-il ajouté.

Benoît Proulx poursuit Québec au civil pour 1,1 million \$. La Cour supérieure lui a donné raison, mais cette décision a été cassée par la Cour d'appel.



Benoît Proulx

ARCHIVES, LE SOLEIL

L'ancien journaliste de la station de radio CHRC a été d'abord reconnu coupable en 1991 par un jury du meurtre prémédité de son ancienne petite amie, France Alain, abattue d'un projectile d'arme à feu près des lieux de travail de Proulx, à Sainte-Foy. La Cour d'appel a renversé le verdict en soutenant que le procès avait été entaché par des irrégularités.

REBONDISSEMENTS

Ponctuée de rebondissements, l'affaire avait fait beaucoup de bruit à Québec. L'enquête sur l'assassinat de M^{me} Alain, survenu en 1982, a piétiné pendant plusieurs années. Il a fallu attendre jusqu'à 1991 pour qu'un témoin se manifeste et relie Benoît Proulx aux événements entourant le meurtre.

Voir JUSTICE en A 2 >

STCUQ

Impasse totale

MARC LESTAGE

Mlestage@lesoleil.com

QUÉBEC — Syndiqués et patrons de la STCUQ ne se parlent plus.

Le conciliateur a décrété un ajournement des travaux au début de la fin de semaine et renvoyé les négociateurs « refaire leurs devoirs ».

Personne n'a l'intention de relancer les discussions d'ici l'échéance du 13 décembre imposée par la ministre du Travail. Cette échéance arrive demain matin. Le conseil des ministres sera en réunion. Du côté des usagers du transport en commun, on espère que le gouvernement interviendra avec un projet de loi spécial. Ça serait une première pour la région de Québec. Le président du comité des usagers, Jérôme Vaillancourt, craint plutôt que la situation continue d'empirer.

Le syndicat des employés a toujours l'intention de se mettre à nouveau en grève le samedi 16 à compter de 5 h 01. Entre-temps, patrons et syndiqués doivent s'entendre sur une nouvelle liste de services essentiels.

Ils ont consacré plus d'énergie à négocier les services essentiels qu'à régler le conflit au cours des derniers jours...

C'est sans aucun doute le gouvernement qui devra trancher parce que les patrons de la STCUQ ne sont pas d'ac-

On ne s'entend même plus sur les services essentiels



LA MÉTÉO



Maximum -5, minimum -22

Neige parfois forte et poudrière cessant en après-midi. Demain, ensoleillé et froid. Détails **page E 19**

QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N^o 342
FLORIDE, 1,75 \$US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 27657 00072 8

Voir IMPASSE en A 2 >

SAIGNÉE Difficultés

Suite de la Une

«On soupçonne des difficultés avec quelques emplois du secteur technique, comme l'entretien des appareils médicaux par exemple, mais l'on n'a pas encore fait le tour complet du jardin pour savoir à quoi s'en tenir», a mentionné Robert Tremblay en soulignant que le ministère devrait bientôt faire connaître son plan d'action pour en arriver à éviter de vivre une pénurie de personnel infirmier au cours des prochaines années. Le réseau de la santé et des services sociaux subit les contrecoups de la baisse des inscriptions dans les collèges. «Notre problématique de recrutement arrive à un moment où le nombre de jeunes dans les collèges est à la baisse. Il faut tenir compte que l'on recrute surtout des emplois du secteur scientifique et technique». Une formation collégiale est requise pour 35% des emplois dans le réseau.

RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

Le réseau de l'éducation n'échappe pas, lui non plus, au vieillissement de son effectif. C'est particulièrement évident dans le secteur collégial alors qu'une importante partie de l'effectif pliera bagage au milieu des années 2000. «On prévoit que 40% des enseignants et du personnel de soutien prendront leur retraite dans les années 2005, 2006 et 2007», a souligné Martin Saint-

Louis, attaché politique au cabinet du ministre de l'Éducation, François Legault. «Pour les enseignants, ça signifie 4000 nouvelles embauches au cours de ces trois années.»

Par ailleurs, dans le secteur des commissions scolaires, la baisse du nombre d'élèves — qui s'établit à 6% entre 1996-97 et 2008-09 — n'empêchera pas une augmentation du recrutement de nouveaux enseignants. Selon un document ministériel intitulé *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, les départs à la retraite seront si nombreux qu'il faudra recruter annuellement de 3200 à 4500 personnes.

«La population enseignante se sera profondément renouvelée», précise le document du ministère publié en février 1999. «Même s'il y a eu un recrutement exceptionnel de plus de 12 500 personnes en 1997-98 (à la suite de l'application du Programme de départs volontaires à l'ensemble du secteur public), l'attrition est telle qu'elle n'exigea pas moins l'embauche de 3300 personnes l'année suivante. Si l'on considère l'attrition des 13 années de prévisions, on aura renouvelé près de 80% du personnel permanent et plus de deux fois le personnel à temps partiel des commissions scolaires de 1995-96!» rapporte-t-on.

Finalement, dans les ministères et organismes gouvernementaux, la cadence des départs à la retraite devrait être plus lente que dans la santé et l'éducation. «Normalement, le taux d'attrition dans la fonction publique est de 2% par année», fait observer Pierre-Jude Poulin du Conseil du trésor. «D'ici 2005, il variera entre 2% et 3% et il pourrait atteindre tout au plus 5% à la fin de 2010.»

MARIO Fête

Suite de la Une

Si la grande fête entourant la confirmation du retour annoncé de l'enfant prodige témoigne de l'importance de Mario Lemieux, elle témoigne aussi d'une bien triste réalité pour ce que la LNH est aujourd'hui devenue.

Car cette grande fête met clairement en évidence le fait que la LNH n'a pu, au fil des trois dernières saisons, trouver quelqu'un, quelque part, pour saisir le flambeau que Lemieux a passé en annonçant sa retraite.

Tombé avec ses compagnons des Penguins de Pittsburgh devant les Flyers de Philadelphie en séries éliminatoires cette année-là, Mario Lemieux avait saisi Eric Lindros par la nuque pour lui confier que l'avenir de la LNH reposait dorénavant sur ses épaules.

Lindros n'a pas su porter ce fardeau. Pas plus que Pavel Bure, que Paul Kariya, que Mike Modano, Peter Forsberg ou Teemu Selanne.

Pas plus que Jaromir Jagr. Meilleur joueur de hockey au monde et digne dauphin de Mario Lemieux, Jagr, malgré tout le talent qu'il habite et son sens du spectacle, malgré tous les buts qu'il a marqués et les nombreux autres qu'il a préparés, n'a jamais été en mesure de se hisser au rang de porte-étendard du hockey de la LNH.

Oui! Il n'y a qu'un Mario Lemieux. Comme il n'y a eu qu'un Wayne Gretzky, un seul Guy Lafleur, un seul Jean Béliveau, un seul «Rocket».

Mais ce matin, trois saisons et demie après qu'il eut décidé qu'il en avait plein le dos de se faire freiner par un accrochage qui tuait son sport, Mario Lemieux doit revenir saisir le flambeau qui brûle par terre depuis qu'il l'a offert à des joueurs qui n'ont pas su le saisir.

Et ça, c'est triste. Comme il est triste aussi de voir que Lemieux, malgré une période d'inactivité si longue, pourra revenir régner sur son sport comme s'il ne l'avait jamais abandonné.

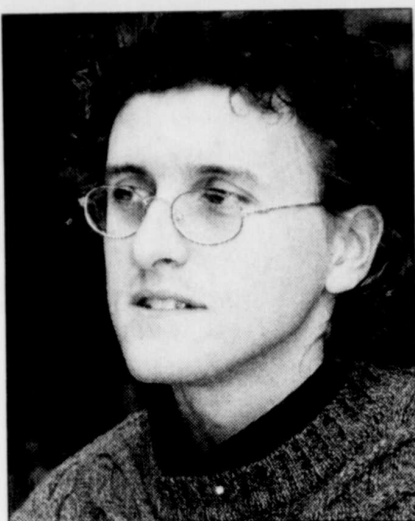
Le talent dont le ciel lui a fait cadeau l'habite toujours. Mais honnêtement, si le hockey avait continué à progresser comme Gary Bettman se plaît à le prétendre, comment Mario Lemieux, aussi grand et magnifique soit-il, aurait pu comme ça lorgner un retour au jeu et le réaliser en s'astreignant à deux bien petits mois d'entraînement? Voyons!

Si la LNH était vraiment le circuit d'élite qu'elle se targue d'être devenue, Mario Lemieux, encore jeune il est vrai, aurait pu réussir un retour au jeu. Mais il n'aurait jamais pu promettre qu'il reprendra la place qu'il a délaissée il y a près de quatre ans.

Mais voilà, le niveau de jeu a périéclité au rythme des expansions qui permettent maintenant à 700 joueurs d'évoluer dans ses rangs. Dont une centaine tout au plus sont vraiment bons, dont les deux tiers sont au mieux moyens et dont le reste ne sert qu'à remplir des chandails.

Alors le retour de Mario, est-ce pour «Lemieux», ou pour le pire? Pour le mieux malgré tout. Pour le mieux si on est partisan des Penguins, du grand Mario ou simple amateur de hockey.

Mais ce retour, il est avant tout pour Mario Lemieux. Pour celui qui a sauvé la franchise en 1984 en débarquant à Pittsburgh à titre de recrue. Pour Lemieux, qui l'a sauvée plusieurs fois au cours de sa carrière en différant quelque 32 M\$ en salaire. Pour Lemieux, qui l'a sauvée de la faillite il y a deux ans en achetant l'équipe justement pour ne pas perdre les 32 M\$ qui avaient disparu. Pour Lemieux qui l'a sauvée une fois de plus lui qui a réussi à faire vendre 1000 billets à l'heure depuis l'annonce de son retour. Et sans son retour, Mario Lemieux le propriétaire savait mieux que n'importe qui qu'il n'arriverait jamais à revoir la couleur de l'argent qu'il pourra maintenant récupérer avant de reprendre sa vraie retraite.



Le président du comité des usagers, Jérôme Vaillancourt

IMPASSE Syndicat

Suite de la Une

cord non plus avec la nouvelle liste proposée par le syndicat.

Le président du syndicat, Serge Lemelin, explique que son groupe veut offrir les mêmes services essentiels que lors du déclenchement de la grève le 4 novembre. «Mais nous avons ajouté une clause stipulant que nous nous engageons à fournir autant de travailleurs qu'il en faut pour faire rouler 220 véhicules», explique M. Lemelin.

Les patrons de la STCUQ n'ont pas donné leur accord à cette clause, confirme Catherine Lessard. C'est le conseil des services essentiels qui décidera s'il accepte la modification.

Cette petite phrase priverait la direction de la STCUQ de la possibilité de faire pression sur le syndicat en décrétant de nouvelles coupures dans les services, comme il l'a fait il y a deux semaines. Cette mesure, on s'en souvient, devait entraîner la mise à pied de 300 chauffeurs qui ne sont pas partie au conflit.

«Il y a un froid depuis que nous avons manifesté contre les patrons aussi bien que les syndiqués»

Le président de CRUTEQ, le comité des utilisateurs, n'en revient pas de la tournure des événements. «Nous n'avons aucune nouvelle», d'explique Jérôme Vaillancourt. Ce comité a généralement une bonne audience auprès de la direction de la STCUQ, mais «il y a un froid depuis que nous avons manifesté contre les patrons aussi bien que les syndiqués», la semaine dernière, explique M. Vaillancourt.

En désespoir de cause, le comité s'est même adressé à la ministre Louise Harel pour lui suggérer de créer une nouvelle agence métropolitaine de transport en commun qui remplacerait éventuellement la STCUQ.

loto-québec

Banko résultats

Tirage du 2000-12-11

02	05	12	13	15
27	28	32	37	40
44	45	47	53	55
57	66	67	68	70

NUMÉRO 928373

Le jeu doit rester un jeu

T.V.A. 14% H.S. AU LES FRAGS 14 LOTO-QUÉBEC

JUSTICE Erreur grave

Suite de la Une

Hier, en Cour suprême, les avocats de Proulx ont soutenu que la Couronne avait agi de mauvaise foi pendant le premier procès en tentant à tout prix d'obtenir une condamnation. Ils prétendent même que les procureurs ont dénaturé les éléments de preuve «afin d'induire le jury en erreur».

MOTIFS SÉRIEUX

Québec estime qu'il faut des motifs extrêmement sérieux pour accorder des dommages au civil contre le gouvernement à la suite d'un procès au criminel. Pour cela, il faudrait que la Couronne ait commis une erreur grave, équivalente à un abus de pouvoir passible d'une accusation criminelle.

Sinon, les procureurs de la Couronne vivraient dans la crainte d'être poursuivis chaque fois qu'un accusé est mécontent de son procès. Ils seraient ainsi privés d'une liberté d'action essentielle au bon fonctionnement du système de justice, a expliqué M. Claude Gagnon.

La Cour suprême a pris la cause en délibéré et rendra sa décision dans les prochains mois.

La Cour suprême rendra sa décision dans les prochains mois

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 9
Julie Lemieux	5
Le Québec et le Canada	10 à 17
Décès	19
Le Monde	18 à 22
Opinions	21
CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4 à 7
EXTRA	
Mode	2 à 5, 20 et 21
Arts et spectacles	6 à 15
Télévision	8 et 9
Votre agenda	13 et 14
annonces classées	16 à 18
Diversissements	19 et 22
Sports	23 à 40
Statistiques	26 à 29

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000

LE TREN X ET UN

19.99

Un rapport qualité-prix exceptionnel

LE POLO SHETLAND CÔTELÉ

Un cadeau exclusif de notre collection pure laine shetland. Le polo essentiel à superposer sur tout en gris, olive, avoine, marine, bordeaux. P.m.g.tg.tg. Rég. 29.95*

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

La Lingère

19.99
Rég. 28.00*jummeau

DRAP EN FINETTE PUR COTON

De notre collection exclusive, le style imprimé petites oies. Aussi, moutons, ours polaires, fleurs orientales et carreaux madras se marient aux carreaux vichy et aux coloris unis. Double 29.95, grand 34.95, tr. grand 39.95, taies st. 19.99, g. taies 24.95

GRATUITE!
La boîte-cadeau Simons vous est offerte avec tous vos achats de Noël

PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000

99.95
51 X 71 pouces

JETÉ EN DOUCE LAINE MOHAIR

Un cadeau luxueux, une importation exclusive de La Lingère dans la boîte-cadeau Simons. Mohair à long poil, bordure frangée. Carreaux aux tons lumineux de forêt, violet, émeraude, bordeaux, marine, paprika et olive.

PRÊT-À-FÊTER NOËL 2000

14.99
52 X 70 pouces

NAPPE JACQUARD DAMASCÈNE

Un nappes exclusive à La Lingère, en tissage polyester d'entretien aisé, tissage ton sur ton d'inspiration ethnique. Bleu, jaune, vin, vert, muscade. 60x84 / 19.99, 60x104 / 29.95, 60x120 / 39.95, rond 60 pouces 14.99, 52x52 / 12.99, serviette 2.99

la maison

simons

HEURES D'AFFAIRES: • PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00, SAMEDI 9H30 À 17H00 DIMANCHE 10H00 À 17H00
• SHERBROOKE LUNDI AU VENDREDI 9H30 À 21H00, SAMEDI 9H00 À 17H00, DIMANCHE 10H00 À 17H00
• MONTRÉAL LUNDI AU VENDREDI 10H00 À 21H00, SAMEDI 9H30 À 17H00, DIMANCHE 12H00 À 17H00

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

SONDAGE D'UN CONSEILLER
INDEPENDANT

Andrée

1^{re}

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Les résidents du quartier Lebourgneuf à Québec sont pour le moins partagés quant à la ville nouvelle qui sera créée et sur le choix de la personne qui devrait la diriger. Quant aux promesses de réductions de taxes répétées par le gouvernement et par le maire L'Allier, ils n'y croient tout simplement pas!

Le conseiller indépendant François Picard dispose d'un petit budget de recherche à la Ville de Québec. Pour 1600 \$, il a donc commandé un sondage de Prémabule communication, un organisme à but non lucratif parrainé par Cossette Communication et par l'Université Laval et réalisé par des étudiants.

Les citoyens ne croient pas aux taxes réduites

Conseiller de Lebourgneuf, il a voulu savoir ce que ses électeurs pensaient de la réforme en cours, du maire L'Allier, des aspirants Claude Cantin ou Claude Larose... et connaître leur perception à son endroit. Cinq cents personnes ont donc été interrogées, 250 dans Les Méandres et 250 dans Lebourgneuf, sur 6000 électeurs potentiels. La marge d'erreur serait de 5 %.

Résultats? Le tiers des répondants disent s'être intéressés au débat sur les fusions, un tiers y sont peu intéressés et le dernier tiers, pas du tout!

«Êtes-vous en faveur des fusions municipales?» La moitié se dit très favorable ou assez favorable, 44 % peu favorable ou pas du tout. Souhaitent-ils être consultés? Ça se partage moitié moitié!

«Croyez-vous que les fusions se traduiraient par une baisse de votre compte de taxes?»

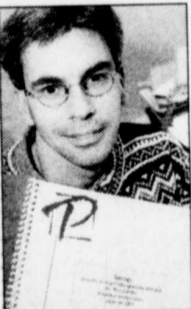
Ô surprise, la moitié des répondants n'y croient pas contre un tiers qui y croit! Et qui serait la personne la plus apte à remplir la fonction de maire dans la nouvelle ville?

Andrée Boucher obtient 31,6 %, Jean-Paul L'Allier 29 % et Ralph Mercier 10 %. Jacques Langlois, le maire de Beauport, ne figurait pas dans le choix de réponses. Par contre, trois candidats présumés à la mairie de la nouvelle ville, Claude Cantin, Claude Larose et Jean-Guy Lemieux ont une grosse côte à remonter: Claude Cantin obtient 3,5 % contre 2,9 % pour Jean-Guy Lemieux. Quant à Claude Larose, un seul des 510 répondants l'a choisi!

«On a entendu souvent les banlieues, mais rarement ce que les gens de Québec pensent. Le message du maire L'Allier ne passe pas. À Québec, 40 % des gens ne croient pas aux fusions. Ils ne croient pas à ses économies de taxes. Et même dans le choix d'un maire, ils préfèrent la mairesse Boucher qui leur apparaît défendre davantage leurs intérêts. Les gens aiment les cognères et c'est elle qui crie le plus fort!», observe le conseiller.

Si le conseiller se pétait les bretelles parce qu'il recueillait un taux de satisfaction de 95 % de ses électeurs, il devra toutefois faire preuve d'humilité car 71 % des répondants ne le connaissaient tout simplement pas!

Sera-t-il candidat en novembre 2001? «Oui, ça me tente!», dit-il. Dans quelle formation? Il ne sait pas. Même qu'il ne dédaignerait pas porter les couleurs de M^{me} Boucher...



François Picard exhibe les résultats de la recherche.

Doit-on craindre le pire?



La neige ainsi que le vent ont causé des inconforts à bien des gens un peu partout au Canada ainsi qu'aux États-Unis, hier. Tous se croisaient les doigts au Québec, alors que nos météorologues appréhendaient le pire. Fausse alerte ou première tempête de l'hiver?

SAINTE-FOY

Tempête providentielle

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

QUÉBEC — Selon le président du syndicat des cols bleus de Sainte-Foy, «c'est à cause de tous les lampions que nos gars ont payés qu'une grosse tempête de neige s'abat aujourd'hui sur le Québec».

«Nos lampions ont fonctionné», jubile Guy McDonald qui rêvait de voir tomber cette première grosse bordée afin que les contribuables de Sainte-Foy réalisent que la situation ne peut plus durer.

«Nous avons réglé sur le fonds de pension au début de la fin de semaine. Les seuls points sur lesquels nous n'arrivons pas à nous entendre c'est les jours de maladie et le statut des employés auxiliaires», constate le président.

Le syndicat a fait parvenir de nouveaux documents à la Ville, hier, à ce sujet. Dans l'attente d'une réponse, les cols bleus sont prêts pour effectuer l'opération de déneigement qui devait être déclenchée cette nuit.

LES JOURS DE MALADIE

Au sujet des 15 jours de maladie prévus dans la convention, tous les employés et cadres de Sainte-Foy ont accepté qu'ils soient rémunérés à 80 % pour les jours utilisés et à 120 % pour les jours non utilisés, à la fin de chaque année.

Selon la mairesse Boucher, cette méthode est généreuse et équitable puisque les employés qui

n'utilisent que la moitié de leurs congés reçoivent l'équivalent de 100 %.

Les cols bleus n'acceptent pas cette formule parce qu'ils utilisent généralement 8,7 jours par année en maladie comparativement à 7,5 pour les cols blancs et environ 6 jours pour les policiers et les pompiers.

Selon M. McDonald, la formule qui est acceptable pour les cols blancs n'est pas pour ses membres qui passent leur journée dehors ou couchés sous des camions à l'année longue. «Même depuis que la grève est commencée ce sont nos membres qui déneigent les entrées de l'hôtel de ville pour que les cadres et les cols blancs ne se mouillent pas les pieds en rentrant au travail», de dire le président du syndicat.

En ce qui concerne les 23 employés auxiliaires, le syndicat ne réclame pas leur embauche permanente, mais leur inscription sur une liste d'employés réguliers (1200 heures par année). «La mairesse prétend que nous souhaitons qu'ils deviennent permanents. Ce n'est pas le cas», affirme le président du syndicat.

En devenant des employés réguliers, les 23 auxiliaires seront reconnus couverts par le certificat d'accréditation. Une procédure qui assure qu'on fera appel à leurs services plutôt que d'embaucher des employés des autres villes qui seront en disponibilité à la suite des fusions, lorsque Sainte-Foy aura besoin d'engager de nouveaux travailleurs, selon les prétentions du syndicat.

Les contribuables n'ont pas encore souffert de la grève des cols bleus

Un bel
hiver
tout de
même!

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

QUÉBEC — Dès hier matin, les météorologues nous ont mis sur le sentier de la guerre. Entre 15 et 25 centimètres de neige accompagnée de vents violents devaient convaincre les gens de préconiser la formule du télétravail, de prendre une journée de congé oubliée parce qu'il n'a pas fait suffisamment beau l'été dernier ou de s'en remettre à la bonne vieille pelle si aucune de ces avenues n'était possible.

Mais rassurez-vous: on va avoir un bel hiver.

C'est le Service météorologique du Canada, l'une des tentacules d'Environnement Canada, qui fait cette prédiction: les températures et les précipitations devraient être au-dessus de la normale pour la moitié sud du Québec, soit le territoire desservi, grosso modo, par LE SOLEIL.

Selon Denis Gosselin, l'un de ses experts, le mois de décembre 2000 ainsi que ceux de janvier et de février 2001 ne devraient pas faire damner l'ensemble de la population, selon les données prévisibles.

POINTS SAILLANTS

«La moyenne des températures enregistrées pour ces trois mois durant les années précédentes a été de -12° C», de dire le météorologue. «Nos données nous amènent à croire à une légère augmentation de la température, soit une moyenne de -11,45°».

Pas de quoi sortir le champagne avant l'arrivée du Nouvel An, mais des données qui concordent avec les relevés des 53 dernières années où, depuis 1997, on enregistre des températures saisonnières sans cesse croissantes.

Les points saillants des relevés des météorologues révèlent qu'on a enregistré des températures supérieures à la normale durant les 14 dernières saisons, soit depuis l'été 1997.

L'automne 2000 au Canada a été le 17^e plus chaud de ses annales, ses températures ayant en moyenne dépassé la normale de 0,6° C. C'est l'automne de 1998 qui a été le plus chaud alors que celui de 1986 a été le plus froid.

Alors, souriez avant de prendre la pelle. Et rappelez-vous que ce n'est pas une histoire inventée par les journaliers. Toutes ces informations circulent sur le site Web d'Environnement Canada aux adresses suivantes: www.emc.ec.gc.ca/~cmdev/saisons/saisons.html et www.msc-smc.ec.gc.ca/cerm/bulletin.

On nous promet 15 à 25 cm et des vents violents

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Une enveloppe supplémentaire de 14 millions \$

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ LÉVIS — Les établissements de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches disposeront d'une enveloppe supplémentaire de quelque 14 millions \$. De quoi leur permettre de remplir leurs obligations.

C'est ce qu'a fait savoir la députée de Lévis et ministre responsable de Chaudière-Appalaches, hier.

«Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches viennent de se voir attribuer une somme additionnelle de 13,9 millions \$ sur une base annuelle afin d'augmenter les soins et les services offerts à la population et de mieux

répondre aux besoins qui se manifestent dans les établissements du réseau», a indiqué Linda Goupil.

Dans l'enveloppe, qui porte à 430 millions \$ le budget annuel de la santé et des services sociaux dans Chaudière-Appalaches, sont également comprises des sommes destinées au développement de nouveaux services dans des domaines où les besoins sont

particulièrement pressants. Notamment dans les centres d'hébergement et de soins longues durées (CHSLD), qui pourront compter sur 2,6 millions \$ additionnels centres de réadaptation, et les centres de réadaptation, qui recevront 353 000 \$ de plus.

«Dans ce dernier cas, les dépenses se feront prioritairement dans le domaine de l'autisme et dans celui des troubles du langage et de la parole», a précisé M^{me} Goupil.

COUVRIR L'AUGMENTATION

«Pour mieux répondre aux besoins, et après avoir examiné la situation financière des établissements du réseau, le gouvernement a décidé d'injecter des sommes nouvelles pour cou-

vrir l'augmentation des coûts liés à trois éléments», a repris la marraine de la région, désignant notamment les médicaments qui sont à la charge des établissements, les fournitures médicales et l'accroissement du volume de services.

Ce sont en l'occurrence 10,8 millions \$, dont une large part échoit aux hôpitaux, qui sont débloqués par l'État à ces chapitres. De quoi confirmer son rôle de centre hospitalier régional, l'Hôtel-Dieu de Lévis s'en taille la part du lion avec 5,4 millions \$. Au centre de santé Paul-Gilbert va 1,17 million; à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 866 000 \$; au Centre hospi-



Linda Goupil

talier Beauce-Etchemin, 828 000 \$; et au Centre hospitalier de la région de l'Amiante, 789 000 \$.

Les jeunes en difficulté n'ont pas été oubliés non plus. Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches reçoivent 1,2 million \$, somme qui sera notamment injectée au chapitre des services de réadaptation et de protection de la jeunesse.

Depuis le début de l'exercice 2000-2001, Chaudière-Appalaches a obtenu près de 60 millions \$ supplémentaires pour l'ensemble des services de santé et des services sociaux offerts à la population.

BOXING DAY

Du jamais vu!
Le père Noël est arrivé chez CITADELLE
Offrez-vous le plus beau cadeau de votre vie.

0,9% à l'achat de la plupart de nos modèles 2000 et 2001
1^{er} paiement dans 90 jours*

OU
1^{er} paiement dans 1 an*

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

89, route Kennedy, Lévis
835-1171
www.citadellechevrolet.com

sur plus de 30 véhicules 2000 offerts à des prix de liquidation et plus de 200 véhicules 2001 offerts au meilleur prix de la grande région de Québec.

*Détails sur place pour modèles éligibles à la promotion. Taux d'intérêt à l'achat de 9,9% si paiement différé dans 1 an.

Incrroyable!
BOXING DAY

Gel de taxes à Saint-Augustin

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — Les résidents de Saint-Augustin verront leur compte de taxes inchangé en janvier malgré des dépenses accrues en protection publique, en loisirs et au service de la dette.

Nostalgique pour son dernier budget, le maire Marcel Corriveau n'accepte pas que le gouvernement fusionne sa municipalité à la ville de Québec.

« Les répercussions d'un tel regroupement sont majeures en termes de qualité des services. À titre d'exemple, Saint-Augustin qui gère son propre service de transport en commun n'a pas été affectée par la grève à la STCUQ. Lorsque tous les services seront régionalisés, ce genre de conflit touchera toutes les villes de la région et ce n'est qu'un pâle reflet de ce qui nous attend », dit le maire en se désolant de voir disparaître 300 ans d'histoire.

« Saint-Augustin perdra son identité et son autonomie, mais je souhaite que notre communauté continue à développer cet esprit d'entraide et de solidarité qui a toujours fait notre renommée », dit M. Corriveau.

Le budget de 20 millions \$ est sans surprise, les taxes inchangées à 1,18 \$ du 100 \$ d'évaluation ou 1,75 \$ pour le non résidentiel, soit un taux global (TGTU) de 1,86 \$. Si la Ville n'a plus de facture gouvernementale à payer (746647 \$), elle perd des revenus de taxe

sur le gaz et les télécommunications (TGE) de 645 743 \$ avec le nouveau pacte fiscal, un « gain » de 100 000 \$.

La dette demeure stable à 40 millions \$ mais le service de la dette a augmenté de 3,9 % compte tenu de coûts de refinancement plus élevés que prévus. L'ère des grands investissements achève cependant.

« Nos grands travaux sont pas mal terminés, et la dette pourrait baisser au cours des prochaines années. Le rang des Mines a bénéficié d'un resurfaçage complet. Nous avons hérité d'un réseau routier en très mauvais état lors de la réforme Ryan », dit le maire.

RÉFECTION DE LA 138

Reste la réfection de la route 138 (trottoirs, pavage, éclairage, enfouissement de services publics) pour 850 000 \$. La municipalité attend le programme tripartite Canada-Québec pour n'assumer que le tiers de la facture.

Il restera quelques rues à ouvrir dans le parc industriel dans deux ans.

Le maire se dit fier des performances du parc industriel. Ses entreprises y ont investi 20 millions \$ cette année et des immobilisations de 11 millions \$ sont déjà annoncées pour 2001. Il affirme que l'implantation du Centre d'entreprises technologiques a contribué à dynamiser le site de l'ancien collège Saint-Augustin.

« Les investissements réalisés par les 20 entreprises existantes ont atteint plus de 3 millions \$ cette année », dit-il.

Quant à la transition vers la ville nouvelle, le maire assure qu'il restera en poste l'an prochain pour veiller aux intérêts de ses concitoyens.

« Je surveillerai très étroitement tous les travaux menant à la création d'une ville unique afin que les citoyens de Saint-Augustin soient respectés », dit-il.

Cap-Rouge quitte l'UMQ

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

CAP-ROUGE — À quoi sert l'UMQ si Cap-Rouge cesse d'exister? Aussi bien faire l'économie de 16 000 \$ pour en être membre et participer à son congrès annuel.

Mais il y avait une autre raison pourquoi la mairesse Michèle Bouchard-Rousseau souhaitait s'en retirer.

« Les élus considèrent que cette Union ne fut pas très combative dans le dossier des fusions forcées. » Et vlan!

Mais il ne faudrait pas penser que Cap-Rouge est dans le rouge même si cette décision fut avant tout budgétaire. Sa dette à long terme n'a cessé de diminuer depuis 1996. Elle est alors passée de 20 millions \$ à 13,7 millions \$ aujourd'hui. Mais la petite municipalité n'a pas de folies à faire car elle a atteint la limite de sa croissance et n'a pas, comme ses voisines Sainte-Foy et Saint-Augustin, de revenus provenant d'un gros parc industriel ou de grands centres commerciaux. Ainsi, son budget sera réduit de 4,7 % à 13,2 millions \$ l'an prochain. « Il est très louable de vouloir effacer notre dette, mais des élus responsables doivent se soucier également de l'entretien des rues, des parcs et des bâtiments de notre ville », dit M^{me} Rousseau.

La réfection des rues sera accrue l'an prochain. Ce sera le cas des fondations de rues et des conduites d'aqueduc sur le boulevard de la Chaudière, sur la rue du Golf, sur la rue Jean-Charles-Cantin, sur la rue de la Rivière Nord et sur la rue Blanchette.

La plage Jacques-Cartier recevra du mobilier urbain, le site ouest du parc nautique sera réaménagé et un plan d'entretien et d'amélioration des berges de la rivière Cap-Rouge sera élaboré.

Les taxes et la tarification pour les services demeurent les mêmes. La perte de la facture gouvernementale, et aussi de la TGE, se solde par un gain net de 100 000 \$ environ. C'est-à-dire que c'est plutôt le montant qu'on n'enlèvera pas de ses coffres!

Des dépenses augmentent, comme la quote-part à la STCUQ et la contribution au CLD.



Michèle Bouchard-Rousseau

SAINT-BASILE

Le fromager Luc Mailloux songe à poursuivre le ministère de l'Agriculture

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

SAINT-BASILE — Se disant victime de harcèlement, le maître fromager Luc Mailloux, qui produit les célèbres fromages au lait cru « Saint-Basile » et « Le Chevalier Mailloux » à sa fromagerie artisanale de Saint-Basile de Portneuf, envisage d'intenter sous peu une poursuite de 1 million \$ contre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

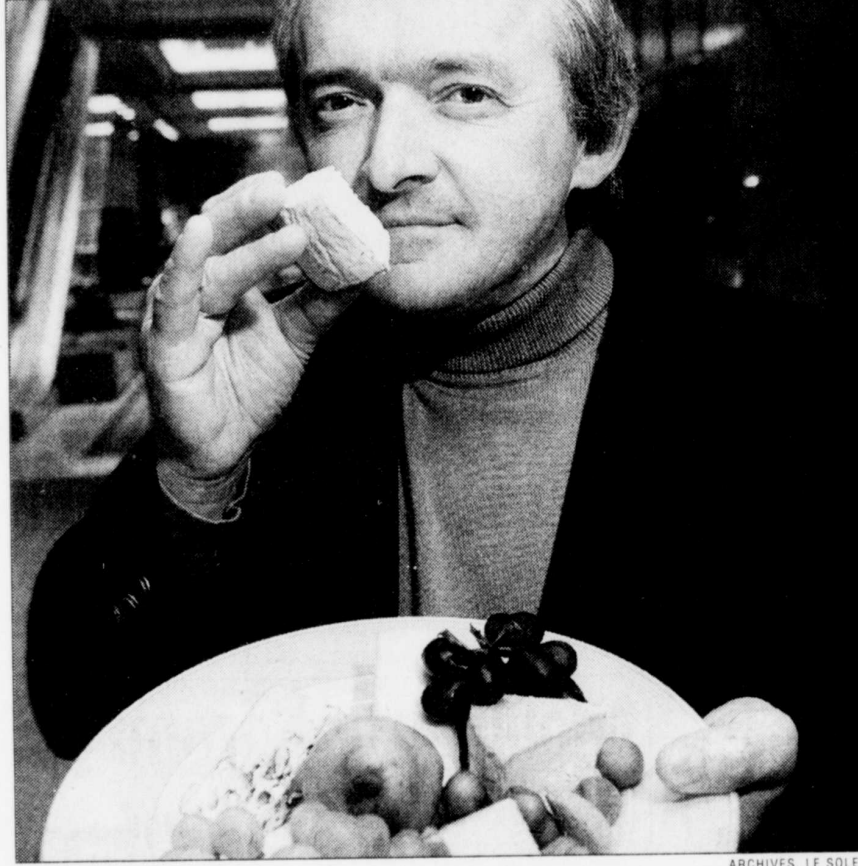
« J'ai fait appel à un avocat et il y aura recours. Il travaille actuellement à monter mon dossier. Les décisions administratives personnelles prises au ministère pour me nuire et les abus de pouvoir dont je suis victime contribuent à me noircir moi et mes produits. Les pertes sont énormes et il y a un écoeurement phénoménal », a-t-il indiqué, hier, en entrevue téléphonique.

La guerre que se livrent Luc Mailloux et certains employés du ministère ne date pas d'hier. Elle s'est toutefois intensifiée dernièrement quand deux inspecteurs du MAPAQ ont saisi sa production. « Ils sont sans cesse sur mon dos. Normalement, ils font une vérification par année. Chez-moi, c'est une fois par mois malgré le fait que le profil microbiologique de mes

fromages soit parfait. Je ne peux pas produire dans de telles conditions », assure-t-il.

Le litige vient du fait que le 30 octobre dernier, les inspecteurs ont décelé dans un des lots de fromage une concentration élevée de la bactérie staphylocoque aureus qui peut causer des maux de ventre et des flatulences. La réglementation au Québec exige une norme bactériologique inférieure à 1000 par gramme de fromage. « Dans mon cas, la restriction a été descendue à 100 puis relevée à 200. De plus, on exige maintenant que les tests soient faits également sur la croûte du fromage alors que depuis sept ans, les analyses ne portaient que sur la pâte ». Aujourd'hui, il réclame une harmonisation de la réglementation.

Depuis la saisie, le ministère demande à Luc Mailloux de produire des analyses microbiologiques poussées pour chacun de ses lots de fromage et ce, à ses frais, avant de les mettre sur les tablettes des marchés. « Je dois être rendu à 15 000 \$ de tests effectués. C'est sans compter les lots de fromage saisis, les 15 jours de non-production et l'atteinte à ma réputation. Une chance que ma situation financière n'est pas précaire car je serais déjà en faillite », conclut-il avec sa verve habituelle.



Le maître fromager Luc Mailloux avec ses célèbres fromages au lait cru.

EN BREF

Stationnement à prix réduit à Québec

■ QUÉBEC — Le comité exécutif de la Ville de Québec a prolongé jusqu'au 30 juin 2001 une entente avec la société Parc-Auto pour réduire les coûts de stationnement pour le personnel des établissements commerciaux et les résidents qui utilisent les parcs de la Société dans le Vieux-Québec, sur la Colline parlementaire et dans le quartier Saint-Roch. Les résidents ne paient que 720 \$ au lieu de 1380 \$ par année pour un stationnement souterrain, et 600 \$ au lieu de 735 \$ pour un parc en surface. Chaque établissement commercial peut par ailleurs obtenir deux vignettes de stationnement annuelles pour 960 \$ (souterrain) ou 660 \$ (en surface). Plus de 200 personnes se sont prévaluées du programme, qui a entraîné des coûts de 11 865 \$ à la Ville. P.A.

Le conseil de quartier organise une consultation publique sur la place du pont Drouin

■ QUÉBEC — Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou tiendra une soirée de consultation publique, ce soir, le mardi 12 décembre, sur le projet d'aménagement de la place du pont Drouin à l'entrée de Limoilou. La rencontre se tiendra à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Esprit, au 230, de la 8^e Rue. Des représentants de la Ville de Québec répondront aux questions des citoyens dès 18 h 30. R.F.

Pas de neige à la rue sans permis!

■ QUÉBEC — La Ville de Québec rappelle à ses résidents de ne pas jeter de la neige à la rue à moins de détenir un permis et de ne pas jeter la neige avant le passage des déneigeurs. On peut toutefois jeter la neige des toitures en bordure du trottoir ou de la rue dans les quartiers centraux sans détenir de permis en autant que le toit se prolonge jusqu'à moins de trois mètres (10 pieds) de la bordure du trottoir ou de la rue. Si l'opération se fait après l'opération déneigement, il faut communiquer avec les Travaux publics au 691-6781. La Ville rappelle que ses agents de stationnement ainsi que ses inspecteurs sont autorisés à émettre un constat d'infraction. L'amende est de 200 \$ plus des frais de 50 \$ pour la première offense. Elle augmente à 500 et 1000 \$ à la deuxième et à la troisième infraction et les frais passent à 100 \$. R.F.

Joyeux Hamél!

Jusqu'au 17 décembre, venez gratter et obtenez de 10 à 50% de rabais sur les décorations de Noël à prix régulier ainsi que sur plusieurs trouvailles de la boutique cadeaux



centre jardin
HAMEL

Le plus grand centre de décorations de Noël au pays

LÉVIS

4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTE-FOY

Halles de Sainte-Foy

CHARLESBOURG

1169, 80^e Rue Est

BEAUPORT

1350, boul. des Chutes

ANCIENNE-LORETTE

6029, boul. Hamel

Les célibataires se rencontrent

Ah! Mes petits *chicoux*! Je sais que vous mourez d'envie de savoir comment s'est déroulé le cocktail des célibataires du SOLEIL. Je sais que vous ne pouvez pas résister à la tentation de jouer aux voyeurs, comme vous êtes incapables de passer devant une maison sans jeter un coup d'œil furtif sur le décor que vous offrent les rideaux entrouverts. Alors, puisque Noël s'en vient, je vais vous faire un beau cadeau en partageant avec vous les petits secrets de cette soirée inoubliable.

D'abord un mot sur la sélection des candidats, question de vous faire languir encore un peu. J'ai reçu plus de 150 messages plus intéressants les uns que les autres, provenant en majorité de femmes de 35 à 50 ans libres comme l'air et prêtes à rencontrer l'âme sœur. Les hommes ont toutefois été un peu moins nombreux à répondre à mon appel, craignant peut-être de se faire mettre la corde au cou trop vite à leur goût...

Le choix a donc été difficile et le comité de sélection, formé de célibataires, a dû se déchirer le cœur pour faire le tri des meilleurs messages. Qualité et originalité de la missive, ouverture d'esprit et appréciation personnelle faisaient partie des critères de sélection. L'âge des participants a aussi été considéré afin d'obtenir une palette de candidats équilibrée.

Après plusieurs heures de délibérations, le comité a réussi à identifier 20 hommes et 20 femmes de 27 à 59 ans, qui ont été invités à se rendre au bar Le Rappel du Capitole de Québec, mardi soir dernier, pour trinquer en l'honneur de la vie, de l'amour et des nouvelles rencontres.

À leur entrée dans ce petit bar chaleureux, nos célibataires donnaient toutefois l'impression d'avoir passé la journée sur la corde à linge à -40°C... Gelés. Ils étaient presque tous gelés par la gêne, par la peur de paraître ridicules et de passer la soirée seuls dans leur coin.

La plus jeune de la bande a même failli rebrousser chemin en réalisant que les premiers arrivés étaient tous des hommes âgés. Elle s'est réfugiée dans le fin fond du bar, question de pouvoir contempler le spectacle sans trop s'impliquer. Et elle n'a pas eu à bouger... Les hommes ont vite fait de la remarquer et notre cadette n'a même pas eu besoin de se lever pour repartir avec une invitation sous le bras.

En fait, il n'a fallu que quelques minutes pour que toute la foule se dégèle, pour que le monde se mette à placoter... les gars dans un coin et les filles dans l'autre! Car, pendant un moment, on se serait cru en plein milieu d'un party de danse du primaire. Comme quoi on a beau vieillir, l'enfant en nous n'est jamais très loin... Mais les invités ont finalement vaincu leur timidité et le tout s'est vite transformé en véritable party de bureau... *necking* en moins!

Pardonnez-moi, messieurs, mais plusieurs femmes m'ont toutefois avoué que les candidats masculins manquaient un peu trop de piquant à leur goût. « Les hommes sont *drabes*! » m'a



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

lancé l'ainée du groupe. Mais si ça peut vous consoler, j'ai quitté l'endroit vers 23 h et la même dame était encore sur place, le sourire fendu jusqu'aux oreilles et l'esprit allumé par des discussions enflammées... Peut-être étiez-vous moins *drabes* au goût des femmes avec quelques verres de vin dans le nez!

Bon. Je sais que ce n'est pas ce que vous voulez savoir. Je sais qu'une seule question vous brûle les lèvres depuis le début, la même qu'on me pose d'ailleurs sans arrêt depuis une semaine: est-ce qu'il y a eu des « matches » parfaits? N'allez pas trop vite, chers amis! On n'est pas dans un film américain... À vrai dire, je ne crois pas que nos célibataires aient été électrocutés par le coup de foudre. Mais, à défaut de mieux, plusieurs d'entre eux ont à tout le moins échangé leurs numéros de téléphone et quelques regards langoureux.

Certains se sont même rencontrés à nouveau depuis la semaine dernière et d'autres ont quitté discrètement le bar, suivis de près par leur flamme de la soirée. Je ne sais pas plus que vous où tout ça va les mener, mais, chose certaine, je veux être nommée marraine si un jour des enfants naissent de ces unions improvisées. Non mais, j'ai quand même un peu de mérite dans tout ça!

À mes yeux, la réussite de cette soirée, qui pourrait devenir un rendez-vous annuel, repo-

se surtout sur les amitiés qui se sont formées au fil des heures. Une des participantes m'a même confié qu'elle était repartie avec le numéro de téléphone d'une autre fille, d'une future amie. Et tel était bien le but de ce petit concours: sortir les célibataires de l'isolement et leur permettre de rencontrer des gens. À ce chapitre, on peut dire: mission accomplie! J'ai moi-même rencontré des gens que j'aimerais bien compter parmi mes amis.

Vous avez raison: avant de poser les « corderons » dans la maison, mon chum et moi devons sans doute apprendre comment écrire ce mot... J'ai dû recevoir une bonne quinzaine de messages de fidèles lecteurs qui m'ont fait gentiment remarquer que j'avais fait une erreur trahissant mes faiblesses en matière de bricolage.

Car je voulais effectivement parler de quarts-de-rond et non de corderons dans ma chronique de la semaine dernière. Mais, que voulez-vous? Ne trouvant pas ce mot dans le dictionnaire, je me suis fiée au logiciel de correction de mon ordinateur, qui m'a indiqué que l'expression « corderons » existait bel et bien.

Rassurée, je n'ai pas poussé ma recherche plus loin, ne remarquant pas que le mot en question était en fait associé au verbe « corder » conjugué au futur simple... Ça m'apprendra à m'appuyer sur les nouvelles technologies au lieu de croire sur parole nos bons vieux dictionnaires en papier. Merci quand même à tous ceux qui ont pris la peine de m'écrire pour me remettre dans le droit chemin!

Accusée de tentative de meurtre à l'endroit de sa fille de neuf ans

QUÉBEC (LE SOLEIL) — Un mandat d'arrestation a été émis hier contre la mère qui a tenté en fin de semaine d'étrangler sa fillette de neuf ans, à Sainte-Foy. Celle-ci sera accusée de tentative de meurtre.

La femme de 43 ans se trouve toujours à l'hôpital, sous surveillance policière. Elle souffre de problèmes psychiatriques et de son état dépendra la date de sa comparution. Son identité ne pourra toutefois pas être révélée, pour protéger celle de ses enfants, qui ont été confiés à la Direction de la protection de la jeunesse.

Selon l'agente Luce Arsenault, de la police de Sainte-Foy, la mère a tenté d'étrangler sa fille avec un foulard.

C'est la sœur aînée de l'enfant, âgée de 12 ans, qui a eu la présence d'esprit d'aviser les policiers en composant le 9-1-1.

À leur arrivée sur les lieux, deux minutes plus tard, les agents ont trouvé la mère et ses filles en situation de crise.

La femme était connue pour ses antécédents psychiatriques, et le père n'est pas en mesure d'assumer la garde des petites.

Jeune voleur au large



Une caméra a filmé le jeune homme.

QUÉBEC — La police de la ville de Québec est à la recherche d'un homme de race blanche, âgé de 25 à 30 ans, parlant français et mesurant environ 1m 80 (5 pi et 8 po) pour un poids de quelque 90 kilos (entre 145 et 150 livres). L'homme a commis deux vols qualifiés, les 4 et 17 septembre, au dépanneur Servimax, situé au 605, boulevard Charest Est, à Québec.

À chaque fois, il portait un gilet Calvin Klein.

Toute information sera traitée de façon confidentielle par le sergent-détective Doris Pagé, 691-7319. C.V.

Peine perdue

■ HAVRE-SAINT-PIERRE — Les recherches pour retrouver un trapeur présumé disparu dans un lac, au nord de Havre-Saint-Pierre, sur la Côte-Nord, ont été abandonnées,

hier. Les plongeurs de la Sûreté du Québec ne sont pas parvenus à retrouver le corps de Marcel Ward, 40 ans, de Longue-Pointe-de-Mingan. Tout indique que l'homme a péri dans les eaux glaciales du lac, après que son canot eut versé, samedi. C.S.

ACCROS DU PEPS!

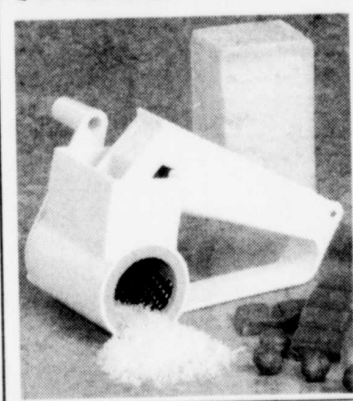


Inscription aux activités sportives de l'hiver

Dès maintenant et tous les jours de 9h à 21h

www.peps.ulaval.ca
INFORMATION : 656-2807

Moulinette à fromage



zyliss

garantie 2 ans

12⁹⁸\$

LE COIN CULINAIRE
PLACE LAURIER 653-5878

De 25% à 60%*
Toutes taxes incluses

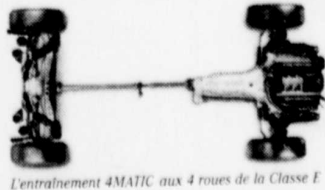


Tailles 4 à 22 ans

LUCETTE LAMONTAGNE
833, avenue Myrand
Sainte-Foy
681-0249



En hiver, les sièges chauffants, c'est bien. Mais ça ne suffit pas.



L'entraînement 4MATIC aux 4 roues de la Classe E

► LA 4MATIC DE CLASSE E. En hiver, une voiture doit toujours être prête à affronter le pire. C'est pourquoi il n'y a rien de mieux que l'entraînement aux quatre roues en permanence.

► Les modèles 4MATIC de Classe E (Berline et Familiale E320 à moteur V6,

et Berline E430 à moteur V8) sont tous dotés du Système de traction électronique 4-ETS, qui redistribue la puissance aux roues qui adhèrent le mieux, même s'il n'y en a qu'une. Vous restez ainsi maître de la situation en tout temps. Quant au Programme de stabilité électronique

(ESP), il détecte la moindre déviation de trajectoire pour vous garder sur la bonne voie. De plus, comme chaque 4MATIC est une Classe E, il n'y a aucun sacrifice au niveau du luxe et des performances.

► Venez dès aujourd'hui faire un essai routier pour juger vous-même de tout

ce que vous offre la 4MATIC de Classe E. UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 71 850 \$*



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec, G2K 1N8
Tél.: (418) 628-6336 • Fax: 628-6356
www.chatel-mercedes-benz.ca

Satellite de
Chatel Automobiles Ltée
au 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père G5M 1C3
vente et service 1 800 353-0911

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue La Collection en visitant www.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2000. Une Compagnie DaimlerChrysler. *PDFS de la Berline E320 4MATIC 2001. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

Le Québec Central rejoint le CN

MARC SAINT-PIERRE
MSTpierre@lesoleil.com

CHARNY — Voué à desservir la Beauce et ses PME, le Québec Central de Jean-Marc Giguère vient de s'aménager une nouvelle porte d'entrée à l'ensemble du réseau ferroviaire nord-américain.

Un convoi de l'homme d'affaires et camionneur beauceron a effectivement marqué le raccordement des voies du CN et du QC et de l'acheminement des wagons à la gare de triage de Charny, hier matin.

« Nous souhaitons que le Québec Central soit un atout majeur dans l'économie de la région. Et je pense en effet que nous amenons une nouvelle économie. Ce que nous redonnons aux régions, c'est un outil de développement majeur », a sans ambages indiqué M. Giguère au moment où son train manœuvrait ses wagons en vue de franchir le périmètre de l'immense gare de triage du CN.

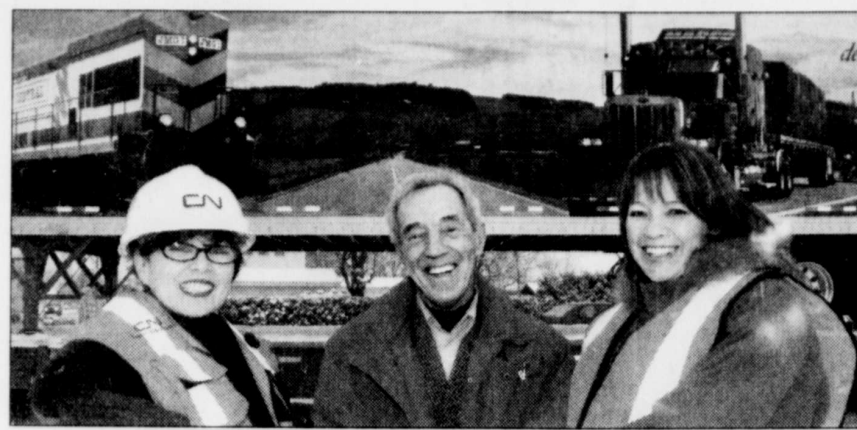
Pour le nouveau Québec Central, pour son président Giguère également, le raccordement à Charny marque ni plus ni moins leur admission dans le club fermé des entreprises des grandes lignes

ferroviaires nord-américaines. Pour M. Giguère, 62 ans, cette restauration se pose aussi comme la consécration de cinq années d'efforts pour redonner vie à une entreprise que le CP avait mise de côté. Des efforts qui se sont entre autres matérialisés par des travaux comme en réalisaient autrefois les pionniers du rail, par exemple la remise en état de 185 des 255 milles de voie ferrée du Québec Central et surtout la mise en place de 1000 pieds de rails pour accéder à la gare de triage de Charny.

« À Sainte-Hénédiène et à Saint-Anselme, les arbres avaient repoussé sur les voies. Dans le secteur de Saint-Georges aussi, il n'y avait plus moyen de passer qu'à pied. Ça faisait 25 ans que le train n'était pas passé », a illustré M. Giguère, qui s'est fait les dents en affaires avec son entreprise de camionnage Marco Express.

D'autres indications émanant de l'entreprise, il est ressorti que le nouveau tronçon de raccordement a été construit en deux semaines seulement, un record dans les circonstances.

Pour l'heure, le Québec Central compte trois grandes locomotives et



Anna Lin, surintendante de la zone de Québec du CN, Jean-Marc Giguère, président du QC, et Kim Duggan, des services de marketing du CN.

une plus petite pour les manœuvres locales, des suites de wagons de transport, une auto-rail, au total 29 pièces d'équipement ferroviaires. Jusqu'à présent, ces équipements et les 25 ou 30 employés et en Estrie, de QC, qui interviennent en Beauce, dans l'Amiante, ont réalisé l'expédition d'une centaine de wagons, au Texas et en Floride par exemple. Et ramené des bois bruts du Nord ontarien.

Et le développement se poursuit, tant et si bien que QC, M. Giguère dit, devrait atteindre Saint-Georges à la mi-juillet.

« Dans l'ensemble, tout va merveilleusement bien », a-t-il indiqué, avouant un léger retard dans ses échéanciers, mais pour la bonne cause, en l'occurrence celle des Trains touristiques de Chaudière-Appalaches, nouvelle entreprise lancée cet

été par quatre jeunes Beaucerons avec la complicité de M. Giguère.

« Nous pensions que les trains touristiques accueilleraient 4000 personnes. Il en est venu 20000. Cet afflux de touristes a requis beaucoup d'énergie de nos équipes », a expliqué le président de QC.

PRÉVISIONS

Selon lui, tout va tout aussi bien également du côté des prévisions du transport de marchandises et de la demande, laquelle se précise déjà, ne serait-ce du coût des carburants.

« Les entreprises de camionnage, et nous-mêmes Express Marco, ne sont plus capables de transporter aux taux actuels. Il faudrait les augmenter de 30%. Ce qui mettrait en péril les entreprises qui ont recours à nos services et les emplois qu'elles dispensent », a souligné M. Giguère, faisant allusion à un mariage réussi entre le rail et le camionnage. « Le Québec Central va maintenir des emplois qui autrement auraient été perdus », a-t-il ajouté.

Chez QC, on estime comme plausible de manœuvrer 12 000 wagons d'ici à cinq ans.

Grande ouverture ce jeudi...



La nouvelle succursale SAQ Sélection

Art de vivre

L'heureux mariage des vins et des mets

- Venez découvrir des vins classés par type d'univers culinaire plutôt que par pays
- Faites-vous conseiller par des experts dans l'art d'accorder les vins et les mets
- Visitez un nouvel aménagement comprenant quatre lieux d'animation; au rez-de-chaussée, le coin cocktail et le coin emballage-cadeau, à la mezzanine, le bar à vin et l'espace culinaire

**GRANDE OUVERTURE
À LA PLACE SAINTE-FOY
DU 14 AU 17 DÉCEMBRE !**

Au programme : dégustations commentées de spiritueux et de vins, présentation virtuelle continue sur les vins et la gastronomie, explication du concept accord vins et mets par un spécialiste sur place

On vous y attend !

10%
de rabais
sur les produits en
dégustation

SAQ SÉLECTION

www.saq.com

18+

La modération
à bien meilleur goût.
EducaVitecol

CANCER DU SEIN

La Gaspésie s'organise à pas de tortue

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine sont en retard sur certaines régions du Québec dans l'implantation du programme provincial de dépistage du cancer du sein. Actuellement, seuls trois des cinq hôpitaux gaspésiens sont reconnus comme centres de dépistage désignés. Chandler et Sainte-Anne-des-Monts sont toutefois en voie de recevoir ce statut.

Il se fait 5000 mammographies chaque année en Gaspésie, dont 70 % sont réalisées auprès des 50-69 ans, la clientèle féminine la plus à risque à développer un cancer du sein. Selon les calculs de la Direction de la santé publique, entre 10 000 et 11 000 femmes seraient admissibles à l'examen de dépistage. En novembre, 240 mammographies ont été effectuées dans les trois hôpitaux reconnus (Îles, Gaspé et Maria), et le délai d'attente variait d'un à six mois.

Une diminution marquée depuis deux ans : le délai s'établissait alors à 18 mois. « On a fait des progrès énormes dans les trois centres », selon Wibert Deck, médecin consultant à la Direction de la santé publique de la Gaspésie et des Îles.

Les pionniers en matière de normalisation du dépistage du cancer du sein sont les Suédois et les Anglais. En 1997, le ministre de la Santé de l'époque, Jean Rochon, avait annoncé pour le printemps 1998 l'implantation d'un régime similaire pour les 18 régions administratives. Un tel programme n'a fait son entrée en Gaspésie qu'en 1999, alors que le Nunavut, les territoires criés et le Bas-Saint-Laurent n'y ont toujours pas adhéré.

Le but ultime est de fournir des services reconnus dans les cinq établissements gaspésiens. Le tout a débuté avec ceux des Îles et de Gaspé. Au printemps, Maria s'est ajoutée. Sainte-Anne-des-Monts recevra sa désignation d'ici deux à trois mois, alors que Chandler sera le dernier, d'ici quatre à six mois.

Les régions les plus éloignées (Basse Côte-Nord, Grand Nord québécois et possiblement la Gaspésie) pourraient même avoir bientôt accès à une unité mobile de dépistage.

Le ministère de la Santé a accordé, en 2000, le financement nécessaire pour l'achat de nouveaux mammographes aux centres hospitaliers de Gaspé, Chandler et des Îles-de-la-Madeleine. Chaque appareil est estimé à 120 000 \$. Les modèles ont été choisis la semaine dernière, la livraison devrait se faire dans quatre à six semaines. Cet achat permettra à Chandler, qui avait cessé les mammographies à cause de la désuétude des équipements, d'obtenir la désignation de centre de dépistage.

« Un des éléments nécessaires, ce sont des équipements qui fonctionnent bien, mais ce n'est pas le seul, il faut une équipe (qui sait utiliser les appareils) », souligne M. Deck.

Bientôt aux Îles, le CH le plus avancé de la région en terme de dépistage du cancer du sein, des invitations à passer une mammographie par lettres seront lancées aux femmes de 50 à 69 ans. Déjà, la communication des résultats négatifs de mammos est faite, ne restera qu'à intégrer les lettres de réponse positive lorsque le système informatique conviendra.

Au terme de l'implantation finale du programme en Gaspésie et aux Îles, l'objectif est de réduire la mortalité de la maladie de 25 %, un but fixé sur un horizon de 10 à 12 ans. À court terme, le délai d'attente pour un examen de dépistage devrait diminuer à six semaines pour l'ensemble des centres de dépistage.

Une nuit... animée

■ CHUTE-AUX-OUTARDES — Un jeune homme de 21 ans de Ragueneau, Tommy Manning, s'est révolté une belle brochette d'accusations après ses agissements commis dans la nuit de samedi à dimanche à Chute-aux-Outardes. Les policiers de la SQ ont tout d'abord aperçu Manning qui circulait en voiture tous phares éteints. Il s'est ensuite stationné dans un bar de la localité, en sortant de son véhicule une bière à la main. Les policiers l'ont alors intercepté, mais Manning a profité de l'occasion pour brasser un peu et s'enfuir avec son véhicule. Les policiers l'ont cependant rapidement rattrapé. Manning a comparu hier au palais de justice de Baie-Comeau pour faire face à 14 chefs d'accusation, dont voies de fait sur un agent, conduite avec facultés affaiblies, bris de probation et évasion de garde légale. Il demeure incarcéré jusqu'à la tenue de son enquête de remise en liberté le 14 décembre. S.P.

EN BREF

Plantation saisie

■ VAL-BÉLAIR — Les policiers de Val-Bélaire ont procédé à la cueillette de quelque 180 plants de marijuana, hier matin. Les agents ont investi le 602, chemin de Bélaire, vers 6h. Les plants, dont un bon nombre étaient rendus à maturité, étaient disposés dans deux pièces. Ils étaient en terre et aucun détournement d'électricité n'a été constaté. La valeur du matériel et de la drogue saisis avoisine les 200 000 \$. Richard Pomerleau, 42 ans, a été accusé hier de culture. L'homme n'avait aucun antécédent judiciaire en cette matière. Ce n'était pas le cas cependant d'un autre individu qui s'est présenté sur les lieux au moment de la perquisition et qui a été arrêté et accusé lui aussi. Jocelyn Béland, 41 ans, de Val-Bélaire, avait des antécédents de culture et possession. Il a été accusé de bris d'engagement, ainsi que de possession, les policiers ayant trouvé quelques plants chez lui. C.S.

Face à face mortel

■ SAINT-SIMON — Une personne a péri, hier matin, lors d'un face à face survenu sur la route 132, à Saint-Simon, près de Rimouski. La victime est Benoît Boucher, 46 ans, de Saint-Anaclet. La camionnette de M. Boucher a heurté une autre camionnette qui venait en sens inverse. La chaussée glissante pourrait être à l'origine de cet accident. Le véhicule de la victime a pris feu, mais son occupant avait pu être sorti avant. L'autre conducteur a été blessé gravement, mais sa vie n'est pas en danger. C.S.

Victime identifiée

■ AUBERT-GALLION — La victime de l'accident mortel survenu à Aubert-Gallion, en Beauce, dimanche soir, est Manon Rodrigue, 17 ans, de Saint-Éphrem. L'accident s'est produit lorsque le conducteur de la voiture où elle prenait place a changé de voie, pour éviter d'emboutir une voiture qui venait de freiner devant lui. Il se trouvait alors dans une petite pente et il est entré en collision avec un autre véhicule venant en sens inverse. C.S.

Employée séquestrée

■ PORTNEUF — Une employée du bar Le Voilier, situé sur la route 138, à Portneuf, a passé une partie de la nuit d'hier attachée à une table de billard. La femme de 24 ans a été attachée par un individu cagoulé et brandissant une arme blanche qui s'est présenté au bar vers 2h. L'homme s'est ensuite enfui avec une somme d'argent et avec l'aide de l'employée. Celle-ci n'a été découverte par la propriétaire que vers 7h. Elle n'a pas été molestée, mais a subi un choc nerveux. Sa voiture a été retrouvée plus tard à Pont-Rouge. C.S.

FUTURE ÉLECTRONIQUE

La vaste perquisition effectuée en 1999 est annulée

MONTRÉAL (PC) — La vaste perquisition effectuée par la police fédérale, pour les Américains, en mai 1999 dans les bureaux montréalais du géant Future Électronique, soupçonné d'une fraude de 100 millions \$ aux États-Unis, était contraire à la Charte canadienne des droits et libertés. La Cour d'appel vient de l'annuler.

Future Électronique est un des grands distributeurs mondiaux de composants électroniques. Elle accuse un chiffre d'affaires de 6 milliards. Des grands fournisseurs américains, elle achète des composants électroniques (puces, microprocesseurs, etc.) qu'elle revend à sa clientèle.

La police américaine soupçonne Future Électronique de fausser depuis 1995 ses rapports d'inventaires, d'achats et de ventes afin de jouir, auprès des fournisseurs, de rabais plus importants que convenu.

CONFORME

En février dernier, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure de Montréal, déclarait conforme à la loi la perquisition des 7 et 8 mai 1999 dans les locaux de la compagnie, situés dans l'ouest de l'île de Montréal.

Hier, la Cour d'appel, unanime, riposte que les exigences de la Charte, sur le chapitre des perquisitions, n'ont pas été respectées en Cour supérieure. D'abord, les motifs raisonnables (de perquisitionner) n'ont pas été vraiment exposés en cour.

DOCUMENTS REMIS

Le sergent Gérard Bossé de la GRC, qui n'a nullement été impliqué dans l'enquête américaine, a simplement témoigné sous serment se fier à ce que l'enquêteur américain lui affirmait et il n'a pas expliqué pourquoi il se fiait au policier américain. Ensuite, l'enquêteur américain, Jim Kendall, n'a pas fait parvenir à la cour canadienne une déclaration faite sous serment.

Aussi, les murs de caisses de documents saisis devaient être remis à Future Électronique dans les 30 jours si, entre-temps, les Américains ne prenaient pas les mesures appropriées.

sentait à lui seul 3000 millions de gallons par an.

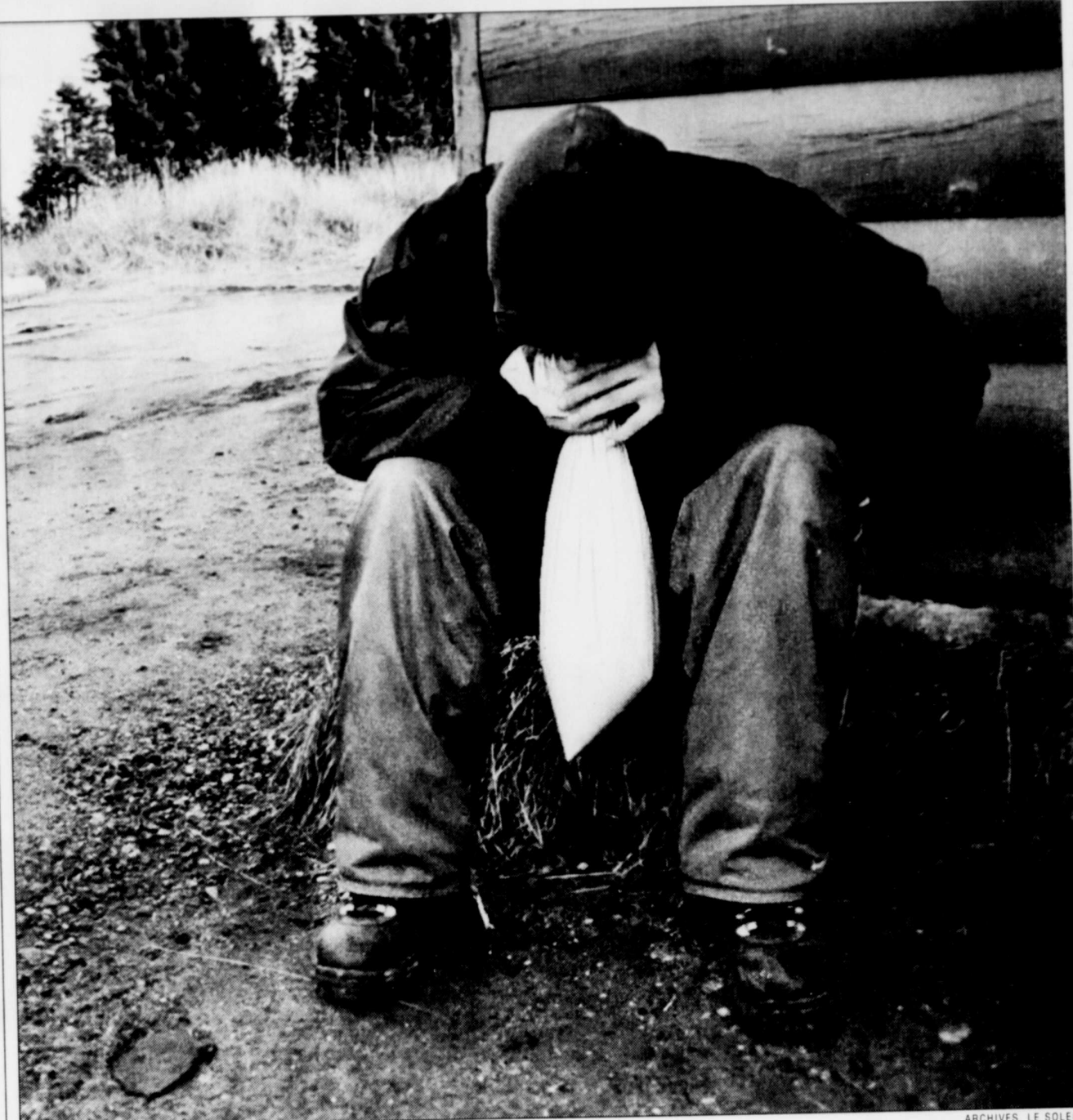
PROMOTEURS INTÉRESSÉS

Une entreprise de la Rive-Sud de Montréal se serait déjà montrée intéressée à l'eau black lakienne, que le conseil municipal accepterait de lui fournir en vertu d'une entente de partenariat si elle déménageait ses pénalités sur le territoire de la municipalité.

« Ces promoteurs sont très intéressés et nous pouvons sans problème répondre à leurs demandes au niveau du débit, soit 100 gallons à la minute. Nous avons déjà pompé jusqu'à 1100 gallons à la minute dans cette source qui est utilisée depuis 1979 pour notre approvisionnement en eau », a poursuivi le maire.

D'autres entreprises pourraient également démontrer de l'intérêt lorsque Black Lake aura obtenu les autorisations nécessaires. De plus, même si les terrains où sont situés la source appartiennent à la Ville de Black Lake, ils sont situés dans les limites de la municipalité d'Irlande, avec laquelle il faudra donc aussi ratifier une entente.

En plus de créer 125 nouveaux emplois, l'implantation d'une usine d'eau embouteillée amènerait des investissements de plus de 10 millions \$ à Black Lake, une ville encore éprouvée par la fermeture de la mine d'amiante British Canadian il y a trois ans.



Les discussions entre Innus et fonctionnaires provinciaux et fédéraux sont rompues depuis la semaine dernière. Il se pourrait fort bien que les Innus aux prises avec un problème d'intoxication à l'essence retombent rapidement dans leur vice si le statu quo persiste.

INNUS DE DAVIS INLET

Ottawa favorise l'intervention de professionnels de la santé

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé souhaite que les Innus de Davis Inlet acceptent de recevoir des professionnels de la santé, qui seraient chargés d'évaluer et d'organiser les soins aux enfants qui se livrent à l'inhalation de vapeurs d'essence.

Dans une lettre adressée au chef de Davis Inlet, Simeon Tshakapesh, et dévoilée hier, le ministre Allan Rock écrit que la communauté devrait appuyer une proposition du gouvernement terre-neuvien en faveur de l'intervention de professionnels.

Quand les leaders innus ont visité le comté de Jean Chrétien, la veille des élections, pour expliquer leurs problèmes, M. Chrétien et le ministre de l'Industrie et ministre responsable de Terre-Neuve, Brian Tobin, leur avaient promis de faire ce qu'ils pourraient pour aider les Innus. Cependant, les discussions entre Innus et fonctionnaires provinciaux et fédéraux sont rompues depuis la semaine dernière.

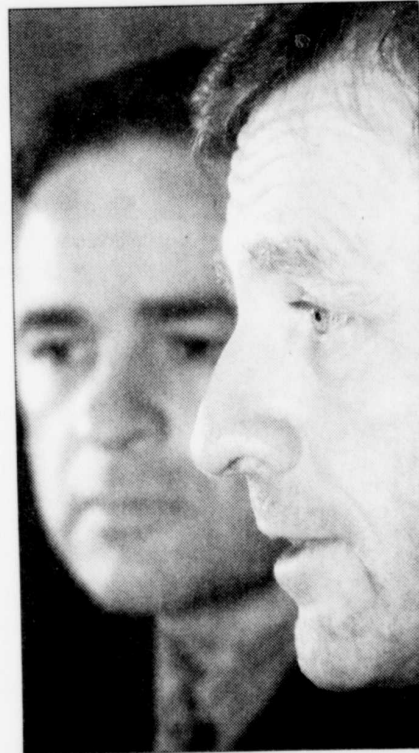
Un projet prévoyait l'envoi d'une centaine de jeunes de Davis Inlet dans un hôpital de St-Jean, Terre-Neuve. Mais les leaders innus réclamaient d'abord l'assurance qu'il y aurait un plan de traitement des enfants une

fois que ceux-ci auraient reçu leur congé de l'hôpital, et qu'on soignerait également les adultes et les familles de la communauté.

MM. Rock et Tobin devaient s'entretenir de la question plus tard, hier, avec des leaders innus de Davis Inlet et de Sheshatshiu.

Le groupe de leaders innus devait également rencontrer la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, pour un dîner, hier soir. Les leaders lui avaient demandé un entretien, et ont été invités à prendre le repas avec M^{me} Clarkson.

Ils espèrent demander à M^{me} Clarkson de soutenir leurs efforts pour recueillir des fonds en vue d'ériger un complexe sportif pour les communautés du Labrador. Ce complexe de loisirs donnerait aux jeunes une option de rechange à l'inhalation de vapeurs d'essence, a expliqué le président de la nation innue, Peter Penashue.



Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, était flanqué de son homologue de l'Industrie, Brian Tobin.

MASHTEUIATSH

Cinq autres cas d'Amérindiens intoxiqués

« Ils étaient dans un état lamentable »

CLAUDE CÔTÉ
Le Quotidien

■ MASHTEUIATSH — Les médecins ont craint pour la vie de quatre jeunes de Mashteuiatsh qui, âgés de 13 à 18 ans, se sont retrouvés aux soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Roberval, vendredi soir, après s'être intoxiqués à une drogue qui pourrait être de la phencyclidine (PCP).

Selon Larry Philippe, directeur de la Sécurité publique de Mashteuiatsh, jamais les policiers n'avaient vu des jeunes dans un état aussi lamentable lorsqu'ils sont intervenus dans une maison familiale de la réserve.

Il était autour de 20h, le 8 décembre dernier, lorsqu'on a fait appel à la police amérindienne en mentionnant que cinq jeunes étaient intoxiqués, au sous-sol d'une maison. « C'est une sixième personne qui, se trouvant dans la maison à ce moment-là, a communiqué avec notre service de police », a précisé Larry Philippe.

Dès lors, les policiers ont fait le nécessaire pour que ces jeunes, alors inconscients, soient transportés rapidement au service d'urgence de l'hôpital de Roberval. L'un a pu sortir le soir même, tandis que les quatre autres ont été placés en soins intensifs : trois d'entre eux y sont restés durant la fin de semaine, tandis que le quatrième, une adolescente, était toujours sous observation à ce service, hier.

« Les médecins ont craint pour la vie de ces jeunes, tellement ils étaient dans un état lamentable lorsqu'ils sont arrivés à l'urgence », a affirmé le responsable de la Sécurité

publique de Mashteuiatsh. Selon ce dernier, ces jeunes, réunis dans le sous-sol d'une maison familiale pour socialiser entre eux, auraient consommé une drogue qui, selon toute vraisemblance, pourrait être du PCP (phencyclidine).

« Nous n'en aurons la certitude qu'à la fin de notre enquête, lorsque des analyses en laboratoire nous en auront donné la confirmation », a mentionné Larry Philippe.

Au cours de leur enquête, les policiers chercheront évidemment à découvrir la façon dont ces jeunes ont pu se procurer la drogue qui les a si sérieusement intoxiqués. « Il n'est jamais facile d'obtenir des renseignements de ce genre et il est encore plus difficile de monter un dossier avec preuves à l'appui », reconnaît Larry Philippe.

PREUVES

C'est pourquoi les policiers auront besoin que les gens les aident dans leurs recherches d'indices et de preuves. « Nous avons bien des doutes à l'égard de certains individus qui pourraient tremper dans la revente de stupéfiants et de drogues illicites, mais nous n'avons pas les preuves pour les arrêter, les traduire devant les tribunaux et les y faire condamner », affirme le directeur de la police amérindienne de Mashteuiatsh.

Ce dernier incite donc fortement tout citoyen, en possession de renseignements sur le trafic de drogues et de stupéfiants sur la réserve, à les leur transmettre. « Les gens n'ont pas à hésiter puisque, précise-t-il, toute information sera traitée de façon confidentielle et il est possible aujourd'hui de leur éviter de se présenter devant le tribunal pour témoigner. »

Black Lake tient à son usine d'eau embouteillée

Création assurée de 125 emplois

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

BLACK LAKE — La très grande qualité de l'eau de source qui sert à approvisionner la ville de Black Lake pourrait amener l'installation d'une usine d'eau embouteillée dans cette municipalité de l'Amiante, un projet qui créerait 125 nouveaux emplois.

Le conseil municipal de Black Lake tente présentement d'obtenir les autorisations des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et des Affai-

« Nous avons investi 100 000 \$ dans ce projet en trois ans » (Normand Fortier)

res municipales du Québec afin de pouvoir exploiter commercialement l'eau provenant de 19 sources situées dans les montagnes, dans le secteur de l'étang Slater.

« Ça fait trois ans que nous travaillons à ce projet, dans lequel nous avons investi 100 000 \$. Les évaluations qui ont été faites ont démontré que notre eau était de très bonne qualité et qu'elle rencontrerait même les standards pour être exportée aux États-Unis », expliquait hier le maire Normand Fortier en précisant que le marché américain repré-



C'est l'bon taux

C'est l'bon temps

298\$/mois*  **TRACKER 2001**
4 portes

Transport et préparation inclus
22 378\$ à l'achat**

Location 36 mois	
Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	369\$
1 403\$	328\$
2 431\$	298\$



• Moteur DACT 2,0L de 127 HP • Climatiseur • Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée • Lecteur de disques compacts • Porte-bagages sur le toit

318\$/mois*  **BLAZER 4x4 LS 2001** 2 portes

Transport et préparation inclus
31 448\$ à l'achat**

Location 36 mois	
Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	449\$
1 818\$	398\$
4 620\$	318\$



• Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
• Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques
• Lecteur de disques compacts et système Bose • Pont arrière autobloquant



À la location

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



 **BLAZER 4x4 LS 2001**
4 portes

• Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
• Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques • Lecteur de disques compacts et système Bose
• Pont arrière autobloquant

398\$/mois*
Transport et préparation inclus

35 738\$ à l'achat**


Location 36 mois	
Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	543\$
2 260\$	478\$
5 061\$	398\$



 **SILVERADO 2000**
cabine allongée

0,9%
de financement
à l'achat
aussi disponible
sur les modèles
à cabine
régulière 2000



 **S-10 LS 4x4 2001**
3 portes à
cabine allongée

338\$/mois*
Transport et préparation inclus

26 998\$ à l'achat**

Location 36 mois	
Complant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	445\$
1 901\$	388\$
3 566\$	338\$

• Moteur V6 SFI 4,3 L de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses
• Climatiseur • Lecteur de disques compacts • Roues en aluminium

CHEVROLET
Oldsmobile



Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 et 2000 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant 90 jours. Exclut Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants: Cadillac, camionnettes de série CK 1500/2500/3500, châssis-cabine, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. **L'offre est disponible avec un taux de financement à l'achat de 9,9% jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant un an. Exclut Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants: camionnettes de



des Fêtes GM

d'en profiter.

ou

Rien
à payer
avant
1 an⁺

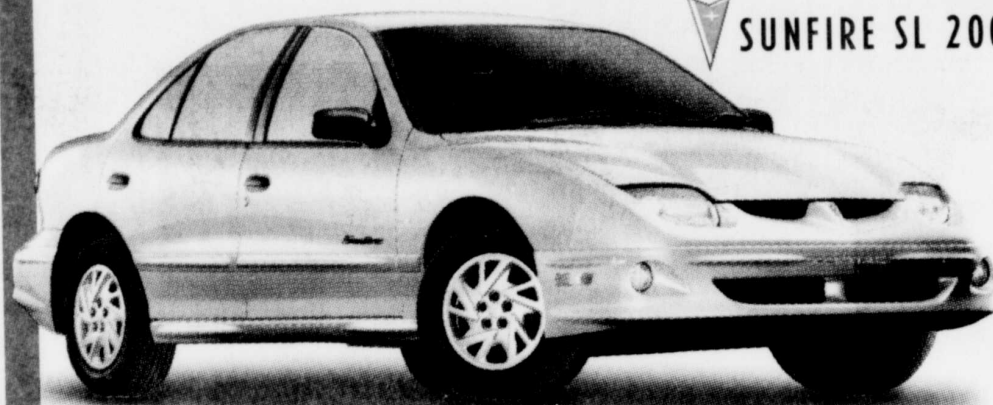
GM paie les intérêts

À la location

Option 0\$ comptant aussi disponible

Garantie de 5 ans ou 100 000 km
sur le groupe motopropulseur
sur tous les modèles Sunfire 2001

SUNFIRE SL 2001



- Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Système antiblocage des freins
- Dispositif antivol • Groupe d'instrumentation • Banquette arrière à dossier rabattable • Vitres teintées

239\$/mois*
0\$ COMPTANT
Location 48 mois
Transport et préparation inclus
14 658\$
à l'achat**

GRAND AM SE 2001
4 portes



- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur • 6 haut-parleurs et lecteur de disques compacts • Aileron arrière
- Banquette arrière à dossier divisé rabattable

268\$/mois*
Transport et préparation inclus
21 638\$ à l'achat**

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	378\$
2 006\$	318\$
3 708\$	268\$

338\$/mois*
Transport et préparation inclus
27 148\$ à l'achat**

GRAND PRIX GT 2001



- Moteur V6 3,8 L de 200 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Système antiblocage des freins à disques aux 4 roues
- Lecteur de disques compacts
- Roues de 16 po en aluminium

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	445\$
1 871\$	388\$
3 525\$	338\$

278\$/mois*
Transport et préparation inclus
26 798\$ à l'achat**

La nouvelle
MONTANA 2001



- Fourgonnette qui offre la meilleure économie d'essence de sa catégorie
- Moteur V6 3,4 L de 185 HP
- Climatiseur • Rétroviseurs chauffants/portes et vitres à commandes électriques
- Deux portes latérales coulissantes
- Siège d'enfant intégré
- Lecteur de disques compacts

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	430\$
2 491\$	358\$
5 253\$	278\$

328\$/mois*
Transport et préparation inclus
25 398\$ à l'achat**

CENTURY CUSTOM 2001



- Moteur V6 3,1 L de 175 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec traction asservie
- Siège du conducteur à réglage électrique en 6 sens
- Téléverrouillage des portes avec fonction alarme
- Volant inclinable avec contrôle radio

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	447\$
2 272\$	378\$
3 926\$	328\$



série CK 2500/3500, châssis-cabine, Sierra C3, Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualité). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km (80 000 km de mensualité). **À l'achat, préparation incluse, transport (Tracker, Blazer LS 2 et 4 portes et S-10, 810\$, Sunfire SL, 730\$, Grand Am SE, 770\$, Grand Prix GT, 895\$, Montana, 940\$ et Century Custom, 895\$). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000\$ à 0,9% : 48 versements de 424,05\$, coût en intérêts de 354,40\$, coût total de 20 354,40\$. Exemple de financement de 20 000\$ à 9,9% : 48 versements de 502,15\$, coût en intérêts de 4 103,20\$, coût total de 24 103,20\$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du fabricant. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

LE QUÉBEC LE CANADA

Pour un malheureux petit dépliant

Deux organismes de défense des assistés sociaux confrontés à la Loi électorale

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

QUÉBEC — Est-ce que le fait de dépenser de l'argent pour rappeler les « mauvais coups » du Parti québécois et du Parti libéral du Québec en pleine campagne électorale constitue une dépense non admissible en vertu de la Loi électorale?

C'est ce que devra trancher le juge Laurent Dubé, qui entendait hier les parties intéressées au cours d'un procès qui n'aura duré qu'un avant-midi. Le juge a pris la cause en délibéré jusqu'au 5 février, date où il rendra sa décision.

Au « banc des accusés », l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro (ADDSQM) et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec. De l'autre côté de la table, le Directeur général des élections (DGE), qui estime que la loi a été brimée. Au cœur du litige, un tract distribué en 30 000 exemplaires dans les quartiers centraux de Québec

pendant la campagne électorale provinciale de 1998, au coût de 800 \$.

En soi, le tract, qui incitait les pauvres à aller voter, n'aurait pas été problématique, s'il n'avait fait spécifiquement mention de deux partis politiques, le PQ et le PLQ.

L'organisme qui défend les personnes assistées sociales y rappelle la maxime du Québec, « Je me souviens », en y ajoutant les phrases suivantes : « ...du Parti québécois qui a coupé dans la santé, coupé dans l'aide sociale, coupé dans l'éducation et dans tous les services directs à la population... »

« ...du Parti libéral qui a initié toutes ces coupures en créant les Boubou-macoutes (à l'aide sociale), en dégelant les frais de scolarité à l'université... » ;

et conclut ainsi : « ...alors, faites un choix éclairé selon vos valeurs. »

L'avocate du DGE a plaidé qu'il s'agissait là d'une transgression à la Loi électorale, qui réserve les dépenses électorales aux agents officiels des candidats et aux partis autorisés, et qui définit comme une dépense électorale le coût de « tout bien ou service utilisé pendant la période électorale pour favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, l'élection d'un candidat ou celle des candidats d'un parti ».

Pour Serge Petitclerc, invité à témoigner pour l'ADDS, le Directeur général des élections fait une interprétation excessive de la loi en associant son action à une dépense électorale.

Le jeune homme soumet que la même somme de 800 \$ aurait pu en toute légalité être investie dans une conférence de presse, au cours de laquelle l'organisme aurait diffusé son message, qui aurait ensuite été relayé par les journalistes.

« On aurait dit la même chose, et ça n'aurait pas été un problème », plaide-t-il.

Reste à voir quelle sera l'interprétation de la loi que fera le juge Dubé. S'ils perdent leur cause, les organismes poursuivis sont passibles d'une amende de 500 \$ et de frais de 100 \$.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Serge Petitclerc présente la « pièce compromettante » qui a conduit son organisme devant la cour.

Retour sur Terre



La navette Endeavour s'est posée hier à Cap Canaveral, en Floride, à l'issue de la plus difficile mission menée à ce jour par la NASA dans la construction de la station spatiale internationale (ISS). Le centre de contrôle avait redouté que des nuages ou de la pluie retardent le retour des cinq astronautes d'Endeavour, au terme de leur mission de 11 jours. Au cours de leurs travaux sur l'ISS, le commandant de la navette Brent Jett Jr et son équipage, dont le Canadien Marc Garneau, ont installé les panneaux solaires les plus grands et les plus puissants au monde.

Nageuses exclues

Baril annonce la formation de son comité d'enquête sur la présumée discrimination à l'égard des athlètes québécois

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Le comité devant enquêter sur la présumée discrimination envers les athlètes du Québec dans les équipes d'élite canadiennes ne compte aucun représentant provenant des sports nautiques, là où les allégations d'injustice sont les plus nombreuses.

Vendredi, le ministre québécois Gilles Baril (Sport amateur) a donné suite à sa décision de former un groupe de travail pour se pencher sur cette délicate question qui a trait à une possible forme de racisme dans les équipes nationales du Canada.

En annonçant la mise sur pied du comité, en pleine campagne électorale fédérale, M. Baril avait avancé que la situation lui apparaissait particulièrement problématique « dans les sports d'eau ».

Il faisait allusion au cas de Yannick Lupien, du Rouge et Or de l'Université Laval. L'entraîneur de l'équipe nationale de natation avait « oublié » d'inscrire aux Jeux olympiques de Sydney le nom du détenteur canadien du meilleur chrono sur 50 mètres.

M. Baril avait aussi évoqué les nombreux accrochages, survenus ces dernières années, entre des nageuses

québécoises et les dirigeants de Synchro Canada. Récemment, la décision, qui pourrait être renversée, de déménager le centre d'entraînement national à Toronto a soulevé un tollé parce que les athlètes québécois dominent ce sport.

Hier, personne au ministère n'a voulu commenter l'absence de personnalités reliées aux sports nautiques. « Si des nageuses de Synchro Canada avaient été nommées sur le comité, certains, comme Denis Coderre (le vis-à-vis fédéral de Gilles Baril), auraient pu dire que l'exercice est biaisé », a mentionné une source.

L'attaché de presse de Gilles Baril a plutôt insisté sur le fait que les noms retenus l'ont été en raison de leur « connaissance du milieu ». Plusieurs sont d'ex-athlètes de renom.

C'est le cas de Guylaine Dumont, une volleyeuse de la région de Québec. Elle avait quitté l'équipe nationale à la suite d'un désaccord avec son entraîneur, désaccord aux allures d'un conflit de personnalités.

Jean-Marc Chouinard et Sylvain Bouchard ont participé à des compétitions au plus haut niveau, respectivement en escrime et en patinage de vi-

tesse sur longue piste. Dans ces deux domaines, a indiqué Pierre Pouliot, le fonctionnaire responsable des communications pour le comité, il n'y a pas eu de conflit portant sur une possible discrimination contre des Québécois.

Parmi les autres membres du groupe de travail, se trouvent :

— Paul Ohl, un écrivain, ex-athlète et analyste de sport. Il était haut fonctionnaire dans ce domaine à Québec lorsqu'un comité de députés avait fait écho à des accusations de discrimination, dans les années 1980;

— Suzanne Laberge, une spécialiste du département d'éducation physique de l'Université de Montréal;

— Pierre Thibault, directeur général de la Fédération québécoise des sports cyclistes. Il y a un an, le président de cet organisme, Jean Leclerc, s'était plaint que tout se passait « uniquement en anglais à l'Association canadienne de cyclisme »;

— Donald Royer, président de l'Association québécoise du sport en fauteuil roulant;

— deux fonctionnaires complètent la liste, André Tétreault, le président du comité, et Edmond Richard.

On avait pourtant noté les avatars des nageuses

Harel garde le cap

PIERRE APRIL
Presse canadienne

■ QUÉBEC — La ministre d'État aux Affaires municipales et à la métropole, Louise Harel, ne se laisse pas impressionner par la manifestation antifusions de la fin de semaine et réaffirme que les objectifs de son projet de loi sur la réorganisation municipale « sont fermes ».

Les 40 000 à 75 000 manifestants ont été incapables d'infléchir la volonté de la ministre Harel, même si elle a réaffirmé, hier, son ouverture et celle du gouvernement quant à des éclaircissements sur certaines modalités du projet de loi 170.

« Je reconnais d'emblée qu'il y a un attachement authentique à leur environnement chez beaucoup de citoyens, a-t-elle déclaré à la Presse canadienne. Ce que je souhaite, c'est de les rassurer sur le fait que ce n'est pas parce qu'une municipalité deviendra un arrondissement qu'ils ne retrouveront pas la même qualité de services et le même sentiment d'appartenance. »

La ministre a reconnu qu'il faudra, pour y arriver, prendre les mesures nécessaires pour clarifier, à l'intérieur de la loi, la question des compétences accordées aux arrondissements.

Il y a aussi toute la question du partage des actifs et passifs qui devra être revue pour garantir que les dettes d'une ville ne puissent être partagées avec les voisines fusionnées. « C'est un aspect extrêmement important, et je réaffirme que les dettes et les surplus vont rester complètement à la charge des citoyens et des villes », a-t-elle dit.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, peu impressionnée par les manifestations.

M^{me} Harel est en outre consciente que l'inquiétude des gens vient principalement du fait qu'ils méconnaissent certains aspects du projet de loi qui prévoit, entre autres, que les horaires de travail des employés sont sous la responsabilité des conseils d'arrondissement.

À ceux qui s'inquiètent de voir débarquer des employés municipaux provenant d'ailleurs, elle a tenu à les rassurer en affirmant que le projet de loi prévoit que l'ancienneté sera celle de l'arrondissement. « Cela signifie, a-t-elle dit, que tous les postes affichés seront pourvus d'abord par les employés de l'arrondissement. »

À la veille de proposer à ses collègues du conseil des ministres certains amendements ou modifications à son projet de loi, M^{me} Harel a tenu à souligner qu'elle tiendra compte des principales préoccupations des citoyens.

« Je suis sensible aux dimensions de ce projet de loi touchant à la qualité de vie des gens, a-t-elle indiqué. Je pense bien qu'on va tout mettre en branle pour que les gens se retrouvent dans un environnement ou dans un voisinage qui leur est familier. »

L'ampleur de la manifestation de dimanche dans les rues du centre-ville de Montréal n'a pas surpris la ministre. « Sincèrement, je n'ai pas été impressionnée. Déjà on avait annoncé qu'ils seraient autour de 40 000. Je connais M. Bossé (Georges, maire de Verdun) et je sais qu'il est un homme conséquent. Quand il se fixe un objectif, il l'atteint. »

La ministre a cependant refusé de condamner les élus municipaux qui ont dépensé des centaines de milliers de dollars des contribuables dans cette manifestation. « C'est certain qu'en démocratie, le point de vue des gens peut s'exprimer dans la rue, mais il appartient davantage aux citoyens contribuables de demander des comptes. Je serais mal avisée de critiquer ça. »

Le droit à la culture... de la marijuana

Une interdiction inconstitutionnelle, tranche un juge albertain

CALGARY (PC) — L'interdiction légale de cultiver de la marijuana est inconstitutionnelle parce qu'elle a pour effet d'empêcher l'utilisation de cette drogue à des fins médicales, a statué un juge albertain, hier.

La juge Darlene Acton a rejeté les accusations de culture de cannabis qui pesaient sur Grant Krieger, qui fait pousser et consomme la drogue afin de soulager certains symptômes de la sclérose en plaques dont il est atteint.

« M. Krieger remporte aujourd'hui une grande victoire, a indiqué l'avocat de la défense, M^r Adriano Iovinelli. C'est un message supplémentaire à l'endroit du gouvernement du Canada, qui devra examiner plus attentivement cette question puisque l'exemption stipulée à l'article 56 ne résout pas l'imposée. »

L'article 56 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances permet au ministre fédéral de la Santé d'empêcher que des Canadiens soient

accusés de culture et de possession de cannabis lorsqu'ils utilisent la drogue à des fins médicales ou de recherche.

Le problème avec cette exemption est qu'il n'existe aucun fournisseur légal de marijuana, une « absurdité », a déclaré la juge Acton au moment de rendre son verdict.

« L'ironie est qu'il n'y a aucun endroit au Canada où se procurer de la marijuana à l'heure actuelle », écrit-elle dans son jugement. La juge Acton a donné 12 mois au Parlement canadien pour que la loi soit amendée de façon à permettre que les patients malades puissent obtenir du cannabis à des fins médicales.

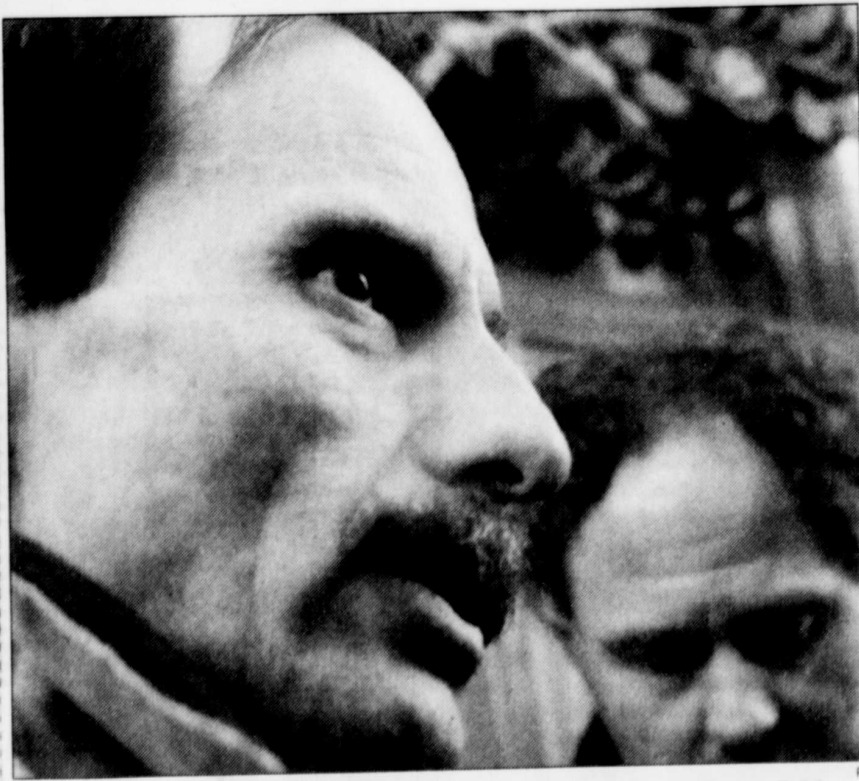
M^r Iovinelli doute toutefois que le gouvernement prenne autant qu'une année pour réécrire la loi, puisque dans l'intervalle, le jugement rendu par la juge Acton implique qu'il est légal de faire pousser de la marijuana en Alberta. Grant Krieger, 46 ans, était accusé de

culture et de trafic de marijuana. Il avait fait valoir que ces accusations devaient être retirées, prétextant que la culture et la distribution de cannabis dans un but médical est un droit garanti par les articles portant sur la liberté et la sécurité au sein de la Charte canadienne des droits et libertés.

M. Krieger prétend que fumer et inhaler de la marijuana l'aide à contrôler certains symptômes de la sclérose en plaques, une maladie dégénérative qui s'attaque au système nerveux et cause des tremblements, des paralysies partielles et des troubles d'élocution.

La juge Acton n'a toutefois pas rejeté les accusations de trafic qui pèsent sur lui. Grant Krieger a déjà comparu quelque 30 fois devant la justice relativement à sa bataille pour obtenir le droit de cultiver, fumer, manger et fournir du cannabis dans un but médical.

La juge donne 12 mois pour modifier la loi



Grant Krieger, 46 ans, prétend que fumer et inhaler de la marijuana l'aide à contrôler certains symptômes de la sclérose en plaques.

La Cour d'appel devra se pencher sur le choix de la langue de l'avocat

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec aura bientôt à déterminer si la décision du juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, de refuser à une avocate de recourir à un interprète français-anglais pour mieux interroger des témoins unilingues anglophones a causé un tort suffisant pour ordonner que le dossier soit repris à zéro.

Après avoir entendu les arguments des parties, hier, les juges Michel Robert, Joseph R. Nuss et Paul A. Gendreau de la Cour d'appel ont rejeté l'argument voulant que même si le juge a commis une erreur en refusant l'aide d'un interprète, le

jugement rendu dans l'affaire matrimoniale en cause n'aurait pas été différent.

Ils estiment que la question mérite un examen en profondeur.

L'avocate en question, Marcela Valdivia, est hispanophone. Elle a étudié en français, et maîtrise bien cette langue, beaucoup mieux que l'anglais.

Quand elle a plaidé devant le juge Guthrie, en juillet, M^{re} Valdivia a accepté de commencer en anglais, vu que l'interprète dont son client avait retenu les services était en retard.

À l'arrivée de l'interprète, elle a voulu passer au français, mais le juge lui a dit : « No way Jose, continuez en anglais, you are going fine. »

Le magistrat a fait valoir que les avocats au Québec se devaient d'être bilingues.

Au nom du Procureur général, M^{re} Jean-Yves Bernard a soutenu que ce faisant le juge Guthrie a commis une erreur du fait que l'article 133 de la Constitution canadienne reconnaît aux avocats le droit de plaider dans la langue de leur choix. L'avocat Julius Grey, qui s'opposait à ce que la Cour d'appel se saisisse du dossier, a affirmé

que même si un interprète avait fait la traduction, la décision du juge n'aurait pas été différente. M^{re} Grey a également soutenu que le « No way Jose n'avait rien à voir avec l'Amérique du Sud ».

Dans la préparation du dossier de son client montréalais unilingue anglophone, qui travaille dans un hôpital, M^{re} Valdivia parlait en français à la conjointe de celui-ci, qui traduisait par la suite.

L'avocate juge qu'elle a perdu ses moyens, à un certain moment de l'interrogatoire de son client, au point où le juge a compensé en posant lui-même des questions.

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE FRANÇAIS

Attirons des étudiants étrangers, propose l'ancien conseiller de Parizeau

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — C'est par une politique familiale plus généreuse et par une augmentation de l'immigration, mais « davantage réfléchie », que l'ancien conseiller politique Jean-François Lisée propose d'assurer l'avenir du français au Québec.

L'auteur et ancien journaliste était le premier témoin invité aux États généraux sur la langue, hier, à Montréal. La commission achève sa tournée du Québec par trois jours d'audiences à Montréal, jusqu'à demain.

« L'avenir linguistique et démographique du Québec repose sur une immigration plus vaste, mais davantage réfléchie », a lancé l'ancien conseiller politique des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard.

M. Lisée propose notamment de doubler d'ici 20 ans l'immigration, grâce à 25 000 étudiants étrangers par année, qui seraient invités à venir faire leurs études supérieures au Québec, bénéficiant de frais de scolarité peu élevés, en échange d'un engagement de leur part à y passer au moins 12 de leurs 20 premières années de vie professionnelle.

L'ancien conseiller péquiste a également proposé de permettre aux immigrants venus de pays anglophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise au Québec, ce qui n'est pas le cas, actuellement, avec la loi 101. Cette démarche aurait le mérite d'éliminer « une partie des irritants actuels », croit-il.

Pourtant, du même souffle, il propose d'étendre au collégial l'obligation faite aux enfants d'immigrants de fréquenter le système scolaire en français.

L'autre levier proposé par M. Lisée pour assurer la survie du français au Québec a pour but d'attirer et de retenir au Québec les familles et les enfants. « Il faut rendre absolument incontestable le fait que le Québec est l'endroit en Amérique le plus favorable à la famille et à l'enfance. » Il suggère à ce sujet diverses mesures fiscales, financières et touchant les conditions de travail des parents.

AUTRES TÉMOINS

De son côté, le spécialiste des questions démographiques Marc Termote a expliqué, chiffres à l'appui, que les francophones tomberont à moins de 50% sur l'île de Montréal vers 2016. Ils étaient 57,3% en 1991 et 55,6% en 1996. En dehors de l'île, l'effectif francophone total commencera à décroître dans une vingtaine d'années, a-t-il souligné.

Selon son portrait, l'île de Montréal deviendra « très bientôt » majoritairement non francophone, mais relativement jeune; alors que le reste du Québec vieillira rapidement, restera très majoritairement francophone, mais sera en déclin démographique.

Lui aussi a plaidé en faveur d'une vigoureuse politique familiale, arguant toutefois qu'il ne fallait pas trop se faire d'illusions: cette politique ne ferait pas remonter la fécondité, seulement contribuer à freiner la baisse.

Pour sa part, l'ancienne chancelière de l'Université McGill Gretta Chambers a affirmé qu'il relevait du gouvernement de « rendre la vie en français belle et attrayante pour ceux qui n'ont pas eu la chance de l'avoir dans les trips ». Et pour stimuler cet amour du français chez tous les citoyens, « c'est important que ça soit la mode de parler français », dit-elle. Elle a repoussé l'approche coercitive, notamment dans l'affichage. « Ce n'est pas en mesurant la place d'autres langues sur les affiches publiques » que l'on progressera, estime-t-elle.

La Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec poursuit ses audiences aujourd'hui.



Certificat en gestion des organisations

Programme de formation destiné aux gestionnaires qui veulent développer ou améliorer leurs habiletés de gestion

Une approche pédagogique favorisant

- les échanges
- le travail en équipe
- le transfert des nouveaux savoirs dans l'organisation

Formation à temps partiel
Sessions intensives en classe les vendredis et samedis
Lectures et travaux

Inscrivez-vous avant le 12 janvier 2001
pour être des prochains groupes au
Bas-Saint-Laurent ou au Saguenay-Lac-Saint-Jean

fsa Faculté des sciences de l'administration

Direction générale de la formation continue

UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

RENSEIGNEMENTS
Téléphone: (418) 656-5039 ou sans frais au 1 877 785-2825 poste 5039
Télécopieur: (418) 656-2624

www.ulaval.ca/dgfc



Si vous avez 50 ans et plus...

Pour le plaisir d'apprendre, profitez des cours et ateliers de l'Université du 3^e âge

Accessibles à tous

Offerts sur la Cité universitaire

Certaines activités sont aussi offertes dans les localités suivantes:

- Lac-Etchemin
- Lévis
- Montmagny
- Plessisville
- Thetford Mines

RENSEIGNEMENTS
Téléphone: (418) 656-3202 ou sans frais au 1 877 785-2825 poste 3202
Télécopieur: (418) 656-5084
dgfc@dgfc.ulaval.ca

Direction générale de la formation continue

UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

www.ulaval.ca/dgfc

C'est

NOËL

jusqu'au

30 décembre



0\$

COMPTANT

DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

199\$

location 60 mois

echo 2001 bien emballée

- Kilométrage annuel de 24 000 km
- Moteur VVT-i, 16 soupapes, 1.5 l de 108 ch à faibles émissions
- Consommation 7 l/100 km (ville) 5,5 l/100 km (route)
- Pneus de 14 po
- Radiocassette AM/FM à 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- 2 coussins gonflables avant
- Banquette arrière rabattable 60-40





TOYOTA

voiture concessionnaire

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT

L'assistance routière
Un plein réservoir d'essence
Des tags protecteurs

Jusqu'à 1000\$ de remise**

www.toyota.ca

Obtenez également

Financement à l'achat de 3,9% pour 36 mois sur certains modèles 2001 en stock

Programmes de financement à l'achat et de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ¹Programme de financement à l'achat. Aucun paiement. Aucun intérêt avant 90 jours sur tous les véhicules Toyota neufs (2000 et 2001) en stock profitant d'un financement à l'achat de 24 à 60 mois. ²Offre de financement à l'achat valable sur les modèles Corolla, Camry, 4Runner, Solara, Tacoma et Sienna 2001 neufs en stock. Transport et préparation en sus. Exemple de financement de 15 000\$ à 3,9%: 36 versements de 442,19\$, coût en intérêts de 918,94\$, coût total de 15 918,94\$. ³Programme de location au détail. Offre valable sur les modèles Echo 2001 AT123M-AA neufs en inventaire. Premier versement exigible au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. **Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée se terminant le 30 décembre 2000. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Le maire de Trois-Rivières prône un regroupement avec ses voisines

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le maire de Trois-Rivières, Guy LeBlanc, prône le regroupement de la ville-centre avec Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine afin de participer à la naissance d'une ville de 106 000 habitants qui saura offrir de meilleurs services à ses citoyens, sans hausse de taxes pour qui que ce soit, et qui sera mieux organisée et plus compétitive en ce qui a trait au développement économique.

Cette proposition, rendue publique hier, a fait l'objet d'une rencontre, mercredi dernier, avec André Thibault, le mandataire du gouvernement

dans le dossier de la réorganisation municipale. Le projet « Trois villes unies, une ville unique » a été pensé en raison de l'homogénéité des trois territoires, des services que chacune offre déjà aux citoyens, de leur situation géographique et de leurs ressources.

M. LeBlanc propose également que la nouvelle structure municipale mise sur une alliance des ressources économiques de Bécancour pour établir un seul pôle économique, en regroupant les CLD de Bécancour et de Francheville, et le parc industriel de Bécancour, entre autres.



Stockwell Day s'adressant aux journalistes juste avant de rencontrer ses députés, à Ottawa.

RÉGIME DE REVENU ANNUEL GARANTI Stockwell Day accuse à son tour Jean Chrétien de cacher ses intentions

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le chef de l'opposition Stockwell Day a accusé le premier ministre Jean Chrétien de cacher ses intentions sur un nouveau programme social d'envergure.

Selon M. Day, M. Chrétien devrait se concentrer sur les programmes sociaux existants au lieu de se préoccuper de sa place dans l'histoire.

Selon des informations parues dans deux quotidiens au cours du week-end, le premier ministre songerait à mettre sur pied un régime de revenu annuel garanti. Pour y arriver, il faudrait amalgamer la totalité ou certains aspects de la prestation fiscale pour enfants, l'aide sociale, l'assurance-emploi et les allocations de vieillesse, avançait-on.

Le chef de l'Alliance canadienne se dit scandalisé de voir ébruiter ce genre de programme alors que le premier ministre Chrétien n'en a pas soufflé mot pendant la campagne électorale.

Selon lui, si ce programme devait voir le jour, M. Chrétien doit prendre l'engagement de ne pas augmenter les impôts, de continuer à réduire la dette nationale et de pas sacrifier les programmes sociaux existants, tels que le Régime de pension du Canada.

« Où le premier ministre prend-il son idée? Je comprends que les gens peuvent être plus intéressés à penser à leur héritage, mais moi, je suis plus intéressé à l'héritage de cette nation et à celle de nos citoyens », a-t-il souligné hier, lors d'une allocution devant ses députés rassemblés à Ottawa. M. Day a ajouté qu'il appuyait la bonification des

programmes sociaux à l'intention des personnes âgées, des personnes handicapées et des enfants, mais pas à n'importe quel prix.

« Il faut s'assurer que l'ampleur de la dette continue d'être grugée de façon agressive. De tenir ce genre de discussion au sujet d'une réforme globale des programmes sociaux... sans plan de réduction de la dette, ce n'est pas la façon de procéder. »

JUSTICE SOCIALE

Une porte-parole du bureau du premier ministre, Sophie Galarneau, a rappelé que le premier ministre n'a jamais cessé de parler de « justice sociale » pendant la campagne, de pauvreté chez les enfants et les autochtones. Quant à un programme de revenu annuel garanti, rien n'est certain.

« Je pense que c'est de la spéculation de dire qu'on va de l'avant ou non avec ce genre de choses-là. À ce que je sache, il n'y a pas de comité formel qui a été mis sur pied pour regarder ce dossier-là », a-t-elle commenté.

« On porte une attention particulière au dossier de la justice sociale. Cela étant dit, c'est important de noter que cela ne veut pas dire qu'on abandonne notre prudence fiscale. »

Les réductions d'impôts proposées dans le minibudget de Paul Martin ont déjà été adoptées grâce à une motion de voies et moyens, a-t-elle rappelé à M. Day.

Un député qui a préféré garder l'anonymat a souligné pour sa part que le ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart « avait laissé tomber cette idée il y a six ou huit mois ». Il était question de rassembler plusieurs programmes sociaux existants pour n'en faire qu'un seul. « C'est encore à l'étude », a-t-il conclu.

OLYMPUS

STYLUS EPIC DE LUXE

199 95\$
Avec piles et étui

Cadeau d'une valeur de **50\$**

Disque Kodak Picture CD

EN SERVICES PHOTOGRAPHIQUES incluant:
1 film développement inclus Kodak
Transfert des photos sur CD Kodak
1 album photo Kodak

KODAK
Caméra à usage unique
27 poses, avec flash

189 55\$
Développement inclus

Développement inclus

ZONE PHOTO

Offre valide jusqu'au 31 décembre 2000

Sur présentation de ce coupon

ZONE PHOTO

Place Quatre-Bourgeois
653-1298
Place de la Cité
654-0311

Il ne s'agit pas que de céder la route...

Des entrepreneurs privés pourraient avoir accès à des renseignements confidentiels

■ MONTRÉAL (PC) — Le projet de loi permettant la privatisation d'infrastructures routières crée « un précédent dangereux », selon la Commission d'accès à l'information (CAI), en donnant à des entreprises privées un accès « pratiquement illimité » aux renseignements confidentiels sur les individus détenus par le gouvernement et ses organismes.

Devant le refus du gouvernement de modifier son texte de loi en conséquence, le Parti libéral dénonce, par la voix de son critique François Ouimet, « l'insouciance » du ministre des Transports Guy Chevrette et la « désinvolture » avec laquelle il rejette les recommandations de l'organisme en question.

À la fin novembre, lors des auditions publiques sur le projet de loi 164 « concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport » qui permettra au gouvernement, une fois adopté, de conclure des partenariats avec le secteur privé dans le cadre de l'exploitation de toutes routes publiques, de ponts ou de transport en commun, la CAI est venue dire au ministre Chevrette que certaines dispositions pouvaient poser problème.

Les parlementaires présents lors de la commission parlementaire du 30 novembre se sont montrés ouverts à certaines modifications demandées par la CAI, sauf dans le cas de l'article 14. Ce dernier prévoit que le partenaire privé sera « autorisé à recueillir, auprès de tout gouvernement ou organisme et uniquement aux fins de percevoir ou de recouvrer le paiement d'un péage », le nom et l'adresse du titulaire du permis de conduire. Ainsi, si un automobiliste traverse un péage sans payer, l'entreprise pourra, à l'aide d'une photographie de la plaque d'immatriculation par exemple, retrouver l'utilisateur frauduleux.

Pour la Commission d'accès à l'information, cette disposition est « dangereuse » puisque « le vaste pouvoir octroyé aux entreprises du secteur privé de recueillir des renseignements « auprès de tout gouvernement ou organisme » est pratiquement illimité ». C'est pourquoi elle souhaitait que l'article 14 ne prévoit que l'accès qu'à la banque de données de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Le critique libéral en matière d'accès à l'information, François Ouimet, a rapidement fait le parallèle entre les propos tenus par M. Chevrette devant la commission parlementaire et sa réaction, la semaine dernière, aux divulgations coup sur coup de deux cas de fuites de renseignements personnels détenus par la SAAQ au profit de bandes de motards criminels.

« Ce que dénonçait vendredi M. Chevrette, parce qu'il venait de se faire prendre les culottes bassées, il y était complètement insouciant (sic) une semaine plus tôt alors que la présidente et l'avocat de la CAI lui faisaient leurs avertissements. (...) Alors qu'il avait l'occasion de corriger les problèmes qui vont survenir dans l'avenir, il a traité cavalièrement (les représentants) de la CAI. »



Pour celle qui rêve d'un Noël blanc!

Une exclusivité Birks. Parure de perles de culture entourées de diamants, or 18 carats.
Collier, 995 \$.
Bague, 950 \$.
Boucles d'oreilles, 2 000 \$.

La sélection illustrée peut varier selon nos magasins. Informez-vous sur les modalités spéciales de paiement de notre plan de crédit BIRKS.

BIRKS

PERLES. depuis 1879



LE QUÉBEC LE CANADA

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

1 million \$ pour veiller au grain

C'est la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui verra à ce que la loi soit bien appliquée

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC—La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse obtient un budget d'un million de dollars pour surveiller l'application de la nouvelle loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 1^{er} décembre, la loi 143 veut corriger la sous-représentation des femmes, des autochtones, des membres des minorités visibles et des personnes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais au sein des réseaux de la santé et de l'éducation, du secteur municipal, des sociétés d'État et de la Sûreté du Québec.

La nouvelle législation prévoit en effet que c'est la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui déterminera si les organismes publics adoptent les mesures suffisantes pour assurer une présence juste et équitable des groupes discriminés au sein de leur organisation. Elle pourra envoyer les organismes récalcitrants devant le Tribunal des droits de la personne qui pourra, à son tour, condamner publiquement ceux qui omettent de se conformer à la loi.

« Les gens ne sont pas libres de s'y conformer, c'est une loi », a clairement affirmé hier, au SOLEIL, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Sylvain Simard. « Il faut arriver à ce que les organismes publics reflètent assez rapidement la composition exacte de la société québécoise. »

Dans les faits, les organismes publics ont jusqu'au 1^{er} avril pour dresser un bilan de la situation au sein de leur organisation et pour proposer, au besoin, des mesures correctrices à l'intérieur d'un programme d'accès à l'égalité. Ils auront ensuite trois ans pour agir.

Le ministre Simard n'est pas sans savoir qu'il faudra aussi attirer les membres des minorités visibles et les personnes de langue maternelle autre que le français et l'anglais vers la machine gouvernementale. Il souligne que les mesures implantées dans la fonction publique au cours des dernières années pour faire en sorte que les minorités composent le quart du personnel embauché par les ministères, autant pour les emplois d'été que pour les emplois réguliers et occasionnels, sont un pas dans la bonne direction.

« L'élan est amorcé », assure le ministre. « Quand le jeune diplômé va savoir que le cousin Papadopoulos ou encore l'oncle Tony travaille pour le gouvernement du Québec, il va se sentir plus à l'aise pour venir chercher un emploi. Il faut que les diplômés de McGill posent leur candidature. Il faut que les diplômés des collèges Dawson ou Vanier aient le goût de faire carrière dans la fonction publique québécoise. »

Il compare l'entrée en vigueur de la loi 143 à celle de la loi 101 pour les francophones. « Nous, les Québécois, nous n'allions pas, jadis, dans les grandes entreprises. On avait peur. Il a fallu la loi 101 pour forcer un peu le renversement de situation. »

Pour Sylvain Simard, le gouvernement va profiter du « renouvellement massif des effectifs » qui se prépare dans l'appareil administratif pour faire de la « discrimination positive » et embaucher plus de femmes, plus d'autochtones et de plus de Québécois provenant des minorités visibles. S'il parle de « discrimination positive », le ministre assure toutefois qu'elle ne se fera pas au détriment de la compétence des individus.

Devant le courroux des personnes handicapées qui s'estimaient mis de côté par la loi 143, le ministre Simard a promis que le gouvernement allait sous peu rendre public un ambitieux plan d'action impliquant plusieurs ministères. L'initiative irait plus loin que les actuels plans d'embauche et elle pourrait même favoriser l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé.

LA FONDATION GEORGETTE LAVALLÉE et SEARS



À l'occasion de la campagne « Arrondissons la somme » des 12 et 13 août tenue dans les quatre magasins Sears FLEUR DE LYS, PLACE LAURIER, LA CAPITALE et LÉVIS un montant de 1809,54\$ a été recueilli auprès de la clientèle. Sears a honoré le même montant pour une remise totale de: 3619,08\$.

Nous tenons à remercier notre distinguée clientèle pour leur appui lors de cet événement.

Dans l'ordre:
Pierre Mercille, Sears Fleur de Lys
Jean-François Tremblay, Sears Les Galeries de la Capitale
Michel Chamberland, Sears Place Laurier
Guy Carrier, Sears Lévis

SEARS

La rente des Canadiennes à la retraite a grimpé de 60% entre 1971 et 1997

OTTAWA (PC) — Le revenu moyen des Canadiennes âgées de 65 à 69 ans est plus élevé qu'il ne l'a jamais été par le passé, selon une étude dont les résultats ont été rendus publics par Statistique Canada, hier.

Depuis 1971, leur revenu s'est en effet accru à un rythme 10 fois plus élevé que celui des hommes, a indiqué l'organisme fédéral, précisant que malgré cela, le revenu des femmes représentait seulement 61% de celui des hommes, au début de la retraite, et que la Sécurité de la vieillesse demeurait leur principale source de revenu.

Le revenu moyen après impôt des femmes, lors des premières années de la retraite, a atteint 14 200 \$ en 1997, en progression d'environ 60%

Leur rente moyenne s'établit maintenant à 14 200 \$

par rapport au montant observé en 1971.

Parallèlement, les hommes du même groupe d'âge ont enregistré des augmentations relativement plus faibles de leur revenu de retraite, celui-ci s'étant établi à 23 300 \$ après impôt.

La croissance, dans leur cas, s'est chiffrée à 6% par rapport à 1971.

Selon Statistique Canada, la hausse du revenu de retraite chez les femmes est attribuable à la participation croissante de ces dernières à la population active, le phénomène ayant résulté en un accroissement de leurs cotisations au Régime de pension du Canada ou au Régime de rentes du Québec, ainsi qu'au régime de pension offert par leur employeur. De plus, les femmes ont pu davantage bénéficier des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER).

Le revenu des retraités canadiens provient essentiellement de trois sources: la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti; le Régime de pension du Canada ou le Régime de rentes du Québec; les régimes de pension privés (REER) et régimes de pension d'employeurs.

En 1997, la principale source de revenu des femmes de 65 à 69 ans était formée de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, représentant 34% de leur revenu total, a indiqué l'organisme fédéral. Le revenu de ces sources occupait cependant une place moins importante en 1997 qu'en 1971, année où il constituait 51% du revenu total.

Toujours en 1997, les hommes ont tiré 19% de leur revenu de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, ce qui correspondait à un point de pourcentage de moins qu'en 1971. Les régimes de pension privés, le Régime de pension du Canada ou le Régime de rentes du Québec ainsi que le revenu d'emploi représentaient pour eux des sources de revenu plus importantes.

MAGIE SUR GLACE



Location avec

0\$

comptant

Dépôt garanti de

0\$

Choisissez les modalités et le taux qui vous conviennent car nous vous offrons différentes possibilités. Les locations sont aussi flexibles que les nos costumes de patinage extensibles... mais ils ne remontent pas lorsque vous vous penchez!

Financement de

3,9%



Sportage X 4 RM 2001

Cléces, verrous et rétroviseurs extérieurs commandés électriquement • Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT, 16 soupapes et 130 HP

• Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables, un troisième aux genoux du conducteur • Porte-neige et cache-neige extérieurs • Système anti-vol • Direction assistée

20 995\$¹ Louez à 299,89\$² par mois

Comptant de 0 \$ à un taux de 1,4% pendant 48 mois



Rio S 2001

Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à DACT et 96 HP

• Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables

• Poutrelles d'acier dans les portières • Radio AM/FM stéréo

• Consommation sur la route: 5,8 L/100 km

11 995\$¹ Louez à 199,89\$² par mois

Comptant de 0 \$ à un taux de 3,8% pendant 48 mois



Sephia L 2001

Radiocassette AM/FM stéréo • Moteur 4 cylindres de 1,8 litres à DACT et 125 HP • Boîte manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables

• Cage de protection en acier • Poutrelles d'acier dans les portières

• Essieu-glace à trois temps et balayage intermittent • Direction assistée

• Consommation sur la route: 5,8 L/100 km

13 845\$¹ Louez à 219,96\$² par mois

Comptant de 0 \$ à un taux de 2,23% pendant 48 mois



Enfin, la qualité accessible à tous!

www.kia.ca

Chaque Kia est protégée par une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur, une garantie de base de 3 ans/60 000 km et une assistance routière 24-heures.

Kia de New Richmond
218 A, chemin Saint Edgard
New Richmond, (418) 392-6777

Kia de Matane
1465, Phare Ouest
Matane (418) 562-0003

Kia Harold Auto
1120, boulevard du Royaume ouest
Chicoutimi (418) 693-8050

Formule Kia
167, boulevard Ste-Anne
Pointe-au-Père (418) 723-0311

Kia Lévis
4345, boulevard de la Rive-Sud
Lévis, (418) 837-9199

Automobiles du Boulevard Kia
602, boulevard Renault
Beauceville (418) 774-4100

Kia de Thetford
505, boulevard Smith nord
Thetford Mines (418) 334-1049

Kia Ste-Foy
2700, boulevard Laurier, Entrée 5
Place Laurier Ste-Foy (418) 659-1542

Sept-Iles Kia
369, rue Laure
Sept-Iles (418) 962-0550

Kia de Kamouraska
275, avenue Patry
St-Pascal (418) 492-3436

Kia Québec
5055, boulevard des Gradins
Québec (418) 626-8600

Boulevard Kia
38, boulevard Croux
Bate-Comeau (418) 294-2999

Kia Charlevoix
999, boul. Monseigneur de Laval
Bate-St-Paul (418) 240-2666

Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit par Credit Kin Canada inc. Ils sont valables pour toutes les nouvelles Kia S 2001 (RS412), Sephia L 2001 (SE342) et Sportage X 2001 (SP342) louées et livrées pendant un temps limité. Les véhicules peuvent offrir des images présentées. Ils sont montrés avec de l'équipement offert en option. Durée de location de 48 mois, avec remise au locataire, à des fins de financement de location de 3,96% pour la Rio S, de 2,23% pour la Sephia L, et de 1,4% pour la Sportage X avec un comptant de 0 \$ pour chacun des trois véhicules. *Premier paiement de 199,89 \$ et dépôt garanti de 0 \$ exigible lors de la livraison de la Rio S. Base sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 11 995 \$, est de 10 947,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 106,65 \$. L'obligation totale de location de la Sephia L, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 13 845 \$, est de 10 358,08 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 574,40 \$. L'obligation totale de location de la Sportage X, basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 20 995 \$, est de 14 394,72 \$ et l'option d'achat est évaluée à 7 973,65 \$. Le coût des obligations de location est basé sur une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 0,12 par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, les plaques, l'assurance et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Rio S (RS412) est de 11 995 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sephia L (SE342) est de 13 845 \$. Le prix de détail suggéré du manufacturier pour un modèle Sportage X (SP342) est de 20 995 \$. L'immatriculation, les plaques, l'assurance, l'inspection préalable à la livraison, les sautages et taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Les prix peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Le financement de 3,96% est disponible pour tous les modèles Rio S, Sephia L et Sportage X 2001 et ce, pour une période de 48 mois. Exemple de financement: 10 000 \$ à 1,96% par année représente un paiement mensuel de 225,25 \$ pendant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 896,48 \$, pour une obligation totale de 11 896,48 \$. D'autres modalités et taux sont disponibles. ** Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Voir un concessionnaire participant Kia pour les détails. Kia et le slogan « Enfin, la qualité accessible à tous! » sont des marques de commerce de Kia Motors Corporation.

Pour intégrer les nouvelles technologies

Le Conseil supérieur de l'éducation veut former les enseignants au marché du multimédia

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Il n'est pas suffisant de fournir aux écoles, aux collèges et aux universités les équipements de nouvelles technologies. Il faut voir à ce que ceux-ci servent vraiment à l'apprentissage et favorisent une plus grande réussite scolaire.

C'est ce que fait valoir le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis rendu public la semaine dernière.

En conférence de presse, la présidente du conseil, Céline Saint-Pierre, a souligné au ministre de l'Éducation et au milieu de l'éducation l'importance de voir à ce que les nouvelles technologies soient liées aux programmes d'études.

Pour baliser la route à suivre, le conseil souhaite l'élaboration d'une politique ministérielle sur l'intégration des nouvelles technologies en

éducation précisant les orientations et les attentes en la matière. Du même souffle, il suggère que le ministre se dote d'une équipe-conseil en implantation des technologies dans l'ensemble du système éducatif.

Le conseil demande en outre à ce que des efforts soient consentis pour assurer la formation du personnel enseignant, non pour en faire des spécialistes en informatique, mais pour qu'ils puissent intégrer les technologies à leur enseignement. Il faudra également voir à ce que les contenus

multimédias collent aux programmes du primaire-secondaire et de l'enseignement supérieur, ajoute-t-on au conseil.

Céline Saint-Pierre avance que les contenus pourraient être développés conjointement par les établissements d'enseignement et les sociétés privées de production.

« Il y a un nouveau marché de multimédia en éducation. Outillons les enseignants pour qu'ils soient capables de faire le tri de ces produits, et aussi d'en produire de façon à ne pas être dépendants de contenus venant d'ailleurs.

« Il faut s'assurer qu'il y a une concertation et qu'on développe des produits de qualité. Beaucoup de

gens attendent un signal pour développer des produits », a dit la présidente.

La production pourrait se mettre en branle s'il y avait une politique ministérielle sur l'intégration des nouvelles technologies en éducation, a-t-elle suggéré.

Une équipe-conseil en implantation des technologies dans le réseau éducatif

« On parle beaucoup du parc montréalais du multimédia. Est-ce qu'on ne pourrait pas développer un créneau multimédia en éducation? C'est la recommandation que nous faisons », a ajouté M^{me} Saint-Pierre.

Au chapitre de la formation des futurs enseignants, celle-ci considère qu'un cours de trois crédits sur le multimédia n'est pas suffisant. Il en faudrait de quatre à cinq fois plus, a-t-elle soumis.



La présidente du CSE, Céline Saint-Pierre.

Votre magasin de cadeaux

LA GALERIE DES CADEAUX

horloges à partir de 29 ⁹⁹ - 59 ⁹⁹	bougies à partir de 7 ⁵⁰	dessus de table à partir de 9 ⁹⁵ - 49 ⁹⁵	verres DARLINGTON HOLIDAY Whisky (ens. de 4) 29 ⁹⁵ et verres à soda (ens. de 4) 29 ⁹⁵ Cruche 29 ⁹⁵	carafe CARAFE À DÉCANTER avec canard Notre prix 89 ⁹⁵
crystal SWAROVSKI Téléphone cellulaire 49 ⁹⁵ Mini-Rose (broche) 39 ⁹⁵	argenterie MILIEU DE TABLE À 2 ÉTAGES 74 ⁹⁵	cordials VERRES À DIGESTIF Concerto Cordial Unique Cordials (ens. de 6) 27 ⁹⁵	porto VERRES À PORTO avec base affinée en étain (ens. de 4) 39 ⁹⁵	couverts BRISTOL JUMBO 20 morceaux 149 ⁹⁵
oriental ENS. À SUSHI (10 morceaux) ENS. À NOUILLES (8 morceaux) à partir de 21 ⁹⁵	argenterie PLAT DE SERVICE CAVIAR/VODKA 129 ⁹⁵	argenterie ENS. À CAFÉ Prix sugg. 80 ⁹⁵ Notre prix : 39 ⁹⁵	service de table ORGANZA 20 morceaux 299 ⁹⁵	bar TIRE-BOUCHON ALESSI 84 ⁵⁰
casseroles plus de 50% de rabais Garantie 20 ans Ensemble de casseroles Philippe Richard • 10 morceaux (revêtement anti-adhésif) Silver Stone Dupont avec ustensiles en prime Prix sugg. 260 ⁹⁵ notre prix 99 ⁹⁵	casseroles Ensemble de casseroles Philippe Richard • 10 morceaux inox avec ustensiles en prime Prix sugg. 260 ⁹⁵ notre prix 129 ⁹⁵	couteaux COUTEAUX TREMPÉS (ens. de 3) Garantie à vie Prix sugg. 160 ⁹⁵ Notre prix : 79 ⁹⁵	maison GRILLE-PAIN T-FAL 54 ⁹⁵	maison KITCHEN AID MÉLANGEUR À PIED (CHROMÉ) Prix sugg. 699 ⁹⁵ de 8" en prime Notre prix : 599 ⁹⁵

Frais de santé en hausse

OTTAWA (PC) — Un rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) révèle que les dépenses de santé atteindront 95,1 milliards \$ au Canada, cette année, ce qui représente une hausse de 6,9%.

Les chiffres montrent également que les gouvernements continuent de réinvestir dans la santé, une tendance qui a débuté en 1997 après les compressions budgétaires marquées survenues au milieu des années 1990.

Les dépenses du secteur privé — les ménages et les compagnies privées d'assurances — ont également augmenté, mais pas aussi vite que les dépenses du secteur public, de telle sorte que la proportion des dépenses de santé originant du secteur privé a glissé de 29,5 à 29% du montant total des dépenses de santé.

Par ailleurs, une plus petite proportion des dépenses de santé est affectée aux hôpitaux et aux médecins, dont le financement est assuré par la Loi canadienne sur la santé.

Les gens qui s'inquiètent de l'implantation graduelle d'un système de santé à deux vitesses peuvent trouver un peu de réconfort dans ces données, les plus récentes sur le sujet, a affirmé le spécialiste en économie de la santé Jeremiah Hurley, de l'université McMaster. « Cela signale, de toute évidence, de nouveaux investissements de la part du secteur public. Mais quant à savoir si ces dépenses accrues vont réussir à éliminer les appels à un plus grand rôle du privé en santé, ce n'est pas aussi clair ».

Il a toutefois admis qu'il y avait matière à s'inquiéter en ce qui a trait à la proportion grandissante de dépenses ne tombant pas sous le coup de la Loi canadienne sur la santé, qui stipule la gratuité des soins de santé. Le spécialiste a fait valoir que les secteurs où les besoins s'accroissent ne sont pas forcément du domaine du superflu, comme les opérations de chirurgie esthétique, mais qu'ils relèvent plutôt des soins de base, comme les médicaments et les soins à domicile.

Les dépenses des gouvernements en 2000 ont été évaluées à quelque 67,6 milliards \$, une hausse de 7,7% par rapport à 1999. Les dépenses du secteur privé ont quant à elles atteint 27,5 milliards \$, une hausse de 5%.

Enfin, la dépense par habitant a été calculée à 2784 \$, soit 109 \$ de plus qu'en 1999.

ÉQUIPE CANADA EN CHINE

Chrétien devra défendre les droits humains

OTTAWA (PC) — Les Canadiens, qui se considèrent avec fierté comme des artisans de la paix et de la démocratie, s'attendent à ce que leur premier ministre, Jean Chrétien, fasse pression en faveur du respect des droits de la personne lorsqu'il se rendra en Chine, en février.

C'est ce que soutiennent des militants, selon lesquels M. Chrétien devrait saisir l'occasion de se tailler une réputation internationale de défenseur des droits humains.

« Son parti dit qu'il croit aux droits de la personne — alors c'est le temps de le prouver et je crois que les citoyens canadiens seraient favorables à cela », a déclaré Carole Samdup, de l'organisation Droits et démocratie, qui milite pour les droits de la personne et le développement démocratique.

M. Chrétien dirigera environ 300 représentants des milieux d'affaires et politiques en Chine au cours d'une mission d'Équipe Canada, d'une durée de deux semaines, à Hong Kong, Pékin et Shanghai.

Ces missions ont principalement pour objectif d'aider au développement commercial des entreprises qui souhaitent prendre de l'expansion en Asie, mais les militants considèrent que l'occasion est bonne pour faire pression sur les leaders chinois en vue d'améliorer les droits fondamentaux des travailleurs et d'élargir les libertés religieuses en Chine.

Le Canada pourrait certainement exercer une influence, assure Thubten Samdup, du comité Canada-Tibet, une organisation non gouvernementale. M. Samdup est l'époux de Carole Samdup.

La porte-parole du ministre des Affaires étrangères John Manley, Jennifer Sloan, a indiqué que le Canada avait souvent évoqué la question des droits humains avec la Chine, notamment au cours des récentes rencontres de l'APEC, au Brunei.

Le Canada a réitéré ses préoccupations au sujet des droits de la personne en Chine, y compris la liberté de pratique religieuse, à la suite de la condamnation d'un Montréalais, ex-professeur de l'Université McGill, KunLun Zhang, à trois ans de travaux forcés pour avoir pratiqué le Falun gong — un mouvement qui fait la promotion de la méditation, et qui est considéré par les autorités communistes chinoises comme une menace à la stabilité politique du pays.

L'ambassade canadienne réclame sans succès un entretien officiel avec les autorités chinoises au sujet du cas de M. Zhang, qui était retourné en Chine en 1996 pour prendre soin d'un parent malade. Le député libéral Irvin Cotler, avocat de Montréal spécialisé en droits de la personne, voudrait rencontrer le ministre Manley pour inciter Ottawa à adopter une approche plus ferme.



LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »



Service à domicile
GRATUIT
658-5218

PLACE LAURIER 658-5218

Liste de mariage
GRATUIT
658-5218

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

Les cadres fatigués coûtent 200 milliards \$ par année

Un centre international de traitement du stress destiné aux gestionnaires de grandes compagnies pourrait voir le jour aux Îles-de-la-Madeleine

ACHILLE HUBERT
Collaboration spéciale

■ **FATIMA** — Un centre international de traitement du stress destiné aux cadres supérieurs de grandes compagnies internationales pourrait bien voir le jour aux Îles-de-la-Madeleine si les études annoncées sont concluantes.

Une étude commandée par Tourisme Québec (125 000 \$), la municipalité de Fatima (8000 \$) et le promoteur intéressé par le projet, Opron inc. (34 000 \$), cherchera à valider le concept scientifique à la base de ce traitement unique et voudra évaluer le marché international.

Une première étude exploratoire a donné des résultats spectaculaires, a révélé au SOLEIL, le concepteur et promoteur du concept, Richard Messier. Selon ce dernier, les pertes liées au stress dans les entreprises sont évaluées à 200 milliards \$ par année dans le monde. Une première étude de marché effectuée aux États-Unis et notamment en France, en Italie et en Allemagne, démontre qu'un très grand intérêt pour la mise sur pied

d'un tel centre aux Îles-de-la-Madeleine, en raison de la proximité de la mer, des vagues et de l'isolement.

Il s'agirait d'un centre de cure du stress et de la fatigue extrême, à l'instar de la clinique Mayo aux USA, qui fait appel aux compétences de psychologues, de psychiatres, de thérapeutes, et d'autres personnes soignantes, utilisant des techniques comme la thalassothérapie et des activités de plein air.

Le futur centre aurait, selon M. Messier, des liens avec les universités McGill et de Montréal, ces deux centres de recherche étant reconnus pour leurs découvertes dans le domaine du stress et de la fatigue extrême.

La clientèle visée est celle des grandes entreprises internationales dont

les cadres souffrent très souvent de stress attribué souvent à leurs responsabilités. « Nos clients sont les entreprises, puisque les dépenses liées au traitement du stress seront admissibles aux assurances des compagnies », a dit M. Messier. D'ailleurs, certaines compagnies d'assurance ont démontré leur intérêt à devenir des partenaires du projet.

Pourquoi avoir choisi les Îles ?

La proximité de la mer, surtout à cause du bruit des vagues déferlant sur les rivages

Pourquoi avoir choisi les Îles ? La proximité de la mer, surtout à cause du bruit des vagues déferlant sur les rivages, répond le promoteur. Ce bruit, ce son de la mer, aura un effet apaisant et détendant pour les clients qui arriveront au centre et qui auront besoin de faire baisser leur niveau de stress avant d'entreprendre un traitement sur les causes de ce malaise.

Du côté financier, « on a le capital

privé pour démarrer le projet ». Deux hypothèses sont envisagées : un centre de 100 chambres qui coûtera entre 25 et 30 millions \$ ou un de 200 chambres évalué à 40 millions \$. Trois terrains sont disponibles à Fatima, mais on n'a pas encore choisi le lieu de construction du centre dont l'ouverture se ferait en 2002. Pour chaque client du centre, on prévoit que trois emplois seront créés, dont 80 % seront occupés par des Madelinots. Entre 60 et 100 professionnels de la santé seraient rattachés à l'établissement.

Enfin, pour le transport des clients, le point de chute sera Montréal. De là, un avion-jet de 25 places les transporterait aux Îles.

Le député-ministre délégué au Tourisme, Maxime Arseneau, a déclaré : « de par leur situation géographique, leurs richesses inestimables et la beauté exceptionnelle de leurs paysages, les Îles-de-la-Madeleine présentent des opportunités fort intéressantes pour ce type de projet », ajoutant qu'il a la responsabilité d'évaluer tout projet qui contribuera à la création d'emplois dans la région.

Plaire à coup sûr...

Notre choix de cadeaux ne laisse personne indifférent et rend votre magasinage des fêtes plaisant.

RIEDEL

En plus d'une impressionnante collection de verres conçus pour apprécier tous les aspects d'un bon vin, le professeur-verrier Claus J. Riedel vous propose de magnifiques décanteries à l'esthétique tout aussi parfaite.

La boutique
Pierre Robitaille
Place Ste-Foy
653-7260

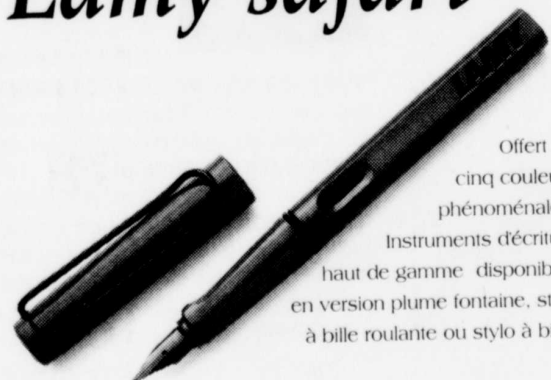
EN BREF

ONTARIO

Un député de l'opposition veut l'hymne national en Chambre

■ **TORONTO** — Si les étudiants ontariens chantent l'hymne national en classe, pourquoi les législateurs ne feraient-ils pas de même, demande un membre de l'opposition libérale à Queen's Park. Le député en question, Michael Colle, a déposé lundi un projet de loi privé qui, s'il est adopté, verrait les parlementaires ontariens entonner l'*O Canada* en Chambre au moins une fois par semaine. Puisque nous avons tous tant d'amour pour le Canada et que nous le représentons en tant qu'élus, nous devrions faire notre part pour rappeler à tous les Ontariens que nous aimons et respectons ce pays, a proposé M. Colle. L'hymne national fait déjà partie des procédures de routine à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative albertaine, a souligné le député. Les étudiants de toute la province chantent quotidiennement l'*O Canada* depuis que le gouvernement conservateur a fait adopter la Loi sur la sécurité à l'école, a-t-il aussi rappelé. Cette loi instituait également un code vestimentaire sévère et accordait aux parents l'option d'imposer le port d'un uniforme scolaire. (PC)

Toujours jeune! Lamy safari



Offert en cinq couleurs phénoménales. Instruments d'écriture haut de gamme disponibles en version plume fontaine, stylo à bille roulant ou stylo à bille.

Stylo à bille/Crayon 19⁹⁰\$
Roulement à bille 22⁹⁰\$
Plume fontaine 33⁹⁰\$

LAMY
fabriqué en Allemagne

Les plus grandes marques aux meilleurs prix.

BOUTIQUE DU **Stylelo**
Grand Mail
Place Laurier
Sainte-Foy
(418) 651-1295
www.stylelo.qc.ca

AUSSI À MONTRÉAL, LAVAL ET SAINT-BRUNO

PENSEZ D'ABORD LATULIPPE

c'est dans l'air

Vêtements d'hiver

Chapeaux d'hiver
Chapeaux d'hiver GENTIL de Ganika. En nylon doublé polar, en feutre ou en cuir. Style Anglais.
À partir de 14⁹⁵\$

Gants de cuir
Choix de doubles détachables ou non. Pour homme et dame.
À partir de 15⁹⁵\$

Chapeaux très chaud
Plusieurs styles dont : Russe, GRC, GRC cuir. Fais de fourrure synthétique.
Seulement 69⁹⁵\$

Sous-vêtements d'hiver LIFA
Pour homme et dame avec Tissu Thermal broissé, isolant votre corps du froid. Vous resterez au sec car la transpiration est repoussée vers l'extérieur. Idéal pour les conditions de froids extrêmes.
Dame # 48602 - 48506
Homme # 48813 - 48905
Couleurs : Marine ou noir
Camirole ou caleçon
Cour. : 43,50
Spécial 33⁹⁵\$

Veste sans manche
Modèle Carnivale # 9725
Doublée de duvet de canard, construction en tube avec rabat pour fermoir. Larges poches avec fermoirs.
Cour. : 99,95
Spécial 89⁹⁵\$

Manteau d'hiver chaud
Modèle Le Classic
Tissu extérieur fait de 100 % polyester avec doublure de nylon polyamide, capuchon détachable.
Cour. : 89,95
Rabais de 50%

Vêtements mode

Bas sport
Coton, laine, polyester
Mohair. Choix de couleurs
À partir de 64⁹⁵\$

Chemises sport
Choix de modèles unis ou à motifs. Tissus variés.
À partir de 52⁹⁵\$

Chandails de laine
Chandails de laine avec col en V ou rond. Modèles unis ou à motifs
À partir de 65⁹⁵\$

Pantalons
LE CHAMEAU Modèle # BCU1082
100% coton, vert
Poches "Cargo".
Cour. : 99,00
Spécial 89⁹⁵\$
MISTY MOUNTAIN Modèle # 5782-83-84
100% coton qui se transforme en short
Choix couleurs
Seulement 49⁹⁵\$

Chaussures

Claques
Modèles de travail ou de toilette, construction en caoutchouc naturel ou de vinyle.
À partir de 11⁹⁵\$

Souliers
Modèles sport ou de toilette en cuir résistant
Lacés ou "loafer"
Couleurs : brun ou noir
À partir de 33⁹⁵\$

Bottillons
Doublés de mouton ou fleecé. Avec fermoir ou lacés à l'avant. Style de toilette ou de ville.
À partir de 69⁹⁵\$

LATULIPPE

c'est dans l'air

637, de Saint-Vallier O, Québec, G1K 6W8
418-529-0024 • WWW.LATULIPPE.COM

Saab versus le Mont St-Anne

La Saab ne se laisse pas arrêter par un peu de neige. Une fine couche de poudreuse ? Vite, prenez le volant. Enfoncez traineaux et planches à neige dans l'espace de chargement de 46 pieds cubes de la Saab 9-3 et partez à l'assaut de la montagne. La banquette arrière se rabat complètement ou en partie de façon commode pour loger tout ce que vous avez besoin d'apporter. Même les skis passent aisément dans l'ouverture de l'appui-bras du siège arrière. Inquiet à propos des routes ? Laissez la traction avant, les antibrouillards et le système d'essuie-lave-phares vous aider à en venir à bout. Profitez de la neige.

Saab 9-3

- Moteur turbo Ecopower de 2,0 L et 185 HP
- Roues en aluminium de 15 pouces à 5 rayons
- Radio AM/FM avec lecteur CD
- Système de navigation
- Appui-tête actifs Saab
- Climatisation
- Sièges avant chauffants
- Traction asservie

Taux de location de **2,9%**
À partir de **34 740 \$**
Location à partir de **491 \$**
3,995 \$ comptant

www.saturnquebec.com



SAAB Québec 765, rue Marais, Québec 681-5777

Le prix et tarif proposé est pour le modèle 9.3 groupe d'options 1SA à transmission manuelle. Ce prix comprend les frais de préparation à la route, la taxe d'accises sur le climatiseur et les frais de transport. Les taxes, les frais d'immatriculation et l'assurance sont à la charge du client. Le premier paiement est exigible à la livraison.

WALKERTON

L'ex-directeur des services publics est apte à témoigner

COLIN PERKEL
Presse canadienne

WALKERTON — Stan Koebel, l'homme au cœur de la tragédie de la bactérie E. coli ayant secoué Walkerton, en Ontario, a été déclaré mentalement apte à témoigner lors de l'enquête judiciaire menée sur cette affaire.

Cette décision a été rendue lundi, alors que les enquêteurs se penchaient sur les efforts menés afin de résoudre le mystère de ce qui rendait tant de gens malades, en mai, et alors que les politiciens provinciaux délibéraient de l'indemnité de départ consentie à M. Koebel.

Stan Koebel, qui était directeur de la commission des services publics de Walkerton lors de l'affaire d'eau contaminée ayant fait sept morts et rendu quelque 2300 personnes malades, tient beaucoup à comparaître, a assuré son avocat, Bill Trudel.

« Je crois qu'il est soulagé et qu'il souhaite témoigner, et passer à autre chose », a-t-il déclaré.

M. Koebel, 47 ans, qui avait été décrit de nature suicidaire, pourrait se présenter aux enquêteurs dès jeudi.

En congé depuis la tragédie, le responsable des services publics de Walkerton a finalement quitté son poste le 17 novembre, avec en poche une indemnité de départ de 98 000 \$.

La nouvelle de cette entente en a choqué plus d'un à Walkerton, petite municipalité rurale de 5000 habitants.

Au sein de la législature ontarienne, par ailleurs, le député néo-démocrate Howard Hampton a réclamé du premier ministre Mike Harris qu'il empêche le versement de l'in-



Stan Koebel, l'homme au cœur de la tragédie de la bactérie E. coli.

dennité. « Cet accord est non seulement prématuré, mais aussi ridicule », a-t-il lancé.

M. Harris a toutefois estimé que cette question était d'« ordre municipal ».

Un présumé voleur passé à tabac est accusé

MONTRÉAL (PC) — L'un des deux présumés voleurs battus par les clients d'un bar — l'autre est mort — le week-end dernier a été accusé lundi de vol qualifié et de port d'arme dans un dessein dangereux.

Durant la nuit de samedi à dimanche, Jean Martin, 42 ans, et un complice de 35 ans, dont l'identité n'a toujours pas été dévoilée, se sont présentés au bar Bailey's, au centre-ville de Montréal, dans le but présumé de commettre un hold-up.

« Ce n'est pas ce bar que les deux hommes voulaient d'abord attaquer mais celui qu'ils visaient était fermé. C'est pourquoi ils ont décidé, à l'improviste, d'attaquer le Bailey's », a expliqué lundi le commandant André Bouchard, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

Lorsqu'ils sont arrivés sur place, les deux hommes, qui n'ont aucun antécédent judiciaire, ont vite vu leur plan tourner au vinaigre.

L'un d'eux s'est dirigé à l'arrière du commerce et a été passé à tabac par des clients. L'individu était armé d'un

pistolet de départ. Voulant aider son compagnon, le second suspect s'est approché avec une arme de calibre .22, semi-automatique, à canon tronçonné. « Il a rapidement été désarmé par d'autres clients, qui lui ont aussi sauté dessus », a ajouté le commandant Bouchard.

Pendant l'échauffourée, un coup est parti : certains des clients ont fracassé la crosse de bois de l'arme longue avant de s'en servir comme... matraque! « Ils ont été battus à coups de pieds, de poings, de morceaux de bois et de pattes de chaises », a ajouté M. Bouchard.

L'ampleur de la correction a été telle que l'un des deux hommes, traîné dehors, a finalement rendu l'âme. Il faudra attendre les résultats de l'autopsie pour savoir, d'une part, son identité, et d'autre part, les causes de sa mort.

« Nous avons rencontré 14 personnes et nous avons recolté des empreintes digitales sur les bouts de bois, etc. Il va maintenant falloir déterminer qui a fait quoi, à qui », a conclu le commandant Bouchard.

Philosophe-ingénieur ou ingénieur-philosophe?

Et pourquoi pas les deux? À qui veut mettre les bouchées doubles, il est possible de décrocher un diplôme d'études collégiales qui mène à plusieurs spécialisations ou qui ouvre les portes à la presque totalité des programmes universitaires.

Le **Programme intégré en Sciences, Lettres et Arts** s'adresse à des étudiants qui ont le potentiel de très bien réussir dans n'importe lequel des programmes conduisant à un DEC et qui veulent explorer plusieurs champs du savoir. Le programme **Double DEC** permet d'obtenir simultanément deux diplômes dans deux domaines très différents, comme les sciences et la musique, par exemple.

Plusieurs collèges offrent par ailleurs le baccalauréat international, également pluridisciplinaire, reconnu par la plupart des grandes universités du monde.

Avec le cégep, on bâtit son avenir sur une base solide.



Plusieurs pensent que lorsqu'on est le fils de quelqu'un on peut se permettre de laisser le hasard faire les choses. Je peux vous dire avec certitude que l'avenir ça se prépare, et que le cégep c'est le premier pas pour se rendre où l'on veut aller. Et que cela s'applique à tout le monde.

Pierre Pomerleau, Ing.
Président-directeur général
Pomerleau



Mon passage au cégep fut un moment privilégié et extrêmement déterminant pour moi. J'y ai développé de nombreuses compétences techniques reliées à mon instrument de travail, le corps. J'y ai acquis un riche bagage de connaissances qui me sert autant dans la vie que dans mon métier.

Myriam Poirier
Comédienne

On ne laisse pas son avenir au hasard.

Votre cégep

Fédération
des
cégeps

www.fedecgeps.qc.ca

(514) 381-8631

Adrien Lacombe reconnaît avoir fraudé les HEC

MONTRÉAL (PC) — Au moment où il devait témoigner, hier, en défense à son procès, l'ancien vice-président, finances, de l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal, Adrien Lacombe, a plaidé coupable à une énorme fraude et à des pots-de-vin de 603 000 \$.

L'ancien v-p a avoué avoir reçu 603 000 \$ de pots-de-vin

Le père du projet de construction de la nouvelle école était accusé, au criminel, d'une fraude de 1,1 million \$ aux dépens de l'École. Au civil, l'École prétend avoir été frustrée de 2,2 millions \$ par Lacombe (57 ans) et son complice, l'architecte Bertrand Pelletier, de Lévis, qui attend son procès.

Mais le montant exact de la fraude que Lacombe a avouée hier devant le juge Jean Sirois reste pour l'heure indéterminé. La Couronne devrait le préciser d'ici le 26 février, jour des arguments sur sentence.

CONTRATS PLANTUREUX

L'architecte Pelletier avait obtenu, de 1988 à 1997, des contrats plantureux pour l'aménagement de la nouvelle école. Fin 1991, il crée la société Options Cavea, qui facture, en parallèle, les HEC pour des heures non travaillées. Selon le témoignage de Pelletier, Cavea a facturé pour 1,1 million \$ de travaux aux HEC.

Le père du projet de construction de la nouvelle école était accusé, au criminel, d'une fraude de 1,1 million \$

De cette somme, Pelletier a remis 603 000 \$ à Lacombe et il a gardé pour lui-même quelque 500 000 \$. Avec cette manne supplémentaire, Pelletier a beaucoup voyagé, il a investi dans un restaurant; depuis sa déchéance en 1997, Pelletier s'est servi du reste du magot pour vivre.

COMMISSIONS SECRÈTES

Quant aux commissions secrètes touchées par Lacombe, elles lui ont servi, pour 300 000 \$, à acheter une galerie d'art et à la garnir de tableaux du peintre Jean-Paul Riopelle, qui, par la suite, se sont tous révélés être des faux! Lacombe s'est de plus acheté un condo à Montréal et il a investi dans la société Robopark.

En plaidant coupable, celui qui dirigeait un projet de construction de 110 millions \$ a dit ne pas pouvoir expliquer ce qui l'a amené à commettre ces infractions. « Je reconnais avoir besoin d'une aide psychologique et, si nécessaire, psychiatrique. »

La cour a en effet commandé une évaluation psychologique avec un rapport présentiel.

Le profil des Rock Machine dessiné en cour

Leur commerce, c'est le crime, témoigne un expert du SPCUM

MONTRÉAL (PC) — Le policier Benoît Roberge, des Renseignements criminels de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), a dressé en cour, hier, un profil du club de motards Les Rock Machine et a expliqué qu'ils ne vivent que du crime.

M. Roberge concède que quelques membres en règle du club sont propriétaires de commerces. « Mais je ne connais aucun membre ni aucun prospect du club qui a un emploi légitime », et ce, depuis les 10 dernières années qu'il suit leurs activités à la loupe.

M. Roberge témoignait au procès de huit sympathisants des Rock Machine accusés de trafic de stupéfiants et de gangstérisme. Sa déposition visait à établir cette dernière accusation.

Les Rock Machine se livrent principalement à deux types d'activités: au commerce des stupéfiants, à leur importation, à la vente de grosses quantités (au kilo) et à leur vente dans la rue, et à des crimes liés à la protection et au contrôle de leurs territoires de vente.

FONDÉ IL Y A 12 ANS

Le club fut fondé le 13 janvier 1989. Les fondateurs sont Salvatore et Giovanni Cazzetta, Paul Porter, Renaud Jomphe, André Sauvageau, Gilles Lambert, Martin Bourget, Richard Lagacé, Johnny Plescio et Serge Pinel (qui quittait le groupe peu après).

Le club était fondé pour faire échec à l'effort concerté des Hell's, à la fin des années 80, pour assimiler les petits clubs (Evil Ones, Rawdey Crew, Jokers) et les réseaux de trafiquants indépendants (le clan Pelletier de l'Est de Montréal, etc.).

Pour l'heure, les Rock Machine ont trois chapitres en Ontario, plus un à Québec et un autre à Montréal. Dans la métropole, ils sont 20 membres en règle et 15 prospects (ou recrues); 12 de ces 35 personnes sont actuellement en prison.

Chez les recrues, on compte des « hang-around », sympathisants ou amis. Le nombre de ceux-ci est difficile à déterminer, car ils ne portent pas les signes distinctifs de la bague ou des couleurs sur un blouson de cuir.

À l'intérieur de l'organisation, chacun est relativement indépendant et libre de faire le genre de vie criminelle qui répond le mieux à ses talents. Mais il est entendu que les membres en règle font exécuter par les échelons inférieurs les crimes à risque. Voilà qui permet à ceux-ci de faire leurs preuves afin de monter dans l'organisation.

La guerre des motards pour les territoires de drogue au Québec (1994-2000), entre Rock Machine et Hell's Angels, a fait 150 morts, a donné lieu à 172 tentatives de meurtre, à une centaine d'attentats à la bombe et à autant d'incendies criminels (de bars, surtout).

L'agent Roberge a longuement énuméré les assassinats et les attentats qui ont marqué cette guerre. Il a souligné enfin que depuis le 1^{er} décembre dernier, les Rock Machine du Québec et de l'Ontario se sont affiliés à titre de probationnistes au club de motards international des Bandidos, une association qui était en gestation depuis avril 1996.

EN BREF

Sept sympathisants de La Gang arrêtés

■ GRANBY — Les policiers de Granby et de la Sûreté du Québec se sont unis pour ébranler le club-école des Hell's Angels du canton de Shefford, arrêtant sept de leurs présumés sympathisants au cours des derniers jours, dont deux lors d'une descente au bar Le Gatsby vendredi soir. Les policiers voulaient ainsi s'attaquer au trafic de drogue dans la région de Granby, contrôlé par les Evil Ones. Une dizaine d'entre eux, connus sous le nom de La Gang, ont établi leur repaire dans le canton de Shefford. « C'est certain que ça ne jette pas à terre le club des Evil Ones, mais on voulait ébranler leur trafic de rue et de bar », a expliqué Daniel Dion, porte-parole de la Sûreté municipale de Granby. Patrick Goyette, 27 ans, et son frère Stéphane, 31 ans, deux présumés vendeurs de cocaïne, ont été appréhendés au Gatsby. Un autre trafiquant, Danny Ledoux, 28 ans, a été arrêté dans un autre bar de Granby. « Ils travaillaient tous pour les Evil Ones, mais ne se connaissaient pas nécessairement », a précisé la SQ. (PC)

La Couronne veut que 14 motards de la Mauricie soient jugés ailleurs

SHAWINIGAN (PC) — La Couronne a présenté hier, devant le juge Jean-Claude Beaulieu, une requête en changement de venue afin que le procès des 14 motards du Centre-Mauricie, accusés de gangstérisme, se déroule hors du district judiciaire de Saint-Maurice.

Les procureurs aimeraient en effet que le procès des Blatnois et des deux Hell's Angels ait lieu à Québec et non à Shawinigan. C'est pourquoi ils ont appelé à la barre quelques témoins, pour les interroger sur le sujet, hier. Il est impossible de dévoiler le conte-

nu de ces témoignages et des requêtes, qui sont sous le coup d'une ordonnance de non-publication, en l'absence de jury. La tenue de la requête en changement de venue doit se poursuivre ce matin.

Par ailleurs, le retour des 14 motards au palais de justice de Shawinigan a donné lieu à une conférence préparatoire tenue par les avocats des deux parties. La défense, assurée par M^{re} Léo-René Maranda, Danielle Roy et Christiane Filteau, y a réitéré son intention de contester la constitutionna-

lité de la Loi antigang mais aussi de présenter d'autres requêtes ayant trait à la tenue de procès séparés pour certains motards et à l'admissibilité de la preuve recueillie par l'écoute électronique.

D'autre part, dans une entrevue accordée aux médias, le sergent Guy Ouellette de la Sûreté du Québec, spécialisé dans la structure et dans le mode de fonctionnement des gangs de motards au Québec, a admis que l'arrestation de la majorité des membres des Blatnois avait contribué à perturber les activités du gang.

« Leur couvre-feu, par exemple, constitue une entrave dans leurs activités quotidiennes. Le marché des stupéfiants a donc été déstabilisé, mais leur réseau est déjà en train de se refaire », a-t-il précisé.

Les 14 motards du Centre-Mauricie arrêtés le 21 juin font face à 162 chefs d'accusation pour voies de fait, séquestration, menaces de mort, extorsion, possession d'arme à feu, possession de stupéfiants pour fins de trafic, etc. Il s'agit de tous de crimes commis au profit du gang, selon la Couronne.

Bonne nouvelle : les pétrolières les détestent.

À partir de 195 \$/mois*

Bail de 48 mois, comptant 1995 \$.
PDSF 15825 \$



5,3 L/100 km (53m/g)* La SL1 2001

- Panneaux de polymère
- Direction assistée
- Boîte de transmission manuelle
- Lecteur CD

À partir de 284 \$/mois*

Bail de 48 mois, comptant 2995 \$.
PDSF 24445 \$



7,1 L/100 km (40m/g)* L'intermédiaire L200 2001

- Panneaux de polymère
- Boîte de transmission automatique
- Climatisation
- Groupe électrique
- Lecteur CD

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe propulseur

Avec une telle consommation d'essence les Saturn 2001 de la série L et S sont parmi les plus économiques de leur catégorie. Les mensualités indiquées tiennent compte du PDSF établi pour les Saturn SL1 1SB 2001 et L200 1SD 2001 et comprennent le transport, la taxe d'accise et la préparation à la route. L'immatriculation, les taxes et les assurances ne sont pas incluses. Un dépôt de garantie remboursable ainsi qu'un versement initial vous seront demandés. Ces mensualités sont basées sur un contrat de location de 48 mois assujéti d'un programme de bas kilométrage (80 000 km alloués); chaque kilomètre supplémentaire ne coûte que 12 c. Les taux de location de Saturn de 4,9 % et 4,1 % respectivement pour la SL1 et la L200. Ces véhicules vous sont offerts au taux de financement à l'achat de 5,9 %. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Achetez en ligne au
www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

*Basé sur une consommation d'essence sur route.
Source: Transport Canada.



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

LE MONDE

Pinochet gagne une manche en Cour d'appel

■ SANTIAGO (d'après AFP) — La Cour d'appel de Santiago a annulé, hier, l'ordre du juge Juan Guzman Tapia assignant à résidence et inculquant le général Augusto Pinochet, qui fait l'objet de 190 plaintes en justice pour des crimes commis sous sa dictature.

La cour, saisie d'un recours de la défense de l'ex-dictateur, après son inculpation et son assignation à résidence pour avoir commandité des crimes commis en 1973 par une unité militaire connue sous le nom de « Caravane de la mort », a déclaré « sans effet » la résolution du juge Guzman.

Les trois magistrats de la 5^e chambre de la Cour d'appel ont adopté à l'unanimité leur décision, estimant que le juge Guzman n'avait pas « accompli la formalité de l'interrogatoire » à l'égard de Pinochet.

RIEN SUR LES POURSUITES

La résolution ne se prononce cependant pas sur les poursuites judiciaires engagées à l'encontre du général Pinochet, qui a été privé de son immuni-

té parlementaire, en août dernier, pour son implication présumée dans les crimes commis par la « Caravane de la mort ».

« La cour a accepté le recours (de Pinochet) pour une question formelle, parce que (son) interrogatoire n'a pas été réalisé », a déclaré l'avocate Carmen Hertz, soulignant que l'ex-dictateur était toujours poursuivi pour avoir commandité 75 enlèvements et exécutions sommaires commis en octobre 1973 par une unité militaire connue sous le nom de « Caravane de la mort ».

« Il s'agit là d'un argument technique, car les preuves contre Pinochet existent bien, et il n'y a pas eu de décision sur ce thème de fond », a ajouté l'avocate, selon laquelle « les crimes,

les faits délictueux (reprochés à Pinochet) se trouvent accredités ».

EN COUR SUPRÊME

Les avocats de l'accusation ont immédiatement annoncé leur décision de faire appel du verdict de la Cour d'appel devant la Cour suprême, qui sera chargée de statuer en dernière instance.

« Justice a été faite », a commenté, pour sa part, Sergio Castro, l'un des avocats de la défense de Pinochet.

Selon les défenseurs de Pinochet, la décision du juge Guzman était « illégale » car le général n'a pas fait l'objet d'un interrogatoire en bonne et due forme avant d'être inculqué et assigné à résidence.

Les représentants des familles des victimes de la « Caravane de la mort » soutiennent pour leur part que cet interrogatoire a déjà eu lieu légalement, lorsque le juge Guzman a envoyé une commission rogatoire posant 75 questions à Pinochet alors qu'il était assi-

gné à résidence à Londres, dans l'attente de son éventuelle extradition vers l'Espagne.

Bien que l'ex-dictateur, rentré le 3 mars dernier à Santiago après 503 jours de détention en Grande-Bretagne, ait refusé d'y répondre, se contentant de se déclarer « innocent », cet interrogatoire est, selon eux, juridiquement valide.

L'inculpation et l'assignation à résidence de l'ex-dictateur chilien avaient été décidées le 1^{er} décembre par le juge Juan Guzman, chargé des 190 plaintes déposées au Chili contre Augusto Pinochet.

Le juge avait pris cette décision après avoir estimé que le général avait commandité les 75 enlèvements et exécutions sommaires de détenus politiques perpétrés en octobre 1973 par la « Caravane de la mort ».

L'acte d'accusation du juge Guzman a retenu contre lui 57 enlèvements et homicides qualifiés et 18 enlèvements qualifiés, l'homicide ne pouvant être

retenu dans ces derniers cas car les corps n'ont pas été retrouvés.

Il dénonce l'ex-dictateur comme « auteur » de ces crimes ou enlèvements, soulignant que le chef de la « Caravane de la mort », le général Sergio Arellano Stark, avait été nommé par Pinochet « Officier délégué du président de la junte de gouvernement et commandant en chef de l'armée », au pouvoir après le coup d'État du 11 septembre 1973 contre le président socialiste Salvador Allende.

La Cour d'appel avait gelé, mardi dernier, l'ordre d'inculpation et d'assignation à résidence de Pinochet, dans l'attente de son verdict d'hier.

UN AUTRE DICTATEUR

Par ailleurs, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch s'est félicitée, hier, de la demande de mise en détention de l'ancien dictateur paraguayen, Alfredo Stroessner, exilé au Brésil.

La décision aujourd'hui au plus tôt

■ WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des États-Unis, qui a délibéré jusque tard, hier soir, devait rendre, peut-être aujourd'hui, une décision cruciale pour l'issue de l'élection présidentielle en autorisant ou non la reprise des décomptes manuels des votes en Floride.

« Il semble bien qu'aucun arrêt ne devrait être rendu cette nuit. Vous pouvez rentrer chez vous », a indiqué la porte-parole de la Cour, Kathleen Arburg, aux journalistes.

Lors d'une audience historique en matinée à l'abri des caméras, les neuf plus hauts magistrats du pays ont mis sur le grill les avocats des candidats républicain George W. Bush et démocrate Al Gore, qui ont défendu bec et ongles des positions diamétralement opposées.

Une heure trente après le début de l'audience, la Cour a mis, vers 12 h 40, sa décision en délibéré et a plongé l'Amérique dans l'attente.

Les juges ont à se prononcer sur un recours de George W. Bush qui demande l'arrêt définitif des opérations de comptage en Floride, ce qui lui donnerait la victoire dans cet État sur la base de son avance en voix, officialisée le 26 novembre par les autorités de Floride.

Au centre de ce qu'examinent les neuf juges : un arrêt de la Cour suprême de Floride qui avait autorisé, vendredi, un nouveau décompte de quelque 43 000 bulletins litigieux dans cet État. Ce décompte avait été suspendu, samedi, par la Cour suprême des États-Unis, à une majorité de 5 voix contre 4.

La Cour suprême de Floride a, pour sa part, expliqué longuement, dans un texte envoyé hier à la Cour suprême fédérale, les bases juridiques de sa première décision prise le 21 novembre et autorisant la poursuite des décomptes manuels en Floride.

Après 34 jours d'une interminable saga présidentielle, il apparaissait

clair que le sort des candidats était entre les mains de la plus haute instance judiciaire du pays.

Sa décision pourrait sceller une victoire de George W. Bush à l'élection présidentielle si elle ordonne l'arrêt définitif du décompte des voix en Floride ou à l'inverse relancer les chances d'Al Gore de démontrer qu'il peut rattraper son retard.

GARE À L'EXPLOSION !

À Austin, au Texas, M. Bush a indiqué être « prudemment optimiste ». « J'ai parlé à (des membres) de notre équipe de juristes. Je dirais qu'ils sont prudemment optimistes. S'ils le sont, moi aussi », a-t-il dit à la presse. L'avocat du vice-président démocrate Al Gore, David Boies, s'est déclaré, pour sa part, satisfait à sa sortie de l'audience.

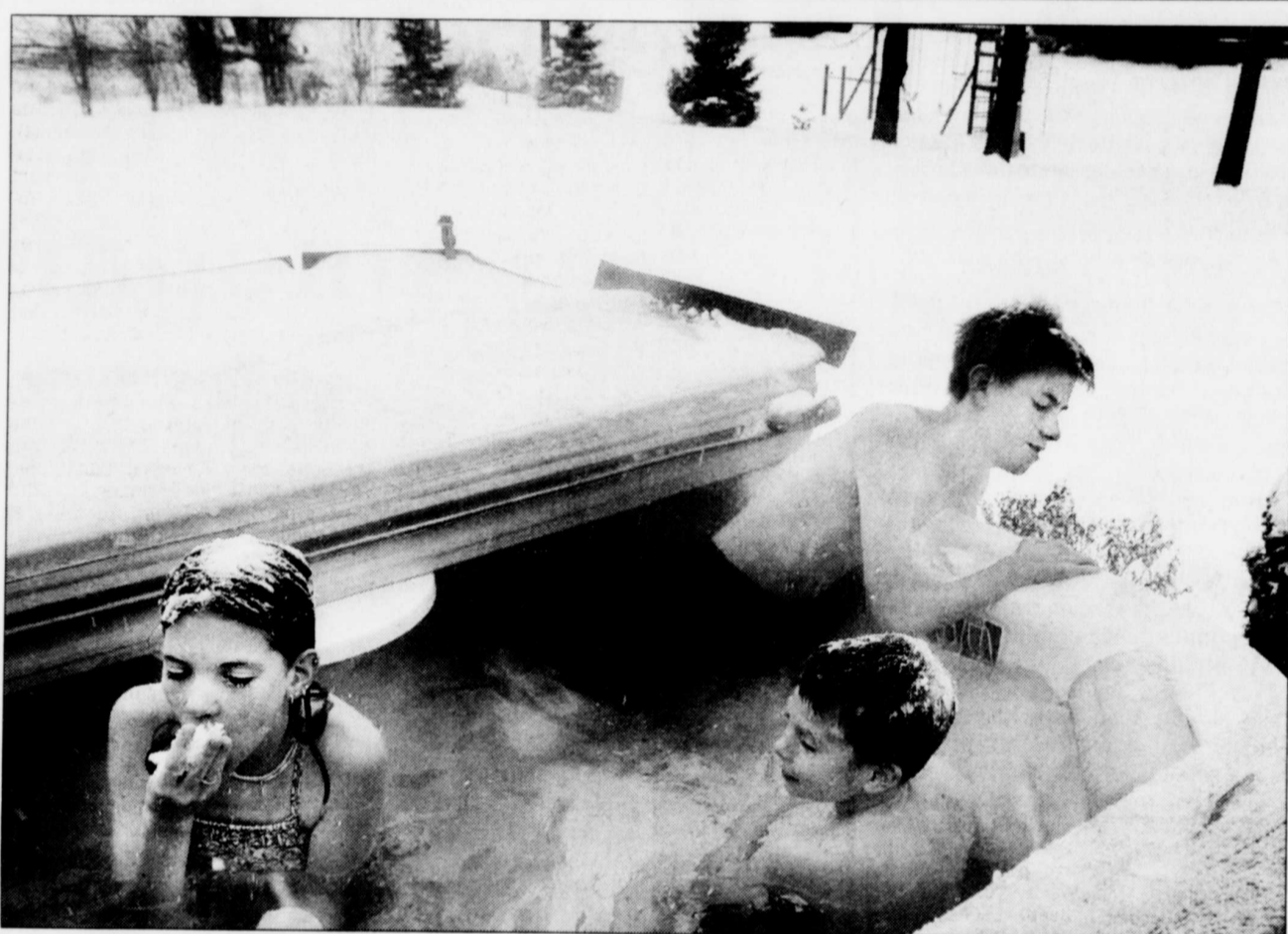
Sans vouloir préjuger de la décision de la Cour, il a réitéré le fait que si elle « décide que ces bulletins ne seront pas comptés, alors ces votes ne seront pas comptés ».

Une telle décision provoquerait « une explosion » dans le pays, a estimé le dirigeant noir américain Jesse Jackson, à l'issue de l'audience.

HYPOTHÉTIQUE

Entre-temps, en Floride, le Congrès, dominé par les républicains, se prépare à contrer une hypothétique victoire d'Al Gore en désignant directement les grands électeurs.

Deux commissions du parlement ont voté, hier, en faveur d'une résolution par laquelle ses deux Chambres entendent octroyer les 25 grands électeurs de Floride à George W. Bush.



Quel bonheur, pendant la tempête, de se baigner dans une piscine chauffée à Brookfield, dans l'État du Wisconsin...

Tout le Midwest sous la neige

■ CHICAGO (AP, PC) — Le Midwest a connu sa première tempête de neige majeure de la saison, lundi, le froid et de lourdes chutes de neige ayant provoqué la fermeture de nombreuses écoles de la région, et perturbé le transport aérien à la grandeur des États-Unis.

« Il fut un temps où j'aimais la neige, le patin et ces choses, mais là, c'est complètement fou », a lancé John Alaniz, croisé à un coin de rue de Chicago, en Illinois, balayé par des bourrasques de neige.

Le Service national de la météorologie a lancé de multiples mises en garde dans le nord de l'Illinois et en Indiana, des chutes de 30 centimètres de neige ayant été annoncées, hier, dans la région de Chicago ainsi que dans le sud-est du Wisconsin. De plus, on n'excluait pas que le nord de l'Indiana et le sud-ouest du Michigan se retrouvent sous 50 cm de neige, aujourd'hui.

Au Canada, la tempête devait tout d'abord frapper le sud de l'Ontario, où l'on s'attendait à des accumulations de 20 à 40 cm de Windsor jusqu'à Ottawa, le verglas n'étant pas exclu.

La neige était ensuite attendue dans l'ouest du Québec, en soirée, les météorologues y prévoyant des accumulations de 15 à 25 cm, accompagnées de forts vents soufflant du nord-ouest. La dépression devrait enfin se déplacer vers l'est de la province, aujourd'hui, semant dans son sillage neige, poudrière et froid.

Cette tempête est la plus importante à avoir frappé Chicago depuis que la métropole du Midwest s'est retrouvée ensevelie sous 53 cm de neige, en janvier 1999, a indiqué le Service national de la météorologie.

Les températures sont passées sous le point de congélation jusqu'au sud du Texas, tandis que le vent faisait chuter celles-ci à moins 46° C. au Dakota du Nord. Les conditions météo en vigueur ont provoqué la fermeture

d'écoles en Iowa, en Illinois, en Indiana, au Dakota du Sud, au Nebraska, au Minnesota ainsi qu'au Wisconsin. Plus au sud, les routes glacées ont gardé les jeunes à la maison au Kansas, au Missouri et en Oklahoma, où l'on déplorait des centaines d'accidents de voiture.

Les écoliers de la St. Clement School, à Chicago, ont appris, peu avant midi, que l'établissement fermerait ses portes le reste de la journée et mardi.

« Tout le monde a bondi de joie. Nous étions tellement excités », a affirmé Margaret Anne Kellas, une élève de deuxième année âgée de sept ans, qui prévoyait se lancer dans une bataille de boules de neige et fabriquer quelques bonhommes de neige.

Moins enthousiastes, des milliers de passagers se sont retrouvés coincés aux aéroports Midway et O'Hare, l'un et l'autre à Chicago, quelque 75 % des départs y ayant été annulés, affectant les correspondances vers plusieurs régions des États-Unis, mais aussi du Canada.

Mori de mèche avec la mafia ?

■ TOKYO (d'après AFP) — Le premier ministre du Japon, Yoshiro Mori, à peine remis d'une tentative de déstabilisation interne à son parti, s'est retrouvé de nouveau dans l'embarras, hier, après la publication de photographies le montrant en compagnie d'un assassin lié à des gangsters d'extrême-droite.

Le magazine à sensation *Gendai* (littéralement « moderne ») *Hebdo* a publié des clichés pris en 1998 dans un bar et dans un restaurant chic d'Osaka, lorsque M. Mori était secrétaire général du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir.

L'homme assis à ses côtés et qui le prend même par l'épaule sur l'une des photos est, selon l'hebdomadaire, un ancien haut responsable d'un gang de « yakusa » (mafieux japonais) d'extrême-droite, emprisonné pour meurtre et devenu « homme d'affaires » depuis sa sortie de prison.

« Tout ce que je peux dire, c'est ce qu'a dit le secrétaire général du gouvernement Yasuo Fukuda vendredi », s'est contenté d'indiquer M. Mori pour

sa défense, hier, un mois après avoir échappé à une motion de censure.

Vendredi, Fukuda, informé de la parution imminente des clichés, avait minimisé leur impact, indiquant que Mori ne se souvenait pas avoir rencontré cet homme, désigné par la lettre A dans le *Gendan Hebdo*.

« Les hommes politiques, y compris moi-même, rencontrons un grand nombre de gens. S'ils nous demandent de prendre des photos avec eux, nous le faisons sans leur demander qui ils sont », a-t-il expliqué.

L'article du *Gendan Hebdo* cite cependant M. Mori confiant à des proches ses inquiétudes au sujet des photos, le mois dernier : « Si ça sort, je suis foutu », aurait-il déclaré selon l'*hebdo*.



Le PM du Japon

d'une réunion de Mori avec des partisans du PLD qui domine la vie politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

« Oui c'est moi qui suis avec Mori. Je ne vois pas quel mal il y a à cela », a affirmé A, interrogé par *Gendan Hebdo*. « Même si certaines de mes connaissances sont des gangsters, je n'en suis pas un moi-même en dépit de ce que disent les gens de moi. C'est vrai que j'ai fait de la prison, mais c'était il y a très longtemps », a-t-il indiqué.

Selon *Gendan Hebdo*, A avait été condamné, en 1970, à plus de vingt ans de prison pour avoir abattu un gérant de bar qui demandait le remboursement d'un prêt.

Les photos avec Mori ont été prises à la suite d'une réunion de Mori avec des partisans du PLD qui domine la vie politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le Pérou aurait été aux mains du crime organisé

LIMA (d'après AFP) — Le premier ministre du Pérou, Javier Perez de Cuellar, a présenté, hier, son programme de gouvernement devant le Congrès, estimant que le Pérou n'avait jamais été la proie de la corruption et du crime organisé comme durant le régime du président destitué Alberto Fujimori.

De Cuellar, ex-secrétaire général de l'ONU, s'est engagé à restaurer la démocratie, à organiser des élections libres, le 8 avril, et à surmonter la crise politique provoquée par le précédent gouvernement.

Le nouveau premier ministre a souligné que l'équipe du président par interim, Valentin Paniagua, qui l'a nommé le 22 novembre, mènera « une politique de réconciliation et d'unité nationale pour restaurer la dignité, restaurer l'État de droit, garantir le strict respect des droits de l'homme, asseoir les bases de la récupération

économique et organiser des élections libres et justes ».

Au cours d'un long discours devant le Congrès, de Cuellar a reconnu que, tout au long de son histoire, le Pérou avait connu de grandes convulsions. « Mais aucune d'elles ne peut se comparer avec la crise que nous commençons à surmonter », a-t-il lancé.

« Jamais auparavant le pouvoir n'avait abdiqué face au crime organisé, jamais auparavant la corruption ne s'était emparée de la mission du gouvernement, ni la justice ne s'était mise de manière organisée au service de l'illégalité et jamais auparavant la présidence de la république n'avait offensé de façon si ignominieuse la dignité suprême de cette fonction. »

L'ancien président Alberto Fujimori, actuellement en exil au Japon, a bel et bien la nationalité japonaise, a-t-on confirmé, hier, à Tokyo et dans la presse nipponne.

DÉCÈS ET AVIS

ARSENAU, Amelia Clapperton
BELANGER, Donat, Saint-Marcel de L'Islet
BERGERON, Roméo, Charlesbourg
BOUCHARD, Jeanne Beaulieu, Mont-Louis
BOURET, Jeannette Perrault
BUTEAU, Roger, Pintendre
DUBOIS, Jeannette Brassard, Mont-Joli
GENEST, Dr Paul, Sainte-Foy
HALLÉ, Thérèse Belleau, Lévis
HARDY, France Ouzilleau, Québec
LACROIX, Roland, Beauport
LÉVELLÉ, Imelda, Donnacona
NÉRON, Gérard, Charlesbourg
PAQUET, Jean-Guy
PARENT, Soeur Lucette, Baie-Saint-Paul
POURIER, Jean-Marc, Charlesbourg
POULIN, Germaine, Beauceville
SANFAÇON, Steve, Charny
YOUNG, Dora Lock, Loretteville

BOURET



Jeannette Perrault
Le 8 décembre 2000, est décédée à son domicile, entourée de l'amour des siens, de l'âge de 78 ans et 6 mois, Jeannette Perrault, épouse de feu capitaine François Bourret. La famille recevra les condoléances au funérarium

BOURET

gnages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 489 boul. René-Lévesque ouest, Québec G1S 1S2. Pour renseignements 839-8823Tél. 839-0016 courriel: cmarroux@videotron.ca

DUBOIS



Jeannette Brassard
Au Centre Métissien de Mont-Joli, le 10 décembre 2000, à l'âge de 88 ans et 6 mois, est décédée dame Jeannette Brassard, épouse de feu M. Ludger Dubois. Elle demeurait à Mont-Joli, autrefois à Arvida. La famille recevra les condoléances à la

HALLÉ



Thérèse Belleau
À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 9 décembre 2000, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Thérèse Belleau, épouse de M. Maurice Hallé. Elle demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le mercredi 13 décembre à 14h en l'église St-David. L'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie, Lévis. La famille recevra les condoléances à la

LACROIX



Roland
Au centre St-Augustin du C.H.A., le dimanche 10 décembre 2000, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Gérard Néron. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il a été confié au

NÉRON



Gérard
À l'Hôpital Laval, le 10 décembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Gérard Néron. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il a été confié au

POULIN



Germaine
Au CHSLD de Beauceville, le 8 décembre 2000, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Germaine Poulin, fille de feu M. Théodore Poulin et de feu Mme Sarah Duval. Elle demeurait à Beauceville, Beauce. La famille vous accueillera au

YOUNG



Dora Lock
Au centre hospitalier Chauveau, le 8 décembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Dora Lock, épouse de feu M. Albert Young. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été confiée à la maison funéraire

ARSENAU

Amelia Clapperton
La direction des funérailles a été confiée à la maison De la Durantaye & Fils Inc. Pour renseignements ou messages de sympathie (418) 598-3093 télécopieur (418) 246-5115 courriel duran4ge@globetrotter.net

BERGERON

Roméo
À son domicile de Charlesbourg, entouré des siens, le samedi 9 décembre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Roméo Bergeron, époux de dame Aline Alain. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire

URGEL BOURGIE

400, Henri-Bourassa Est
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 décembre 2000 à 11h, en l'église Saint-Benoît, rue Fleury Ouest, et de là au cimetière St-Laurent. Parents et ami(e)s sont priés d'assister sans autre invitation. Heure des visites: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi à partir de 9h30.

BUTEAU

Roger
Le docteur Paul Genest est décédé à Sainte-Foy, le dimanche 10 décembre 2000, à l'âge de 89 ans. Fils de feu Idéphonse Genest et de feu Fernande Blouin, il épousa en premières noces Jeannette Carignan dont il eut cinq enfants: Paul, Denyse, Mireille, Robert et Suzanne. En 1968, il épousa Fernande Bérubé dont il eut un fils, Nicolas. Paul Genest a consacré sa carrière à la recherche scientifique et à l'enseignement universitaire aux universités Laval, McGill, Montréal et Ottawa. Sa carrière débuta à l'École de médecine vétérinaire d'Oka pour se poursuivre à Saint-Yves, où il fonda le département de pathologie. Il travailla ensuite comme microbiologiste au Gouvernement du Québec. Au début des années 50, il créa le Laboratoire de cytogénétique de la faculté de médecine de l'Université Laval et fut consultant dans divers hôpitaux jusqu'en 1994, année où il prit officiellement sa retraite afin de se consacrer à ses études en histoire de l'art. Paul laisse dans le deuil sa conjointe, Fernande Bérubé, ses enfants: Paul, Mireille, Robert, Suzanne et Nicolas; ses brues, gendres, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, ainsi que sa belle-famille et autres parents et amis. Le service funéraire aura lieu le vendredi 15 décembre, en l'église Sainte-Ursule, 3431, boulevard Neilson à Sainte-Foy, à 14 heures. La famille recevra les condoléances trente minutes avant la cérémonie. Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Ursule ou à la Société Alzheimer de Québec, 1040, Belvédère, bureau 312, Québec (Québec) G1S 3G3.

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

GENEST

Dr Paul
Le docteur Paul Genest est décédé à Sainte-Foy, le dimanche 10 décembre 2000, à l'âge de 89 ans. Fils de feu Idéphonse Genest et de feu Fernande Blouin, il épousa en premières noces Jeannette Carignan dont il eut cinq enfants: Paul, Denyse, Mireille, Robert et Suzanne. En 1968, il épousa Fernande Bérubé dont il eut un fils, Nicolas. Paul Genest a consacré sa carrière à la recherche scientifique et à l'enseignement universitaire aux universités Laval, McGill, Montréal et Ottawa. Sa carrière débuta à l'École de médecine vétérinaire d'Oka pour se poursuivre à Saint-Yves, où il fonda le département de pathologie. Il travailla ensuite comme microbiologiste au Gouvernement du Québec. Au début des années 50, il créa le Laboratoire de cytogénétique de la faculté de médecine de l'Université Laval et fut consultant dans divers hôpitaux jusqu'en 1994, année où il prit officiellement sa retraite afin de se consacrer à ses études en histoire de l'art. Paul laisse dans le deuil sa conjointe, Fernande Bérubé, ses enfants: Paul, Mireille, Robert, Suzanne et Nicolas; ses brues, gendres, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs, ainsi que sa belle-famille et autres parents et amis. Le service funéraire aura lieu le vendredi 15 décembre, en l'église Sainte-Ursule, 3431, boulevard Neilson à Sainte-Foy, à 14 heures. La famille recevra les condoléances trente minutes avant la cérémonie. Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Ursule ou à la Société Alzheimer de Québec, 1040, Belvédère, bureau 312, Québec (Québec) G1S 3G3.

HARDY

France Ouzilleau
Au CHUQ, Pavillon Saint-François d'Assise, le 10 décembre 2000, à l'âge de 53 ans, est décédée dame France Ouzilleau, épouse de M. Michel Hardy. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille: Caroline (Dominic Dubé-Roy); sa belle-mère Jeannette Côté (feu Gabriel Hardy); sa soeur et ses frères: Lucie (Urban Duchesneau), Marc, Pierre; ses neveux et nièces: Marie-Claude, Véronique, Isabelle, Patricia, Dominique, Pascal, Marianne et leur conjoint ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espérance, Québec, G1L 3L5. La famille vous accueillera au centre funéraire: Gilbert & Turgeon Ltée 6566, rue St-Laurent Lévis 837-4757 télécopieur 837-9317 courriel gilbert@turgeon.qc.ca le mercredi 13 décembre 2000 à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le même jour à 14h, en l'église St-Antoine-de-Bienvenue.

LÉVELLÉ

Imelda
À la maison Michel Sarrazin, le dimanche 10 décembre 2000, à l'âge de 68 ans et 3 mois, est décédé M. Jean-Guy Paquet, époux de dame Gilberte Rheaume. La famille recevra les condoléances au funérarium

PAQUET

Jean-Guy
À l'hôpital L'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 décembre 2000, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean-Marc Poirier, époux de dame Thérèse Trudel. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il a été confié au

POIRIER

Jean-Marc
À l'hôpital L'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 décembre 2000, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean-Marc Poirier, époux de dame Thérèse Trudel. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il a été confié au

POULIN

Germaine
Au CHSLD de Beauceville, le 8 décembre 2000, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Germaine Poulin, fille de feu M. Théodore Poulin et de feu Mme Sarah Duval. Elle demeurait à Beauceville, Beauce. La famille vous accueillera au

YOUNG

Dora Lock
Au centre hospitalier Chauveau, le 8 décembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Dora Lock, épouse de feu M. Albert Young. Elle demeurait à Loretteville. Selon ses volontés, elle a été confiée à la maison funéraire

URGEL BOURGIE

400, Henri-Bourassa Est
Les funérailles auront lieu le mercredi 13 décembre 2000 à 11h, en l'église Saint-Benoît, rue Fleury Ouest, et de là au cimetière St-Laurent. Parents et ami(e)s sont priés d'assister sans autre invitation. Heure des visites: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi à partir de 9h30.

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BÉLANGER

Donat
À l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 10 décembre 2000, à l'âge de 82 ans est décédé paisiblement et entouré de sa famille, M. Donat Bélanger, époux de dame Adélaïde Pelletier. Il demeurait à la maison Marie Fitzback de L'Islet et autrefois de Saint-Marcel. Les membres de sa famille accueilleront parents et amis(es) au

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BÉLANGER

Donat
À l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 10 décembre 2000, à l'âge de 82 ans est décédé paisiblement et entouré de sa famille, M. Donat Bélanger, époux de dame Adélaïde Pelletier. Il demeurait à la maison Marie Fitzback de L'Islet et autrefois de Saint-Marcel. Les membres de sa famille accueilleront parents et amis(es) au

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désirent, vos témoi-

BOUCHARD

Jeanne Beaulieu
Le 10 décembre 2000, au centre d'accueil du Littoral de Mont-Louis s'est éteinte à l'âge de 92 ans et 4 mois, dame Jeanne Beaulieu Bouchard, épouse de feu Antonio Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses fils: Philippe Bouchard, ses petits-enfants David et Pascal Bouchard (leur mère Francine Turcotte), Jean Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Laurette Bouchard (leur mère Esthelle Bouchard), Bibiane Auger (Jean-Paul Auger), feu Hubert Auger (Marie Rémillard), Louis-Marie Auger (Fernande Hébert), feu Aimé Auger (Marielle Castonguay), Michel Auger (Monique Lessard), Hermas Auger (Monique Guimont), Lin Auger (Catherine Langlois), Marie Auger ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille veut remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Pour ceux qui le désire

Du « Torrey Canyon » à l'« Erika », 30 ans d'inertie

MARIE-PIERRE FEREY
Agence France-Presse

■ PARIS — Les écologistes en ont « ras-le-bol » des promesses non tenues, de l'inertie des institutions et de l'improvisation générale après chaque naufrage, du *Torrey Canyon*, en 1967, à l'*Erika*, en 1999, a déclaré, hier, Jean-Pierre Raffin, président de l'Observatoire des marées noires.

L'Observatoire qui regroupe 11 associations, est né de ce « ras-le-bol » : il entend à la fois faire pression en faveur du renforcement de la sécurité du transport maritime et bâtir une « expertise » des catastrophes, pour réagir mieux et plus vite, ont expliqué ses responsables lors d'une conférence de presse.

« Qu'on ait été mal préparé, en 1967, lors du naufrage du *Torrey Canyon*, je comprends; qu'on ait été désarmé 10 ans plus tard pour l'*Amoco Cadiz* (1978), c'est déjà incroyable, mais qu'on en soit encore là 20 ans après, c'est tout simplement scandaleux », a souligné M. Raffin.

PLUS DE MAL...

C'est ainsi que certains travaux de nettoyage des plages ont « fait plus de mal que de bien », a estimé Jean-François Robic, de l'association Bretagne vivante. L'utilisation de gros engins dégradant les dunes, l'enfouissement de pétrole en profondeur sur certaines

plages par des travailleurs inexpérimentés ont porté atteinte aux milieux naturels.

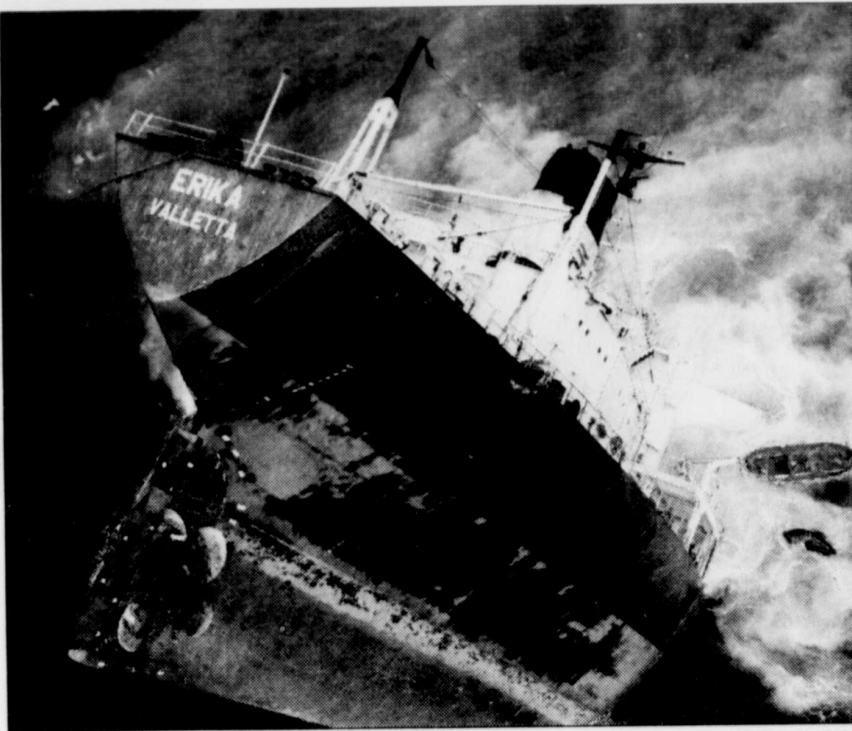
In fine, les plages ont été délestées de 160 000 à 180 000 tonnes de sable souillé.

« Pour apprécier l'impact des marées noires, encore faut-il connaître l'état initial des milieux naturels », a souligné Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Il a déploré les « carences de la recherche française » sur le sujet et préconisé des études d'impact sur les milieux marins.

La LPO a encadré une « fantastique mobilisation » autour de la catastrophe de l'*Erika* pour « un résultat dérisoire », a reconnu M. Bougrain-Dubourg.

Sur 63 606 oiseaux recueillis, 2150 ont survécu, soit 10 % des oiseaux arrivés vivants dans les centres de soin.

La LPO estime que 100 000 à 300 000 oiseaux ont été touchés par la marée noire. Et ce n'est pas fini. « Pendant



Il y a un an, le pétrolier « Erika » coulait au large de la Bretagne.

que nous parlons ici, d'autres oiseaux meurent parce que les dégazages se poursuivent », a dénoncé le président de la LPO.

Les marées noires ne représentent que 10 % des pollutions par hydrocarbure, et les dégazages (vidange des

cuves des pétroliers), interdits, restent une pratique courante. La LPO a recueilli, ces dernières semaines, 600 oiseaux victimes de dégazages.

Face à ces pratiques, la question du contrôle et de la sécurité maritime revient en leitmotiv. Treize marées noi-

res ont atteint les côtes françaises depuis le *Torrey Canyon*, en 1967, sans que soient adoptées les mesures les plus élémentaires : navires à double coque, renforcement des contrôles, responsabilité de l'affréteur et de l'armateur, relèvent les écologistes.

Au niveau de l'Union européenne, un premier « paquet » de mesures présenté en mars 2000 par la Commission s'est quelque peu enlisé depuis. Le directeur général de Greenpeace, France Bruno Rebelle, a appelé Jean-Claude Gayssot, ministre français des Transports, à tout mettre en œuvre pour faire adopter le « paquet » au prochain conseil des ministres du 20 décembre.

« Mais seule l'instauration d'une véritable responsabilité environnementale permettra de faire changer durablement la donne », a souligné Bruno Rebelle, citant l'exemple de l'*Exxon Valdez*. Esso avait dû déboursier 5 milliards \$ US après le naufrage, ce qui constitue une forte incitation à reconsidérer les conditions d'affrètement des navires.

L'Europe doit prochainement examiner un « livre blanc » sur la responsabilité environnementale, mais le texte limite la responsabilité des pollueurs aux dommages causés aux sites protégés (Natura 2000) et ne concerne pas le littoral, s'insurge l'organisation Greenpeace.

Ôôô Esprit de Noël, j'ai tout compris.



Trousse-cadeau
prépayé SoloSM

Seulement

99\$

Tout compris

- Téléphone avec pile et chargeur
- 1¢/minute, soirs et week-ends¹, pendant 6 mois
- 25\$ de temps d'antenne prépayé

En prime : casque de poche et pince de ceinture

Aucun contrat
Aucune facture mensuelle
Aucune vérification de crédit



Trousse-cadeau
parlez//surfez

À partir de

149\$

Tout compris

- Choix de 3 téléphones
- 200 minutes/mois pendant 6 mois pour parler, surfer² ou prendre vos courriels
- Week-ends gratuits pendant 6 mois
- Accès gratuits d'activation
- Aucun contrat



Trousse-cadeau
téléavertisseur

Seulement

59.95\$

Tout compris

- Téléavertisseur numérique (rouge, bleu ou noir)
- 2 mois de service illimité
- 2 mois d'accès au service Messagerie vocale
- Aucun contrat
- Aucuns frais d'activation

1 888 4MOBILE

Pour visiter l'Esprit de Noël, rendez-vous au

www.bell.ca/esprit2

Livraison gratuite

Bell
Mobilité

La trousse-cadeau prépayé Solo : Nouvelles activations seulement. Certaines modalités s'appliquent. Détails en magasin. Jusqu'à épuisement des stocks. Le prix est sujet à changement sans préavis. ¹Sans les options Soirées de semaine et Week-ends, le temps d'antenne est facturé 35¢ la minute. Frais d'interurbains et taxes en sus. Une fois la période initiale de 6 mois terminée, des frais mensuels respectifs de 10\$ et/ou 15\$ seront facturés pour l'option Soirées de semaine ou l'option Week-ends. Si vous souhaitez annuler cette option après les six mois gratuits, contactez le service à la clientèle en composant, sans frais, de votre téléphone mobile, le #321 ou le 1 888 537-9999 de tout autre téléphone. La trousse-cadeau parlez//surfez : Certaines modalités s'appliquent. Photo non-contractuelle. Cette offre se termine le 31 décembre 2000. Jusqu'à épuisement des stocks. Le prix est sujet à changement sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Après 6 mois, le forfait parlez//surfez à 25\$/mois 200 minutes entrera en vigueur automatiquement. Frais d'accès au réseau (4,50\$/mois), utilisation hors forfait en sus : minutes supplémentaires à 25¢ la minute. Interurbains, option Surfez le week-end et facturation détaillée exclus. ²Option Surfez offerte avec les téléphones numériques seulement. Les week-ends gratuits s'appliquent aux appels locaux en provenance du Canada, du vendredi 20 h au lundi 7 h. Solo est une marque de commerce de Bell Mobilité Inc. La trousse-cadeau téléavertisseur : Certaines modalités s'appliquent. Détails en magasin. Inclut une zone de couverture. Cette offre se termine le 31 décembre 2000. Jusqu'à épuisement des stocks. Le choix des couleurs peut varier selon la disponibilité en magasin. Les prix et les modalités sont sujets à changement sans préavis. Les taxes ne sont pas incluses dans les prix indiqués. Des frais mensuels respectifs de 9,95\$ pour les frais d'accès au réseau et de 2,95\$ pour le service Messagerie vocale seront facturés une fois la période promotionnelle terminée.

Bell
Mobilité

Beauport
INTER CELLULAIRE ENR.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Cap-De-La-Madeleine
REYNOLDS COMMUNICATION
3, rue Chamberland
(819) 697-0043

Chicoutimi
LE MAÎTRE DU CELLULAIRE
1616, boul. Talbot
(418) 690-9300

Drummondville
RCHÉFORT RADIO TV INC.
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178

Lévis
LA CELLUBOUTIQUE RIVE-SUD
104, route Président-Kennedy
Bureau 101
(418) 837-0222

NOVICOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive Sud
(418) 838-3999

Québec
CBCI TELECOM INC.
710, Rue Bouvier
Bureau 103
(418) 626-1800

Rivière-Du-Loup
LA CELLUBOUTIQUE
RIVIÈRE DU LOUP
Centre Commercial
Rivière-du-Loup
(418) 868-8888

Robertsonville
LE PRO DU C.B. INC.
43, Flintkote
(418) 338-3440

Roberval
CELLULAIRE CHIC
613, boul. Marcotte
(418) 275-0606

Ste-Foy
BELL MOBILITÉ
Place Laurier
(418) 659-3400

St-Jean-Christophe
LA CELLUBOUTIQUE (RIVE-SUD)
732, rue Commerciale #100
(418) 834-9001

St-Nicolas
LA CELLUBOUTIQUE RIVE-SUD
585, Route 116 (103)
(418) 831-2355

Vanier
LA CELLUBOUTIQUE
850, boul. Pierre-Bertrand
Bureau 150
(418) 682-2355

CELLUBOUTIQUE HAMEL
4885, boul. Wilfrid Hamel
(418) 871-7776

Victoriaville
COMMUNICATION 1^{er} CHOIX
La Grande Place
des Bois-Francs
(819) 357-5776

YANGUAY
ELECTRONIQUE

INNOVA

COOPSCO

La Clef de Sol

Dumoulin

FUTURESHOP

SEARS

STEREO

Aussi disponible dans les magasins Espace Bell.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

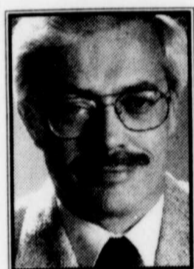
Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Vies privées à vendre

Les seules personnes qui ont semblé tomber des nues mercredi dernier, à la suite de l'arrestation d'une employée de la Société de l'assurance automobile du Québec pour avoir vendu des renseignements personnels à des membres du crime organisé, furent les porte-parole officiels de cette même SAAQ. Le député libéral Jacques Dupuis, ex-procureur de la Couronne, a vite démasqué deux jours plus tard la fausse stupéfaction de la direction de la SAAQ: un employé d'un mandataire de la SAAQ avait fourni à ses agresseurs le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule et l'adresse du journaliste Michel Auger. La même «taupe» est soupçonnée d'avoir transmis ce type de renseignements sur trois motards liés aux Rock Machine qui ont été assassinés depuis cinq ans.



J. Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

La consultation injustifiée des fichiers par des fonctionnaires, par voyeurisme ou pour des fins de commerce de renseignements personnels, n'est pourtant pas une pratique nouvelle. Le directeur de l'analyse et de l'évaluation à la Commission d'accès à l'information (CAI) Clarence White, a lancé une véritable bombe, en 1997, lorsqu'il a révélé le trafic de dossiers détenus par divers ministères et régions. La SAAQ, déjà réprimandée en 1993 et en 1994, était à nouveau du nombre des laxistes. M. White avait même précisé le tarif au noir pour les informations de la SAAQ, 40 \$, comparativement à 60 \$ par exemple pour un dossier du ministère du Revenu.

Plus récemment, l'utilisation présumée par l'appareil politique autour de Lucien Bouchard de renseignements confidentiels contenus dans la déclaration de revenus d'un député en disgrâce du Bloc québécois a abouti à une commission d'enquête.

Tous les détenteurs de mégafichiers jurent toujours de l'éthancité de leur système. Puis, devant l'évidence d'une faille, ils invoquent un cas d'exception, le maillon faible de toute organisation humaine, quitte à mentir jusqu'à ce qu'ils doivent admettre, sous le poids de la preuve, que des mesures s'imposent pour resserrer l'accès aux banques de données et faire un meilleur pistage des visites dans les dossiers. Nous avons assisté en quelques heures seulement la semaine dernière à toutes les étapes classiques de ce processus. La SAAQ, avec ses 1500 employés, 18 millions de transactions diverses par année, ses mandataires éparpillés, a la réputation d'être une passoire. Trêve de pharisaïsme, au moins.

Les plus récentes fuites sont spectaculaires parce qu'elles ont profité aux bandes de motards criminels plutôt qu'à des professionnels ou à des entreprises commerciales aux réputations impeccables. Elles accentuaient d'une part une certaine perception populaire voulant que les motards soient infiltrés partout, y compris au plus haut niveau de l'appareil gouvernemental et administratif et qu'ils contrôlent tout. Ces révélations servaient aussi les policiers lancés dans une série de coups d'éclat avec les arrestations des têtes dirigeantes des deux bandes. Nous tomberions dans un piège grossier en traitant les transactions entre fonctionnaires ou mandataires de la SAAQ comme de hauts faits d'armes, ce qui leur conférerait un caractère très exceptionnel, laissant l'honnête citoyen à l'abri de tout trafic du genre.

Le commerce des renseignements personnels, à l'unité ou par gros blocs, a atteint des proportions épidémiques, au Québec comme partout ailleurs. Des vies de policiers, de procureurs, de juges, de politiciens auraient cette fois pu être mises en danger. Tirons de ces cas extrêmes les leçons utiles, depuis tant d'années que le phénomène est pris trop à la légère.

PAULINE MAROIS CHEZ LE PÈRE NOËL...



CHRONIQUE POLITIQUE

Le piège des fusions

Lors d'une récente entrevue au SOLEIL, le premier ministre Bouchard a admis, sous forme d'euphémisme, qu'il n'avait pas été «très explicite» au sujet de ses intentions en matière de réforme municipale durant la campagne électorale de 1998.

C'est vrai qu'il avait promis de faire de Montréal une de ses priorités, mais jamais il n'avait parlé de fusions, encore moins de fusions forcées. «La campagne a surtout porté sur la question du référendum», a-t-il expliqué, comme pour s'en excuser.

Ce qu'il faut sans doute comprendre de ses propos, c'est qu'à ce moment-là, lui-même espérait être en mesure de tenir un référendum, auquel cas il n'y aurait pas eu de fusions.

Il devra quand même y avoir des élections, direz-vous. Et les fusions risquent alors de nuire autant au PQ qu'elles auraient pu nuire au OUI.

Pas si sûr. En regardant les «citoyens ordinaires» de la banlieue montréalaise défilant au micro, dimanche, lors du grand rassemblement antifusions, les stratèges péquistes ont dû esquiver un sourire.

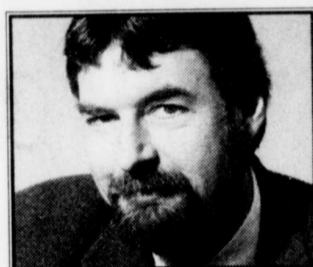
Dans un référendum où chaque vote est déterminant, le camp souverainiste n'aurait pas eu les moyens de s'aliéner un seul électeur susceptible d'appuyer le OUI, qu'il réside à Westmount ou bien à Alma.

Peu importe qu'ils aient été 40 000 ou 75 000, les manifestants qui ont défilé dans les rues de Montréal étaient déjà plus nombreux que le nombre de voix qui ont séparé le OUI du NON, le 30 octobre 1995.

Par contre, lors d'une élection, qu'importe si les 5714 contribuables de Roxboro, les 60 598 de Verdun ou les 76 345 de Saint-Laurent votent tous pour le PLQ? De toute façon, ils habitent des comtés où le PQ n'a pas la moindre chance.

De quelles représailles la porte-parole d'origine italienne des citoyens de Saint-Léonard pouvait-elle bien menacer le «signor Bouchard»? De continuer à voter libéral?

Il est vrai que dans quelques comtés de la région de Québec, la dernière élection fédérale a démontré que les fusions pouvaient avoir un impact significatif, mais



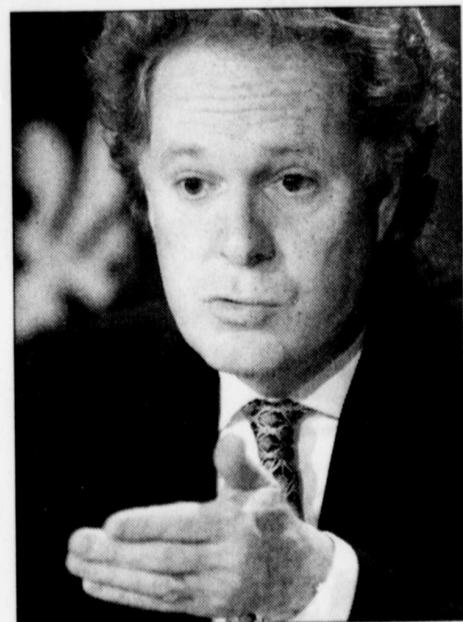
Michel David

MDavid@lesoleil.com

les dégâts pourraient quand même être limités.

Les trois comtés perdus par le Bloc québécois dans la région recourent en tout ou en partie sept comtés provinciaux. Ailleurs au Québec, les pertes du Bloc ne peuvent d'aucune façon être attribuées aux fusions. Même en mettant les choses au pire, la perte de sept comtés aux mains des libéraux laisserait au PQ une majorité de 14 sièges à l'Assemblée nationale.

Jean Charest, qui s'était joint aux manifestants dimanche, fait le parti que la grogne va perdurer, mais il va de soi que le gouvernement Bouchard va tout faire pour l'atténuer, notamment en finançant des indemnités de départ à grande échelle, de manière à ce que les baisses de taxes promises soient au rendez-vous.



Jean Charest s'est-il tendu un piège?

La députée libérale de Marguerite-Bourgeoys, Monique Jérôme-Forget, accusait vendredi le ministre des Finances, Bernard Landry, de camoufler la marge de manœuvre dont le gouvernement pourra bénéficier en raison de la bonne santé de l'économie.

Alors que la synthèse des opérations budgétaires au 30 septembre affiche un modeste excédent de 35 millions, M^{me} Jérôme-Forget évalue le surplus réel pour l'année en cours entre 1,8 et 3 milliards \$.

Si elle a raison, il y a amplement de quoi doré la pilule des fusions.

Dès le départ, il était clair qu'une opération de cette envergure comportait un risque politique, mais les pièges les plus dangereux sont ceux qu'on ne voit pas. Au bout du compte, c'est le chef du PLQ qui pourrait être le plus embarrassé à la prochaine élection.

Dans un éditorial intitulé *Le piège que s'est tendu Jean Charest*, le quotidien *La Tribune*, publié à Sherbrooke, soulignait dernièrement la situation paradoxale dans laquelle risque de se placer sa campagne antifusions.

«Le député de Sherbrooke se verra tantôt dans l'obligation de prendre le parti des citoyens de Waterville, Deauville, Saint-Élie-d'Orford ou Fleurimont qui protesteront contre la fusion avec Sherbrooke, au grand dam de son ami et supporter, le maire de Sherbrooke, Jean Perreault, et à l'encontre d'une bonne partie de son électoral. Seuls les citoyens de Sherbrooke votent dans le comté de Jean Charest et le sort des Sherbrookoïses ne peut que s'améliorer avec la création d'une seule ville.»

C'est d'autant plus embêtant que M. Charest a promis qu'un gouvernement libéral annulerait les fusions si la population en exprimait le vœu par référendum. Autrement dit, les citoyens des comtés voisins du sien pourraient le forcer à annuler une fusion souhaitée par ses propres électeurs.

Dans la perspective de la mégacité à forte proportion non francophone qui s'étendra bientôt à toute l'île de Montréal, certains commencent à évoquer la création d'un grand parti municipal fédéraliste — pourquoi pas libéral? — qui pourrait faire contrepoids à la machine péquiste. Il serait pour le moins cocasse que le chef du PLQ soit celui qui y fasse obstacle.

Les fusions ne pavent pas la voie au progrès

Nelson Dubé

Sainte-Foy

D'abord, j'estime qu'il est bien prématuré pour qualifier les fusions forcées de progrès. Ne faudrait-il pas attendre humblement les effets à moyen et à long terme d'un tel changement avant de le qualifier de progrès? Combien de fois la carte scolaire du Québec a-t-elle été changée avant d'aboutir à la nouvelle «formule gagnante»? Nous venons par exemple de subir une hausse du compte de taxe scolaire de 6,6% dans mon secteur. Combien de réformes «progressistes» le monde de l'éducation québécois a-t-il vécues avant d'atteindre le taux de décrochage le plus catastrophique?

À mon avis, c'est un autre processus de globalisation dans lequel l'individu devient 1/500 000 dans une décision poli-

tique au lieu d'être 1/50 000. Les mégacités vont rejoindre les autres mesures de centralisation du pouvoir visant à le confier à un groupe de plus en plus restreint. Ce pouvoir d'ailleurs, ils réussissent à l'assumer de moins en moins efficacement devant les puissants syndicats et avec le contrôle des dépenses publiques. Nous allons multiplier les problèmes de type STCUQ dans la région de Québec et nous devons vraisemblablement embaucher un vérificateur général pour rédiger annuellement un récit d'horreur.

Quant au nouveau maire, porte-parole officiel de toute la région de Québec, il sera plus facile à consulter et à convaincre par le gouvernement provincial que les «anarchistes» de la banlieue. Les citoyens seront-ils mieux représentés pour autant? Par ailleurs, n'y aura-t-il pas encore des arrondisse-

ments privilégiés par les décideurs de ce nouvel ensemble au gré des équipes et des mandats électoraux? Pour ce qui est des «banlieues artificielles» comme Sillery, Sainte-Foy, Beauport et Charlesbourg, on fait peu de cas de ces toponymes aussi anciens que Québec qui ont su créer des sentiments d'appartenance qui devraient normalement transcender les lignes de parti.

On me dira que, comme citoyen de Sainte-Foy, je défends le privilège de celui qui paie moins de taxes. Si j'étais sûr que la collectivité allait en profiter à long terme, je pourrais baisser ma garde. Après avoir fait miroiter des baisses de taxes pour certains et avoir utilisé des sommes puisées dans mes impôts versés au gouvernement pour doré la pilule, j'ai l'intime conviction que nous allons nous retrouver tous et rapidement au tarif maximal et sans

point de comparaison pouvant servir de témoin gênant.

Et l'attitude des maires de la banlieue n'est peut-être pas irréprochable dans le présent débat! Toutefois, quelle sera la différence entre ce qui s'est passé dans les régions «collaboratrices» et les «récalcitrantes» sur le produit final? M. Lapointe a écrit seul le projet Lallier-Bouchard pour Québec; M. Bernard a écrit quelque chose de différent dans la région de Montréal et à la fin c'est bien le projet Bouchard qui sera imposé à tous. Même les amis du régime provenant de la Rive-Sud de Québec craignent l'inquisiteur.

Quel poids auront les prises de position des députés péquistes de la région, M. Bégin en tête, sur les modifications à apporter au projet? Ils préféreraient ne pas parler et ce qu'ils ont «osé» n'a pas été agréé par l'entourage du prince.

Il est convenu que ce point de vue est celui d'un combattant de l'arrière-garde. J'aurais apprécié un combat de type référendum et que cet instrument puisse servir à valider autre chose que l'accès à la souveraineté. Je ne crois plus à la disparition des députés fédéraux. Il y a trop d'intérêts en cause et certains souverainistes l'ont compris «personnellement» en se rendant à Ottawa pour des mandats de quatre ans.

Et si les fédéraux décidaient que ce sont les députés provinciaux qui sont de trop et nuisent au progrès? Ces derniers ne feraient-ils pas un appel au peuple tout comme les maires de la banlieue, même si on les invitait à choisir les modalités de leur disparition? Et au Québec, ce serait probablement enfin la condition gagnante d'un référendum sur la souveraineté?

ALLEMAGNE

Nouveau Concorde

■ L'avionneur européen Airbus prévoit la construction future d'un nouvel avion supersonique pour succéder au Concorde, a déclaré l'ingénieur en chef du groupe européen, Jean-Jacques Mirat, dans une entrevue au mensuel allemand *Flugrevue* à paraître aujourd'hui. Selon M. Mirat, l'avion quadriréacteur aura une capacité de 250 personnes et devra atteindre une vitesse double de celle du Concorde. Airbus développe deux autres concepts qui pourraient voir le jour dans 30 ans: un « Airbus écologique » et un avion long courrier quadriréacteur d'une capacité d'environ 1000 passagers à la structure légère nécessitant beaucoup moins de kérosène. Le Concorde est cloué au sol en France et en Grande-Bretagne depuis qu'un appareil d'Air France s'est écrasé et a pris feu peu après son décollage de Roissy, près de Paris, le 25 juillet. Cet accident avait coûté la vie à 113 personnes. (AFP)

TURQUIE

Feu sur la police

■ Deux policiers ont été tués et 11 autres blessés, hier, quand des assaillants non identifiés ont ouvert le feu sur un car de police à Istanbul, a annoncé le ministre turc de l'Intérieur, Saadetin Tantan. L'attaque a eu lieu alors qu'un car transportant une unité antiémeute quittait le quartier de Gaziosmanpasa, dans la partie européenne de la ville. Les assaillants ont ouvert le feu avec des kalachnikovs à une distance de 300 à 400 mètres dans une attaque planifiée. Des unités de police et d'opérations spéciales ainsi que des véhicules blindés ont été déployés dans le quartier pour traquer les responsables. Aucun suspect n'a été identifié par le chef de la police, qui a cependant laissé entendre que cet acte pourrait être lié à la grève de la faim en cours dans plusieurs prisons turques pour protester contre des changements dans le régime de détention. (AFP)

PHILIPPINES

100 détenus libérés

■ Le gouvernement philippin va libérer plus d'une centaine de « prisonniers politiques » à la suite d'un accord passé avec un mouvement rebelle communiste. Le président Joseph Estrada est actuellement politiquement affaibli en raison d'une motion de destitution votée contre lui par les députés, qui a entraîné l'ouverture de son procès la semaine dernière devant le sénat. Il est soupçonné d'avoir touché des millions \$ en pots-de-vin de la part des organisateurs de jeux illégaux et d'avoir détourné à son profit le produit de taxes douanières. (AFP)

ROUMANIE

67% pour Iliescu

■ Ion Iliescu redevient président. Avec près de 67% des voix, l'ancien apparatchik communiste a largement devancé le candidat populiste Corneliu Vadim Tudor, selon des résultats non définitifs rendus publics, hier, du deuxième tour de l'élection présidentielle en Roumanie. M. Iliescu, qui a déjà été président de la Roumanie de 1990 à 1996, après la chute du dictateur communiste Nicolae Ceausescu, recueille 66,89% des voix, battant largement un Corneliu Vadim Tudor qui, avec 33,11%, n'améliore que légèrement sa performance du premier tour. Ces résultats partiels sont basés sur un décompte de 80% des bulletins de vote, colligés par le bureau central électoral. L'ex-communiste a promis une réforme en douceur de l'économie afin d'assurer à son pays une entrée « digne » dans les institutions européennes. (AP)

AUSTRALIE

Poursuites massives

■ Les compagnies aériennes vont être confrontées à une cascade d'actions en justice engagées par un cabinet d'avocats australiens au nom des victimes du « syndrome de la classe économique », accident vasculaire résultant d'une position assise prolongée pendant les vols de longue durée. Le cabinet Slater et Gordon de Sydney a affirmé, hier, que toutes les compagnies aériennes exploitant des longs courriers étaient susceptibles d'être poursuivies et condamnées pour le risque de thrombose encouru par leurs passagers de la classe économique. Après l'annonce d'une action en justice entreprise par 10 passagers qui réclament aux compagnies aériennes chacun 33 000 \$ US de dommages et intérêts, une centaine de cas ont été signalés au cabinet d'avocats. Ce dernier estime que plusieurs centaines d'autres pourraient suivre de la part de victimes ou de parents de gens

morts des conséquences de ce « syndrome ». Dans chaque affaire, les victimes affirment que la compagnie aérienne n'a pas prévenu ses passagers obligés de rester assis, pratiquement immobiles pendant une longue durée, qu'ils risquaient d'être victimes de la formation d'un caillot de sang. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Allaitement tardif

■ Un juge de Chicago devait procéder, hier, à l'audition d'un enfant de six ans dont la garde a été retirée à sa mère parce que celle-ci continuait de lui donner le sein après l'âge de cinq ans, et ce, apparemment, contre son gré. Les services de protection de l'enfance de l'Illinois ont retiré l'enfant à sa mère, en juillet, après avoir été alertés par une gardienne sur la ligne téléphonique réservée aux abus sur les enfants. Les enquêteurs ont déclaré que l'enfant leur avait confirmé qu'il ne voulait plus être allaité, mais sa mère, âgée de 32 ans, a affirmé de son côté que son fils ne lui avait jamais fait part de son envie d'arrêter. Elle dément toute allégation d'abus sur son enfant. L'agence gouvernementale précise également que la mère partageait son lit avec son fils. De son côté, la mère souligne que leur appartement était trop petit pour que le bambin ait sa propre chambre. La décision « ne regarde que moi et mon enfant », a dit la mère dont on a tu l'identité. (AP)

Quand un prince « nettoie le trône »



La presse britannique publiait, hier, cette photo du prince William, futur roi d'Angleterre, en train de nettoyer les abords d'un siège de W.C., dans le cadre d'une mission humanitaire de 10 semaines au Chili. Le prince, âgé de 18 ans, qui a pris une année sabbatique avant d'entrer à l'université, participe à un camp de Raleigh International dans un petit village retiré du Chili, Tortel, accessible seulement par bateau ou par avion. On voit ici William accroupi, le visage rougi par l'effort, les mains protégées de gants en caoutchouc jaunes, vêtu d'une simple veste polaire et d'un pantalon de toile, en train de frotter un sol douteux autour d'une cuvette de toilette.

La vente

Merci

CHRYSLER • DODGE • JEEP



Chrysler berline Sebring 2001



Chrysler Intrepid 2001



Dodge Grand Caravan 2001



Chrysler Neon 2001

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS ET VOUS OFFRONS UN RABAIS DE 500\$*

SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2001-2000

AUCUN COMPTANT INITIAL ET AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS*

L'OFFRE PREND FIN LE 6 JANVIER 2001

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

5 100
Protection 5 ans ou 100 000 km**
sur le groupe motopropulseur
Assistance routière de 5 ans ou 100 000 km**

* Offre d'une durée limitée applicable sur la plupart des véhicules 2001-2000 (excluant Viper, Firehawk et PT Cruiser). Cette offre s'applique au prix avant échange et aux livraisons au détail des véhicules. Pour usage personnel seulement. Votre concessionnaire réduira le prix de vente des modèles 2001-2000 en stock de 500\$, plus réduira encore le prix de 7%. Les frais de transport, accessoires installés par le concessionnaire, garanties, taxes et coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7% correspondant au taux de la TPS. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. L'offre s'applique aux achats à la réduction de 7% correspondant au taux de la TPS. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. L'offre s'applique aux achats faits entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. ** Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers DaimlerChrysler. ** Garantie faite entre le 1^{er} décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. * Des intérêts seront chargés à partir du 50^e jour selon le taux en vigueur